

La Terre

Fondée en 1929

de chez nous

Vol. 82, n° 43 - 24 au 30 novembre 2011 - www.laterre.ca - Un cahier - 40 pages - 2,25\$

Rendement de la semaine
Ferme Paul Parent
Zone 2 (2400 à 2575 UTM)
P8906HR (HX1, LL, RR)
15.2 T/ha sec
Concours de rendement 2011



PIONEER
Une Entreprise DUPONT

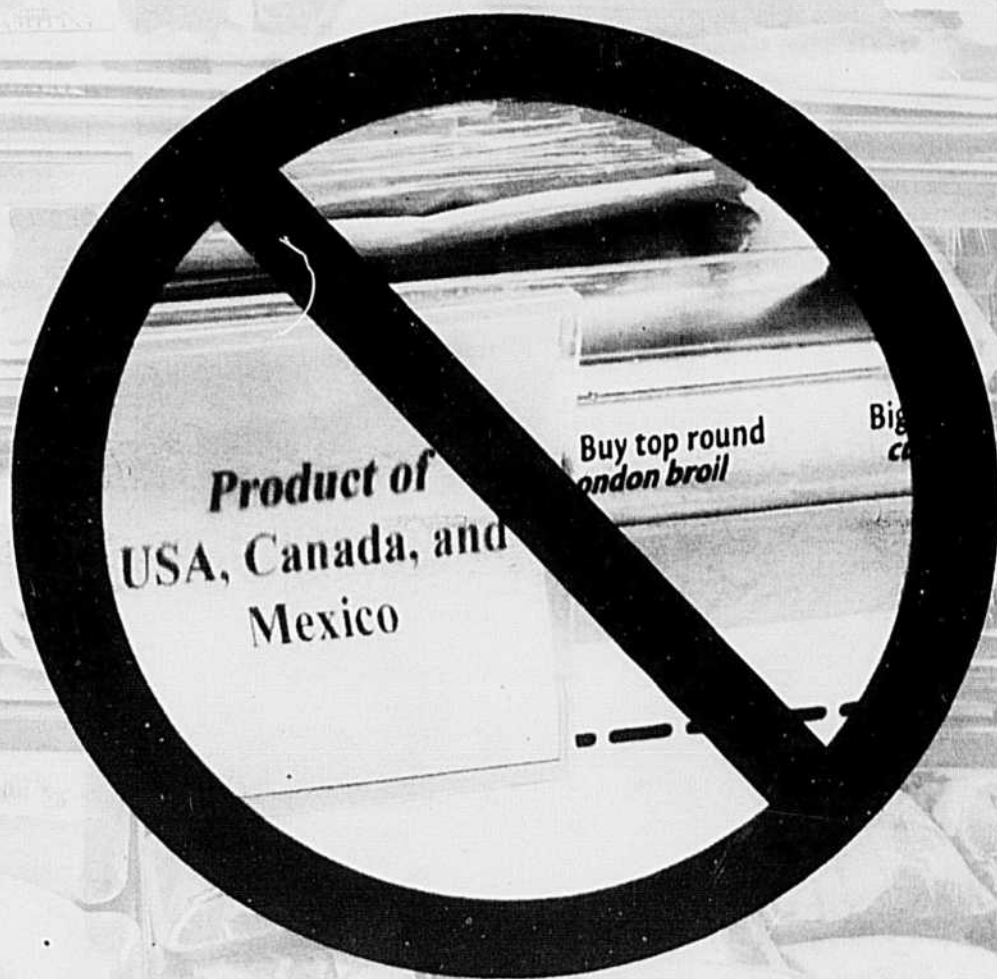
151048

ÉTIQUETAGE D'ORIGINE

L'OMC semonce les États-Unis

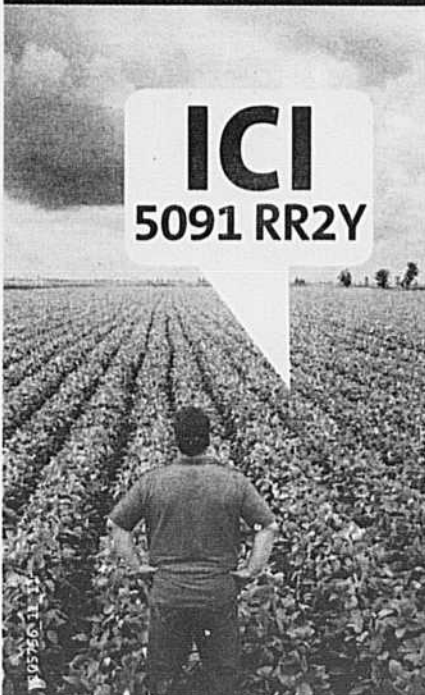
Fort attendue, la décision de l'OMC réjouit le gouvernement et les éleveurs canadiens.

À lire en page 4



2775 UTM

ICI
5091 RR2Y



Livre vert

Reprise des consultations en janvier 2012

À lire en page 3



Gestion de l'offre

Débat musclé à la Chambre des communes

À lire en page 10



Vous pensez
résultats...

www.elite.coop/resultats2011



Nous aussi!



Vol 82 #43

Messageries Dynamiques

SOMMAIRE

DANS LA TERRE CETTE SEMAINE

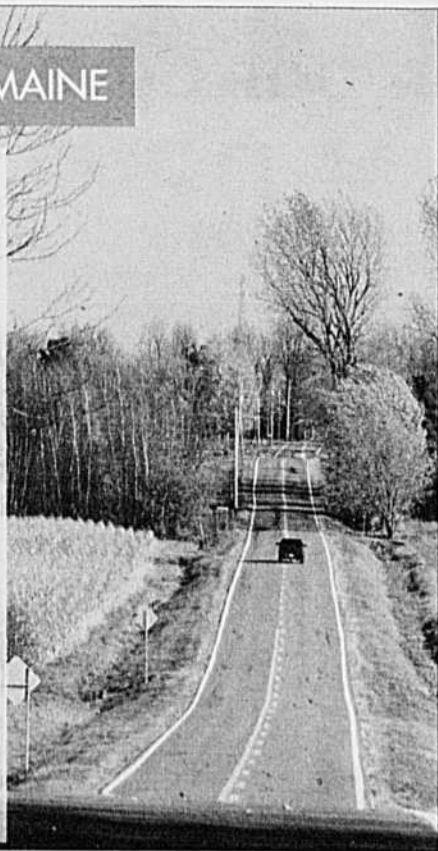
Débat musclé sur la gestion de l'offre à la Chambre des communes
Page 10

La Terre en Abitibi-Témiscamingue
Pages 12 et 13

Un demi-million à l'acériculture
Page 16

Les aquaculteurs sont inquiets
Page 18

Engouement certain pour la multifonctionnalité
Page 33



L'ACTUALITÉ EN PHOTO



L'Université Laval vient d'inaugurer la Chaire de leadership en enseignement de la mise en marché collective des produits agricoles. Dans l'ordre habituel : Jean-Claude Dufour, doyen de la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Christian Lacasse, président général de l'UPA, Annie Royer, titulaire de la Chaire, et Denis Brière, recteur.

VOTRE MAGAZINE **FORETS** de chez nous



La forêt au-delà de l'arbre

*Sur abonnement seulement

LA PRIMEUR DE LA SEMAINE SUR LATERRE.CA



Un seul permis pour les circuits courts

Les producteurs-transformateurs qui écoulent leurs produits dans les marchés de proximité n'ont plus besoin de détenir un permis par lieu de vente.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LATERRE.CA

Un inventaire qui bouge?
La raison :
meilleur rapport qualité/prix
Un seul endroit
Les Équipements LAGUË



Choix JD 9770STS, 9670STS, 9570STS, 9660STS.



Tracteurs compacts Kubota, JD, NH, TYM, MF. À partir de 7000 \$



JD 6320, 6420, PQ ou IVT, moins de 3500 h.



Semoirs NO-TILL, 15-20-30 pi. Vaste choix.



Liquidation de roues doubles, toutes les grandeurs.



JD 7720, 7730, 7820, 7920, suspension* ou pas.



Vibros JD, Wilrich, DMI, CIH de 20 à 43 pi.



Bateuses conventionnelles JD 9650, JD 9550, JD 9600.



JD 8330, 8430, 8420. À partir de 104 800 \$



JD 9600, 8 rgs & 20 pi fies soya. Seulement 64 000 \$



NH 6020 «PLUS», 667 h, 2008.



CIH MXU110, 2294 h. Seulement 44 000 \$



XUV Gator, 4RM, 2011. État démo. Choix.



Choix de charrues Kverneland & Grégoire Besson.

Complice de vos succès depuis **60 ans**

LAGUË

ANGE-GARDIEN • PIKE RIVER • ST-HYACINTHE
VARENNES • SHERBROOKE • COATICOOK
WWW.LAGUELTEE.COM • 1-855 GO LAGUE
... sur acceptation des conditions de PFJD

Le Plan Nord est comme un bar ouvert, selon Jacques Parizeau



YVON LAPRADE

ylaprade@laterre.ca

MONTREAL — L'ancien premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, sonne l'alarme pour qu'on comprenne les enjeux associés à l'ambitieux Plan Nord du gouvernement Charest.

Devant plus de 350 personnes inscrites au colloque de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), Jacques Parizeau a parlé du Plan Nord du premier ministre Jean Charest « comme d'un bar ouvert ». « Il faut mettre de l'ordre là-dedans », a-t-il martelé, calmement, en faisant référence aux impacts économiques, environnementaux et sociaux liés à ce plan censé ouvrir la porte de la richesse collective aux Québécois.

Or, Jacques Parizeau, qui a fait une sortie publique qualifiée de percutante par ceux qui l'ont écouté attentivement, mardi, dans l'édifice des HEC-Montréal, est loin d'être convaincu des bénéfices de

ce Plan Nord. Il craint plutôt que ce développement tous azimuts dans le Nord québécois appauvrisse plutôt les Québécois. Les grandes sociétés minières étrangères seront celles, et seulement celles, qui vont en tirer les plus grands bénéfices, croit-il.

Éternel optimiste, il continue d'espérer que le gouvernement Charest entendra la voix de la population. « Dans ce gouvernement, on commence à être un peu gêné », a-t-il évoqué. Il exige que l'industrie minière soit soumise à des règles strictes et que l'État québécois s'investisse activement dans les projets, ce qui laisserait la voie libre à des partenariats entre le public et le privé. Cela ouvrirait la porte toute grande à des prises de participation de la Caisse de dépôt et placement du Québec et à Investissement Québec. Il n'y aurait alors qu'un pas à franchir en vue d'une nationalisation de cette industrie qui s'attend à réaliser des profits de plusieurs dizaines de milliards de dollars au cours des prochaines années.

« Nous devrions être en mesure

d'acheter des actions dans les minières pour que le Québec ait droit à sa part de profits. C'est normal. Il faut qu'il y ait une contrepartie à ce que proposent les minières », a insisté Jacques Parizeau. Cela suppose également que les redevances versées par les compagnies multinationales, qui ont été portées de 12 à 16 %, seraient fortement majorées.

Au colloque de l'IRÉC portant sur la « stratégie minérale », plusieurs intervenants ont, de leur côté, applaudi à une recommandation du professeur Yvan Allaire, spécialisé en stratégies à l'UQAM, qui propose que l'État puisse retirer jusqu'à 30 % des bénéfices générés par les exploitations minières à venir dans le Nord québécois.

Yvan Allaire croit toutefois que pour aller chercher des rendements à cette hauteur, il faudra que l'État se prenne en mains et impose son mode de gestion aux minières. « Les ressources que nous possédons, il faut les gérer de façon intelligente. Mais actuellement, les minières ont la voie libre. Elles ont sans doute poussé un soupir de soulagement



Jacques Parizeau

quand le gouvernement a relevé les redevances de 4 %. Pour elles, ce n'est rien du tout », a-t-il fait valoir.

Le professeur émérite est d'avis que les faibles redevances versées au gouvernement deviendront un enjeu électoral. « Il y aura un débat autour de cette question », a-t-il conclu.

L'ASRA sur les kilos vendus dès janvier



JULIE MERCIER

jmercier@laterre.ca

La Financière agricole du Québec (FADQ) met fin au versement de la compensation d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) sur les vaches en inventaire. À compter du 1^{er} janvier prochain, les compensations du programme veaux d'embouche seront versées à 100 % sur les kilogrammes de veaux vendus.

La Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) craint maintenant que le message envoyé aux producteurs, c'est-à-dire de produire des veaux au poids maximum assurable de 750 livres, ne vienne contrecarrer les signaux du marché, qui demandent des veaux de toutes sortes de poids, de 500 à 900 livres. Pour la FPBQ, les parcs d'engrais-

ment du Québec ne feront qu'augmenter leurs achats hors Québec, ce qui se répercutera sur le prix des veaux et conséquemment sur les compensations d'ASRA. De plus, pour la Fédération, la compensation aux deux tiers sur les kilos a déjà permis à la FADQ d'atteindre ses objectifs d'augmenter le poids moyen de vente des veaux. En effet, depuis 2009, le poids moyen de vente des veaux au Québec s'est accru de plus de 40 livres. La Fédération réclame le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire le paiement du tiers de la compensation ASRA sur les vaches en inventaire. D'autre part, la FADQ n'a pas encore statué sur le régime d'ASRA agneaux, actuellement compensé aux deux tiers sur la base des kilos. Une décision du conseil d'administration devrait être prise dans un mois. Au moment de mettre sous presse, la FADQ n'avait pas rappelé la Terre.

Livre vert : reprise des consultations

Un blitz de consultations débutera le 17 janvier 2012 en vue de l'adoption de la très attendue politique agroalimentaire, a appris la Terre.

La CAPERN (Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles) vient de faire connaître le calendrier partiel des consultations sur le livre vert. Une trentaine d'organismes vont défiler à Québec dès le début de la semaine prochaine pour faire valoir leurs points de vue.

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de nombreuses organisations du réseau de l'Union des producteurs agricoles (UPA) seront « invitées » à exprimer leur position sur la prochaine politique gouvernementale.

Ces consultations, faut-il le préciser, seront

menées avant la reprise de la prochaine session parlementaire. Les élus qui siègent à la CAPERN seront donc tenus de « faire des heures supplémentaires » pour entendre les principaux acteurs de l'industrie agroalimentaire au Québec.

Rappelons, par ailleurs, que la Commission de l'agriculture a interrompu les consultations sur le livre vert, le 22 septembre, pour permettre l'étude du projet de loi 14 sur les mines et du projet de loi 21 sur la mise en marché des produits agricoles. Le ministre de l'Agriculture, Pierre Corbeil, continue de promettre

l'adoption, au cours de la prochaine session, d'une « véritable politique agroalimentaire » qui guidera les orientations du Québec pour la prochaine décennie. Y.L.

Les élus qui siègent à la CAPERN seront donc tenus de « faire des heures supplémentaires ».

À LA UNE

L'OMC semonce les États-Unis

JULIE MERCIER

Le Canada remporte la première manche dans la lutte qui l'oppose au gouvernement américain et sa politique d'étiquetage du pays d'origine (*Country of Origin Labeling* ou COOL). L'Organisation mondiale du commerce (OMC) vient en effet de donner gain de cause au Canada.

En septembre 2008, les États-Unis mettaient en place le COOL, un système d'étiquetage visant à indiquer sur les paquets de viande la mention de l'origine du bétail. Aux prises avec ce nouveau fardeau administratif, les transformateurs américains refilaient illico la facture aux éleveurs canadiens. Sans compter que certains détaillants décidaient de ne vendre que de la viande de bovins et de porcs nés, élevés et abattus aux États-Unis. « Les consé-

quences de la législation COOL sur les exportations du Manitoba ont été immédiates et dramatiques, se rappelle le président de Manitoba Pork, Karl Kynoch. Entre 2007 et 2010, les exportations de porcelets sevrés ont chuté de 30 % et de 5 \$ à 10 \$ de la tête. » Dans la première année d'implantation du COOL seulement, les exportations de porcs et de bouvillons du Manitoba pour l'abattage ont dégringolé de plus de 60 %, révèle le ministre de l'Agriculture de la province, Stan Struthers. De l'avis même du gouvernement canadien, ce « système d'étiquetage fastidieux » et sa « paperasserie administrative supplémentaire et inutile » ont provoqué la désintégration de la chaîne d'approvisionnement nord-américaine, contribué à l'imprévisibilité du marché et imposé des coûts additionnels aux producteurs des deux

côtés de la frontière. Le Canada, avec l'aide du Mexique, s'adressait donc à l'OMC en décembre 2008. Près de trois ans plus tard, le tribunal du commerce blâme sévèrement les États-Unis.

Le Groupe spécial considère le COOL comme incompatible avec les obligations des États-Unis dans le cadre de l'OMC. Les experts constatent que cette mesure viole les accords de commerce en accordant aux bovins et porcs canadiens importés un traitement moins favorable que celui accordé aux animaux d'origine américaine. De plus, le Groupe spécial estime que le COOL ne réalise pas son objectif légitime de fournir aux consommateurs des renseignements sur l'origine de la viande. L'OMC presse maintenant les États-Unis de rendre leurs mesures conformes à leurs obligations envers les lois du commerce internationales.

Le ministre fédéral de l'Agriculture, Gerry Ritz, et son collègue du Commerce international, Ed Fast, ont accueilli « avec satisfaction cette victoire éclatante de l'industrie canadienne du bétail ». Partout au pays, une

multitude d'associations d'éleveurs et de transformateurs ont également salué cette décision. Même leur vis-à-vis américain de la transformation, l'Institut américain de la viande, a applaudi le jugement de l'OMC. Pour sa part, R-Calf, un regroupement de producteurs américains fortement opposés au commerce avec le Canada, a qualifié la décision de l'OMC « d'usurpation de la souveraineté américaine ».

De l'autre côté de la frontière

Le Canada ne doit cependant pas crier victoire trop rapidement, car le gouvernement américain pourrait décider de s'adresser à l'organe d'appel de l'OMC. « Nous demeurons engagés à fournir aux consommateurs une information précise à l'égard de l'origine de la viande qu'ils achètent au détail. Nous considérons donc toutes les options, incluant celle d'en appeler de la décision de l'OMC », a d'ailleurs déclaré l'attachée de presse du représentant américain au Commerce, Ron Kirk.

Nutrition Facts	
Serving Size 4 oz (112g)	
Servings Per Container varied	
Amount Per Serving	
Calories 150	Calories from fat 100
% Daily Value*	
Total Fat 11g	17%
Saturated Fat 4.5g	23%
Cholesterol 65mg	22%
Sodium 10mg	9%
Total Carbohydrate 4g	0%
Protein 31g	

SAFE HANDLING INSTRUCTIONS
THIS PRODUCT WAS PREPARED FROM SPECIFIC MEAT AND/OR POULTRY. SOME WOOD PRODUCTS MAY CONTAIN BACTERIA THAT COULD CAUSE ILLNESS IF THE PRODUCT IS MIS-HANDLED OR SOAKED. WASH YOUR HANDS AFTER TOUCHING THIS PRODUCT. FOLLOW THESE SAFE HANDLING INSTRUCTIONS TO KEEP YOUR MEAT AND POULTRY SAFE. KEEP REFRIGERATED OR FROZEN. KEEP FROM MEAT AND POULTRY CONTACT WITH OTHER FOODS. WASH WITH WATER AND DISINFECTANT. DO NOT REUSE. WASH HANDS AFTER TOUCHING THIS PRODUCT. KEEP HOT FOODS HOT AND COLD FOODS COLD. KEEP HOT FOODS HOT AND COLD FOODS COLD.

Questions and Comments
If you have questions or comments, please call our Consumer Relations department toll free at 877-994-9949.

INGREDIENTS: BEEF, BEEF BROTH, POTASSIUM LACTATE, SODIUM PHOSPHATE, NATURAL FLAVOR AND ASCORBIC ACID.
DISTRIBUTED BY: TYSON FRESH MEATS, INC., DAKOTA DAIRIES, INC.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) juge illégale la législation américaine visant l'étiquetage du pays d'origine (COOL) sur le bétail importé.

La question de la semaine

Étiquetage d'origine : les Américains se rangeront-ils à la décision de l'OMC?



● Venez répondre sur www.laterre.ca

Les négociations avec l'Europe battent leur plein

THIERRY LARIVIÈRE

Les négociations de l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne battent leur plein et au moins quatre autres réunions d'échanges sont prévues d'ici la fin janvier.

« L'agriculture fait l'objet de peu de discussions formelles jusqu'à maintenant », a toutefois précisé Pierre-Marc Johnson, négociateur en chef du Québec, dans une entrevue téléphonique à la *Terre*, le 18 novembre, depuis Ottawa. M. Johnson a toutefois indiqué qu'il croyait que les négociations pourraient s'achever dans un échéancier « début 2012 », et ce, dans l'intérêt de l'agriculture québécoise. « Ce sera bon

pour l'exportation d'une série de produits agricoles pour lesquels on excelle », prévoit M. Johnson.

Il faudra toutefois franchir les dernières étapes de négociations où les questions agricoles sont « extrêmement contentieuses » et font partie d'une « espèce de silo qui est parfois relié à d'autres enjeux » souvent traités « vers la fin ». Bref, le négociateur québécois demeure vigilant.

Sur la question spécifique de la gestion de l'offre, M. Johnson a rappelé que les Européens étaient en demande de changement, mais que le Québec et le Canada ont clairement et récemment réitéré leur appui à ce système. Des systèmes de « coopération et de dialogue » sont envisagés afin de réduire les bar-

rières non tarifaires (OGM, bœuf avec hormones, etc.). Le Québec a notamment soulevé la question des OGM qui peuvent laisser des traces dans le grain conventionnel exporté par des cargos qui ne sont pas toujours nettoyés comme il le faudrait entre chaque chargement. C'est justement ce genre de problématique qui serait à l'ordre du jour de ces nouveaux systèmes de coopération.

Le commerce des alcools a été soulevé par les Européens, qui souhaitent « maintenir leur position de marché ». M. Johnson n'a toutefois pas voulu s'exprimer sur les demandes du Québec dans ce dossier étant donné les négociations en cours.

Bien que l'Europe soit en demande pour la question de l'extension des indi-

cations géographiques protégées (parmesan, champagne, jambon de Parme, etc.), il semble que certains compromis soient possibles pour réduire le nombre de demandes européennes à cet égard. « Tout ça devrait s'encadrer par quelque chose de plus raisonnable », estime le négociateur en chef du Québec.

Notons en terminant que la définition des règles d'origine demeure également sur la table de négociation de l'AECG. Il faut comprendre que seuls les produits du Canada pourront bénéficier des nouveaux accès au marché européen. « Un des enjeux, c'est le sucre », explique Pierre-Marc Johnson. Si du sucre importé est ajouté dans un produit transformé, ce dernier serait-il encore considéré comme canadien?

Régie des marchés agricoles : un dossier réglé

YVON LAPRADE

Après de longs débats en commission parlementaire, l'étude article par article du projet de loi 21 est complétée et on s'attend à ce que la Régie des marchés agricoles puisse légalement décréter des pénalités dans les conventions de mise en marché décrétées par arbitrage.

Le projet de loi, dont l'adoption était imminente au moment de mettre sous presse, semble satisfaire les parties concernées, bien qu'il y ait des insatisfaits au sein d'un des partis de l'opposition. Le député adé- quiste Janvier Grondin a accusé le gouvernement Charest d'enlever des pouvoirs aux agriculteurs contestataires.

Colmater la brèche

Il faut rappeler que le ministre de l'Agriculture, Pierre Corbeil, lors du dépôt du projet de loi 21, disait alors vouloir « colmater une brèche » créée par un jugement de la Cour d'appel rendu à l'automne 2010, dans l'affaire Bourgoïn, du nom d'un acheteur de sirop d'érable condamné à payer 1 M\$ à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec.

DERNIÈRE HEURE Aide spéciale en vue

Selon des sources généralement bien informées, La Financière agricole du Québec (FADQ) serait sur le point d'octroyer de nouveaux prêts sans intérêts pendant quatre ans aux producteurs qui sont admissibles à la stratégie d'adaptation.

Le montant des prêts n'est pas encore déterminé, mais serait probablement calculé en fonction d'un pourcentage de la prime d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Globalement, l'aide aux 16 productions assurées ne devrait toutefois pas dépasser 1 M\$ en frais d'intérêts pour la FADQ. Un montant plus important nécessiterait l'aval du Conseil du trésor. T.L.

« En proposant ces modifications à la loi, avait insisté le ministre Corbeil, nous voulons rétablir la stabilité juridique et le contexte d'affaires prévisible dans lequel évoluaient les entreprises avant l'affaire Bourgoïn. Il ne serait pas équitable que la loi crée deux poids, deux mesures. »

Cette modification à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche était attendue avec impatience tant par l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) que par toutes les fédérations administrant des plans conjoints. L'UPA demandait à Québec d'intervenir rapidement afin qu'une convention arbitrée puisse prévoir le paiement de sommes d'argent en cas de non-respect de la Loi.

Le Barreau

Lors de l'étude du projet de loi 21, le Barreau du Québec a déposé un avis juridique qui remettait en question le processus de révision des pouvoirs de la Régie. Celui-ci a fait grand bruit. L'organisme en a appelé au respect des tribunaux, tout en demandant qu'on établisse des limites quand vient le moment, au sein de la Régie, d'imposer des pénalités financières.

En entrevue à la *Terre*, M^e Madeleine Lemieux, qui a été bâtonnière du Barreau en 2006, et qui a travaillé à la rédaction de l'avis juridique, a fait valoir qu'il aurait été souhaitable « que les pouvoirs de la Régie soient examinés de façon plus large ». « Mais je ne sais pas si le ministre [Pierre Corbeil] va tenir compte de nos propos », a-t-elle présumé après coup.

Dans son avis, le Barreau soulève la question de l'impartialité de la Régie lorsqu'elle doit rendre des jugements à partir de règles qu'elle a elle-même fixées. « Ça soulève des questions sur l'indépendance et l'impartialité de la Régie », évoque M^e Lemieux. L'avocate bien connue du monde agricole, et qui a son bureau à Saint-Hyacinthe, affirme s'être impliquée dans ce dossier à titre de membre bénévole du comité sur la justice administrative du Barreau du Québec, aux côtés de M^e Marc Sauvé.

Parmi les dossiers qu'elle a menés par le passé, il y a celui de l'AETPE (Association des érablières-Transformateurs des produits de l'érable), qui avait déposé



L'adoption par Québec du projet de la loi 21 serait imminente.

en février 2007 une demande pour un plan conjoint distinct de celui en vigueur.

Enfin réglé

À l'Union des producteurs agricoles, on se dit maintenant satisfait de la tournure des événements. « Il y avait urgence de régler et avec l'adoption [prévue] du projet de loi 21, on va pouvoir avancer plus rapidement. Il était temps », a réagi le porte-parole du syndicat de producteurs agricoles, Patrice Juneau. L'UPA aurait tout de même souhaité « une application complète de la rétroactivité », mais s'est néanmoins montrée satisfaite des modifications apportées au projet de loi qui était très attendu. Entre autres éléments à considérer, aux yeux de l'UPA, le projet de loi 21 vient confirmer les pouvoirs de la Régie des marchés agricoles, quand il est question d'inclure des dommages liquidés dans les conventions qui seront arbitrées.

 Râteau Tarrup 9042T, 5000 \$	 Mâcérateur 6610, usagé, 15 000 \$	 Trailer à balles Pronovost P6800, 10 000 \$	 Ensilieuse Case 8750, 4000 \$	 Fauçonneuse Kverneland 4340, utilisée seulement une saison, 27 000 \$
 Presse à balles carrées New Pottinger Terra discs 400, demo, Holland BB960, 2003, 25 000 2010, balles, 55 000 \$	 Râteau Tarrup 9042T	 Râteau Khun GA 6000	 Presse à balles rondes Claas Rollant 255 avec ro.	

ÉQUIPEMENTS G.M.D.

775, Melançon
Saint-Bruno
(Québec)
GOW 2LO

Tél.: 418 343-2033
Cell: 418 343-3131
gmd@gmd.qc.ca

SERVICE AGRICOLE NORMANDIN

1508, av. du Rocher
Normandin (Québec)
G8M 3Y1

Tél.: 418 274-4568



ÉDITORIAL

Gestion de l'offre : non négociable, défendent Québec et Ottawa



CHRISTIAN LACASSE
Président général de l'UPA

Il y a parfois des choses qui font plaisir à entendre. Je fais référence à l'appui inconditionnel que les premiers ministres Harper et Charest ont formulé, la semaine dernière, en faveur de la gestion de l'offre. « La position du Canada est de protéger et de promouvoir la gestion de l'offre », a déclaré M. Harper en Chambre. Son vis-à-vis provincial a abondé dans le même sens, lui aussi: « Le régime de la gestion de l'offre n'est pas négociable », a effectivement prévenu M. Charest.

MM. Harper et Charest réagissaient aux rumeurs qui s'étaient mises à courir après que le gouvernement canadien eut confirmé sa volonté de s'engager dans le processus de négociation visant la création d'une zone de libre-échange transpacifique. Certains ont en effet saisi l'occasion pour soutenir que le Canada devrait faire des concessions sur la gestion de l'offre, prétendant un boulet à ces négociations, s'il veut que d'autres secteurs non agricoles puissent développer de nouveaux débouchés dans le vaste marché que constituent les pays ceinturant le Pacifique.

Quatorze accords commerciaux ont été signés par le Canada depuis 1986, y compris l'ALENA, sans que l'on ait besoin de concéder quoi que ce soit à propos de nos systèmes de gestion de l'offre. Pourquoi faudrait-il tout à coup les sacrifier sur l'autel de ces nouvelles négociations? Parce que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, grands champions de la déréglementation, ne les aiment pas? Le Canada n'a pas à recevoir de leçons de leur part. Depuis que ces deux pays ont déréglementé leur secteur laitier, le prix au détail du lait a connu là-bas une augmentation plus rapide qu'au Canada. Un pensez-y-bien...

Chez nous, les prix des denrées sous gestion de l'offre comme le lait, la volaille et les œufs ne sont pas sujets à pareilles flambées. Grâce à la gestion de l'offre, nos

producteurs retirent un juste prix du marché pour leurs produits, et ce, sans aucune subvention gouvernementale. Et les Canadiens ont accès à des aliments variés, de grande qualité, à prix comparativement avantageux. En Europe et aux États-Unis, l'État intervient souvent à grand renfort de subventions, en 2009 notamment, pour soutenir ces productions qui, sans tous ces milliards, s'effondreraient faute de régulation de marchés.

La gestion de l'offre constitue un choix sensé, intelligent, avantageux sur le plan économique et social. Dans le secteur laitier notamment, cette façon de faire génère des retombées économiques de plus de 15 milliards à l'échelle du pays, des rentrées fiscales de 3 milliards pour nos gouvernements et quelque 215 000 emplois. Selon les chiffres de l'OCDE, les perspectives de croissance de la production laitière au Canada, d'ici 2019, s'élèvent à 9,2 %, bien au-delà des prévisions pour le porc et le bœuf, qui évoluent pourtant dans des marchés déréglementés. Il est faux le mythe que les productions sous gestion de l'offre n'offrent aucun potentiel de croissance.

MM. Harper et Charest ont été bien avisés de faire un rappel à l'ordre aussi diligent; ils sont à même de bien mesurer la portée de tous ces avantages. Le Canada a conclu de multiples accords tout en préservant la gestion de l'offre. Rien ne justifie d'agir autrement cette fois-ci. La gestion de l'offre joue un rôle de premier plan dans la sécurité alimentaire des Canadiens, elle garantit des moyens d'existence décentes à des dizaines de milliers d'agriculteurs, elle participe activement au développement rural et à la vitalité socioéconomique du Canada. Autant de bonnes raisons pour la protéger, la promouvoir et la déclarer « non négociable ».

NDLR : veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans le dernier éditorial. Le titre de « président général de l'UPA » donné à son signataire, M. Denis Bilodeau, n'était bien sûr pas le bon. M. Bilodeau est toujours le 2^e vice-président de l'UPA. Nos excuses au principal intéressé.



La Terre Fondée en 1929 de chez nous

www.laterre.ca

Directeur
Loïc Hamon

Directrice administrative
Sylvie Martel

Rédactrice en chef
Richelle Fortin

Rédacteur en chef magazines
Michel Beaunoyer

Directeur des ventes
André Savard

Ventes nationales
Daniel Lamoureux
Tél. : 1 877 237-9826
ads@laterre.ca

Ventes Québec
Christian Guinard
Sylvain Joubert
Marie-Claude Primeau

Directeur de l'infographie
Martin Potel

Directrice Web
Laëtitia Parriaux

Coordonnateur marketing et distribution
Pierre Leroux

Impression
Imprimerie Transmag

Distribution
Messageries Dynamiques

Abonnement au Québec
1 an : 64,94 \$
2 ans : 103,67 \$
3 ans : 135,57 \$

Paiement par chèque ou mandat à l'ordre de La Terre de chez nous

NUMÉRO GÉNÉRAL 1 800 528-3773

RÉDACTION
450 679-8483
poste 7270
tcn@laterre.ca

PUBLICITÉ
450 679-8483
poste 7712
pub@laterre.ca

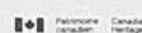
ABONNEMENTS ET PETITES ANNONCES
1 877 679-7809
abonnement@laterre.ca

ÉDITEUR

L'Union des producteurs agricoles
555, boulevard Roland-Therrien
Bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9



Depuis légal. Bibliothèque nationale du Québec, 1992 Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830
La Terre de chez nous, ISSN 0040-3830, is published weekly, 50 times per year by La Terre de chez nous
c/o USACAN Media Corp. at 26 Power Dam Way Suite 51-53, Plattsburgh, N.Y. 12901. Periodicals postage
paid at Plattsburgh, NY. POSTMASTER: send address changes to La Terre de chez nous, P.O. Box 2888,
Plattsburgh, NY 12901. Nos reconnaissances l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du
Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. Convention de la poste publication
N° 40069163 N° d'enregistrement 07665.
retourner toute correspondance ne pouvant être
livrée au Canada au Service des publications 555,
boul. Roland-Therrien, Longueuil (QC) J4H 3Y9.



(2011-10-24)

Le club boursier intéresse le MAPAQ

La Terre faisait récemment état de l'idée de club-conseil boursier, soutenue par des producteurs du Centre-du-Québec, de disposer de conseils indépendants subventionnés sur le cours des principaux produits agricoles cotés en Bourse. De bons conseils permettraient de sécuriser l'achat d'intrants et la vente des produits de façon à dégager plus facilement une marge bénéficiaire.

Interrogé sur la question, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a donné son avis après la publication de notre article du 10 novembre.

« L'utilisation des marchés à terme est considérée par le MAPAQ comme un excellent outil de gestion des risques. Ces marchés nécessitent cependant une bonne compréhension

de leur fonctionnement. La formation et les services-conseils que pourrait fournir un club boursier apparaissent donc comme des actions à encourager », affirme le ministre, qui ajoute que ce club pourrait aussi « compléter » le Service de gestion des risques du marché (SGRM) du secteur porcin lorsqu'il reprendra ses activités. Le MAPAQ précise que le projet de club

boursier pourrait être évalué dans le cadre des programmes existants et que le ministère est « à première vue favorable » au projet, qui mériterait toutefois d'être précisé. T.L.

Votre opinion

Faites-nous part de votre opinion par la poste ou à redaction@laterre.ca. Ne peuvent être publiées que les lettres d'au plus 375 mots, signées et accompagnées de votre adresse et de votre numéro de téléphone, qui seront gardés confidentiels. Nous nous réservons le droit d'abrégier les lettres publiées.

Résultats du sondage hebdomadaire sur laterre.ca

Êtes-vous satisfait de voir émerger un nouveau parti politique?

Oui 62% | Non 29% | Ne sais pas 9% | Nbre de votes 96



PIONEER
UNE ENTREPRISE DUPONT

Science et service.
succès assuré™

Chez Pioneer, nous ne prenons pas notre rôle de meneur pour acquis. Nous travaillons fort à gagner votre clientèle à chaque année, avec de solides génétiques et des conseils agronomiques avisés qui livrent des résultats maximums au seul endroit où ça compte. Sur votre ferme.

Grâce à vous, les semences Pioneer sont utilisées sur deux fois plus de fermes et deux fois plus d'hectares de maïs et de soya que toute autre marque de semences au Canada.

Être meneur se mérite une récolte à la fois.

Plus de fermes. Plus d'hectares.
Nous sommes Pioneer.

Nous sommes Pioneer

www.pioneer.com

Toutes les ventes sont sous réserve des conditions contenues dans les documents d'étiquetage et d'achat. SM Marques de commerce et de service dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée.
© 2011 PHL PR2044 EBrandEquip_LaT_B_F

ACTUALITÉ

Porc : bilan et perspectives

JULIE MERCIER

BROMONT — Le temps de leur assemblée semi-annuelle, les délégués de la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ) ont fait le bilan des dernières années avant de se projeter dans le futur. D'entrée de jeu, le directeur général de l'organisation, Jean Larose, a brossé le portrait du chemin parcouru au cours des dix dernières années, soit une succession de crises (environnement, taux de change, santé). Toujours en pleine crise des liquidités, les mesures de resserrement à l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) limitent sa capacité à soulager les éleveurs lorsque le déficit des fonds est élevé, a expliqué M. Larose. À la fin de l'année, plus de 300 M\$ du déficit du fonds d'assurance porcine seront remboursés. « C'a causé des problèmes de liquidités, mais c'est un acquis et la Stratégie d'adaptation commence à donner des résultats », a résumé M. Larose. En effet, en date du 16 novembre, 59 dossiers porcins ont été acceptés au Programme de remboursement des intérêts sur les prêts pour des montants autorisés de 12,9 M\$, a indiqué le vice-président

au financement de La Financière agricole du Québec (FADQ), Ernest Desrosiers. Selon les chiffres présentés par M. Desrosiers, les entreprises porcines au Québec ont encaissé une perte moyenne de 20 800 \$ en 2009. Cette donnée a fait réagir plus d'un délégué qui y voyait la preuve noir sur blanc de la crise qui touche leur secteur. « Pendant trois ans, nous avons prédit que nous allions frapper un mur d'enfer et là, d'un coup sec, le feu est pogné dans la cabane », a critiqué Mario Gagné, président du Syndicat des producteurs de porcs de la région de Québec. « Je ne comprends pas que ceux qui nous approvisionnent fassent de l'argent et ceux qui achètent notre produit aussi. Où avons-nous failli à notre tâche? » a renchéri son collègue de Lanaudière, Jacques Clermont.

À court terme, la lutte à la crise des liquidités constitue la priorité numéro 1 de la FPPQ. Celle-ci a obtenu certains gains avec le retrait de la marge d'anticipation pour le calcul des primes d'ASRA pour 2011 de même que l'application graduelle du retrait des 25 % les moins efficaces de l'enquête de coût de production. De plus, une seconde baisse de primes devrait être annoncée sous peu. La FPPQ tra-



Les dirigeants de la Fédération des producteurs de porcs du Québec ont dressé le bilan des dernières années de crise avant de regarder les perspectives de leur secteur.

vaille aussi à optimiser l'actuelle Convention de mise en marché, notamment en ce qui concerne l'écoulement des porcs, les cahiers des charges et le partage des risques et des marges entre les producteurs et les transformateurs.

Bilan et perspectives

Selon le portrait du secteur porcine présenté aux délégués par le sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture du Québec, Bernard Verret, et la coordonnatrice du secteur porcine, Réjeanne Asselin, la produc-

tion québécoise se dirige vers une baisse de près de 4 % de porcs entre 2010 et 2011. Les perspectives du marché s'annoncent néanmoins intéressantes pour le reste de l'année 2011 et pour 2012. Selon l'économiste principal chez Financement agricole Canada, Jean-Philippe Gervais, la forte croissance économique des pays émergents devrait alimenter la demande en protéines animales. Toutefois, cette tendance devrait également maintenir la pression sur les prix des intrants.

La convention sous la loupe

BROMONT — Porcs en attente, mauvais partage de la richesse avec les transformateurs, primes inéquitables entre les éleveurs, les délégués de la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ) ont profité de leur assemblée semi-annuelle pour dresser la liste des irritants face à l'actuelle convention de mise en marché et mis la table pour les négociations de la prochaine.

L'actuelle convention, qui se termine en septembre 2013, a permis de réaliser des avancées, notamment une réduction des frais de mise en marché et le paiement des porcs au prix américain, un gain de 100 M\$ depuis deux ans, calcule la FPPQ. Néanmoins, de l'avis de plusieurs producteurs, le véritable partenariat d'affaires, attendu avec cette nouvelle convention, n'a pas donné les résultats escomptés. « Au lieu de faire un véritable partenariat, de partager leurs marges, les transformateurs profitent de nos difficul-

tés et rachètent les producteurs », a critiqué Jean-Guy Hamelin, président du Syndicat des producteurs de porcs de Saint-Jean-Valleyfield.

Les problèmes de porcs en attente ont suscité beaucoup de mécontentement. « À 400 000 porcs produits de moins, ce n'est pas normal qu'on ait des porcs en attente », a fait remarquer un autre délégué. Les participants ont demandé que les animaux du Québec soient abattus en priorité par rapport à ceux de l'Ontario et que les éleveurs soient compensés pour les porcs déclassés à la suite d'une attente prolongée. Les délégués ont de plus revendiqué un prix couvrant le coût de production, une meilleure répartition des marges des transformateurs de même qu'une identification claire du porc du Québec sur les tablettes. Ils ont également réclamé plus de transparence dans les primes versées par les acheteurs et les assignations aux abattoirs, une méca-

nique que certains ont remise en question. Ils étaient aussi nombreux à dénoncer la règle des « agents libres », qui permet d'assigner à un autre abattoir les porcs d'un bâtiment vide pendant six mois. Selon certains délégués, cette règle favoriserait l'intégration, qui serait d'ailleurs en « montée fulgurante ».

Un peu d'histoire

Toute cette activité « bilan et perspectives », tenue en atelier et en plénière, avait pour but de nourrir le travail du comité de réflexion sur la mise en marché de la FPPQ. « Il n'y aucune convention qui est parfaite. C'est un éternel recommencement », a d'ailleurs fait remarquer M^e Johanne Brodeur, lors d'une présentation de l'historique de la commercialisation du secteur porcine. Pour sa part, Robert Fournier, un éleveur d'expérience, a rappelé les premiers pas du plan conjoint. « Au début des années 70, je faisais des porcs à contrat avec un meunier.

On se divisait les profits et je ne sentais pas le besoin de partager avec tous les producteurs », a-t-il confié. À la fin des années 70, le début de la concentration de l'abattage entre les mains de quelques gros joueurs changeait radicalement la donne. « On a fait signer le plan conjoint. Ça n'a pas été facile. C'a pris presque huit ans avant qu'on puisse démarrer l'encan. Aujourd'hui, qu'est-ce qu'on pourrait faire pour améliorer notre sort? Dans le porc, on dirait qu'on ne peut jamais atteindre notre zone de confort. Il faut essayer de trouver d'autres manières, mais collectivement », a résumé le producteur.

Au chapitre des résolutions, les délégués ont adopté à la majorité l'idée de bonifier les programmes actuels de sécurité du revenu ou développer un programme spécifique pour soutenir efficacement les producteurs de porcs non liés à la transformation. J.M.

Droit à la syndicalisation : producteurs et syndicats croisent le fer

YVON LAPRADE

Le dossier touchant la syndicalisation des travailleurs agricoles au Québec sera débattu en Cour supérieure, à Montréal, à compter de mercredi, et ce, jusqu'à vendredi de cette semaine.

« Nous faisons face à un groupement de producteurs qui refusent systématiquement toute tentative de syndicalisation. Et nous savons que peu importe la décision du tribunal, il y aura appel. Ça s'annonce long », prédit le président du Conseil québécois des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTQ), Louis Bolduc. De son côté, le directeur général de FERME (Fondation des entreprises en recrutement de main-d'oeuvre agricole étrangère), René Mantha, ne cache pas que les producteurs « sont déterminés à se battre pour gagner ». Il croit que c'est « une question de survie ». « Nous ne pouvons nous permettre d'avoir des employés syndiqués sur nos fermes. Cela ferait augmenter nos coûts de production et plusieurs producteurs seraient contraints d'abandonner », plaide le directeur général.

Il dit toutefois avoir « bon espoir » de fermer ce dossier en 2012, en présumant que la Cour supérieure invalidera une décision rendue en avril 2010 par le commissaire Robert Côté, de la Commission des relations du travail, et qui était favorable au syndicat des TUAC.

Dans ce cas-ci, FERME veut s'appuyer sur une décision rendue par la Cour suprême en mai 2011, qui vient d'en invalider une autre rendue précédemment par le même tribunal en Ontario. « Ce jugement signifie que les 80 000 travailleurs agricoles de

l'Ontario n'ont pas le droit de se syndiquer », dit René Mantha.

Au Québec, les TUAC affirment parler au nom de tous les travailleurs dans les fermes, mais Louis Bolduc, qui est à leur tête, considère que le droit à la syndicalisation pourrait « améliorer

grandement le sort » des quelque 5000 travailleurs étrangers qui remplissent des contrats qui s'étirent sur neuf mois, très souvent.

« Il serait faux de prétendre qu'ils ne sont pas tous bien traités, mais il y a encore des abus », a-t-il conclu.

C'EST FACILE D'ATTEINDRE VOTRE BUT
QUAND VOUS FAITES ÉQUIPE AVEC

la bonne combinaison.

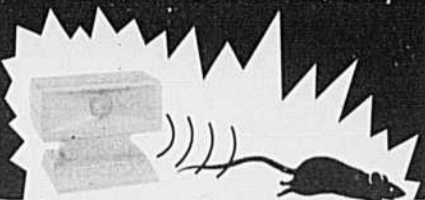


DEKALB^{MD} COMBINE LA GÉNÉTIQUE ET LES CARACTÈRES TECHNOLOGIQUES QU'IL VOUS FAUT POUR CONNAÎTRE UNE SAISON GAGNANTE DANS LE SOYA.

Les producteurs de soya ont découvert qu'il se passe quelque chose d'incroyable quand on réunit la génétique de marque DEKALB^{MD} et la technologie des caractères Genuity^{MD}. Avec le soya Genuity^{MD} Roundup Ready 2 Rendement^{MC} de DEKALB^{MD}, les producteurs obtiennent plus de grains par gousse et plus de kilos par hectare. Cette combinaison offre un net avantage de rendement sur le soya Roundup Ready^{MD} original. Contactez votre détaillant DEKALB dès aujourd'hui ou visitez DEKALB.ca pour voir comment la génétique DEKALB et les caractères technologiques Genuity^{MD} peuvent vous aider à atteindre vos objectifs de rendement cette saison.



EXPULSEUR ULTRASONIQUE



RÉVOLUTIONNAIRE! ULTRA-EFFICACE CONTRE RATS, SOURIS...élimine sans Aucune odeur ni cadavre.
Correction une fois pour toute
Prévention discrète et durable

X-PULSOR Protège 365 jours
Par année depuis 1991

Homologué. Permis fédéral
Recommandé pour résidences, fermes, commerces
NOS CLIENTS SONT SATISFAITS... ET VOUS?
CONTINENTAL SERVICES INTÉGRÉS INC.
1-800-265-9145

153843

VEUILLEZ TOUJOURS SUIVRE LES RÈGLES APPLICABLES À LA COMMERCIALISATION DES GRAINS ET À TOUTES LES AUTRES PRATIQUES D'UTILISATION RESPONSABLE AINSI QUE LES DROITS GARANTIS SUR LES ÉTIQUETTES DES PESTICIDES. Ces produits sont destinés au Soya Sans OGM aux producteurs de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec et de l'Ontario. © 2011 DEKALB L.L.P. 150797

150797

ACTUALITÉ

Débat musclé sur la gestion de l'offre à la Chambre des communes



THIERRY LARIVIÈRE
tlariviere@laterre.ca

Interpellé à la Chambre des communes par le NPD, le premier ministre a martelé son appui à la gestion de l'offre de façon claire.

La chef de l'opposition officielle a d'abord souligné que le Canada n'était « pas le bienvenu » dans les discussions sur le partenariat transpacifique (Trans-Pacific Partnership ou TPP), justement à cause de son système de gestion de l'offre.

« La position du Canada est toujours de protéger et de promouvoir tous nos secteurs dans des négociations de libre-échange partout dans le monde, y compris de protéger et de promouvoir notre système de gestion de l'offre. Cependant, la position de ce gouvernement et nos intérêts sont toujours mieux protégés avec la présence du Canada à la table. Les autres partenaires ont maintenant exprimé le désir de voir le Canada participer, et nous avons l'intention de le faire », a répondu le premier ministre Stephen Harper, le 15 novembre à Ottawa.

Le NPD a par la suite exigé des garanties au gouvernement étant donné l'inquiétude soulevée par les négociations du partenariat transpacifique dans lesquelles le Canada s'est engagé récemment. Le premier ministre a simplement répété que la position de son gouvernement était « bien connue » et a accusé le



Stephen Harper

NPD d'être réfractaire à tous les traités de libre-échange. Nycole Turmel a par la suite demandé au premier ministre d'affirmer si la gestion de l'offre fait oui ou non partie des négociations, ce que le premier ministre n'a pas fait directement. « À la table de négociation, notre intention est toujours de protéger et de promouvoir les intérêts de tous les secteurs canadiens, dont ceux assujettis au système de gestion de l'offre. C'est la position que nous avons adoptée dans toutes les négociations auxquelles nous avons participé jusqu'ici, y compris celles avec l'Union européenne auxquelles prennent aussi part les provinces, dont le Québec », a répliqué le premier ministre.

Le NPD doute toujours

Le député du NPD de Compton-Stanstead est intervenu aux Communes le lendemain (16 novembre) en questionnant le ministre du Commerce international sur le même sujet. La réponse du ministre Ed Fast a été similaire à



Nycole Turmel

celle de son chef. « Mais nous sommes néanmoins fort inquiets », reconnaît en entrevue à la Terre le député néo-démocrate Jean Rousseau et critique adjoint en matière d'agriculture. Ce dernier a voulu rappeler au gouvernement de Stephen Harper que « le système en place est très efficace » et que ce serait « une catastrophe pour les producteurs (dans le lait et la volaille) de changer les règles du jeu ». M. Rousseau doute de la bonne foi du gouvernement étant donné son vif intérêt pour le partenariat trans-

pacifique, un nouveau groupe de libre-échange pour la zone Asie-Pacifique et sa récente décision de briser le monopole de la Commission canadienne du blé.

« Nous savons que le gouvernement a une forte propension pour tout ce qui est libre marché et on entend des rumeurs qui ont de quoi nous alarmer. On ne voudrait pas que la gestion de l'offre serve de monnaie d'échange dans les négociations transpacifiques », soumet le critique adjoint. Une de ces rumeurs est que Stephen Harper ouvrirait les frontières canadiennes en échange de meilleures conditions pour exporter le pétrole de l'Ouest canadien en Chine, par exemple.

En attendant, le député Rousseau invite les producteurs agricoles à exercer de la pression sur le gouvernement à Ottawa. « Nous devons bouger rapidement pour protéger nos fermes, qui sont notre richesse. »

Avec la collaboration d'Yvon Laprade

Jean Charest réagit

Le premier ministre Jean Charest a affirmé que la gestion de l'offre en matière agricole était « non négociable ». Le premier ministre, qui était interrogé le 15 novembre à Montréal, a précisé que tout comme pour la négociation d'un accord commercial avec l'Union européenne, il n'a jamais été prévu que la question de la gestion de l'offre soit traitée ailleurs que dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). T.L.

300 exposants

Conférences

Gala Cérès

Un rendez-vous technique et d'affaires unique au Québec

Visitez-nous régulièrement!

www.salondelagriculture.com

Salon de l'agriculture

Du 10 au 12 janvier 2012

Faites le plein d'information...

Matinée Banque TD

- Investir pour faire de l'argent
- Avec le cœur, sans orgueil ni émotion
- Bien équilibrer l'actif et le passif
- Optimiser les ressources
- Bien visualiser, anticiper et contrôler

Matinée Valacta

- Gérer et décider avec Lac-T
- Détecter l'acétonémie c'est facile
- Produire du lait bio de qualité
- Automatiser l'alimentation des génisses

Matinée Le Bulletin des agriculteurs

- Profiter de la volatilité des marchés
- Cultiver sans compacter comme Clay Mitchell, agriculteur en Iowa
- Scruter à la loupe ses moindres interventions
- Bien intégrer la technique sous nos conditions

Pavillon des Pionniers et Centre BMO
2730, av. Beauport, Saint-Hyacinthe QC J2S 4M8
Sortie 130 aut. 20 (site de l'Expo de Saint-Hyacinthe)
De 9h à 17h • Entrée: 12\$ • Stationnement gratuit
450 771-1226 • info@salonagr.qc.ca

En partenariat avec:



Le prix du quota ne baissera pas de sitôt



JEAN-CHARLES GAGNÉ
jcgagne@laterre.ca

Le prix du quota est souvent montré du doigt par les opposants au système de gestion de l'offre. Mais le quota laitier, qui se négocie au prix plafond de 25 000 \$/kg, n'est pas appelé à baisser prochainement. « Il n'y a pas de discussions en ce sens actuellement », a confirmé à la *Terre* le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Marcel Groleau, le 14 novembre dernier.

« L'orientation prise par les producteurs des cinq provinces qui mettent tous les revenus du lait en commun (P-5), dans le cadre de l'harmonisation des politiques de quota, contribue toutefois à réduire ce prix », a expliqué M. Groleau. Cette orientation veut que « toute nouvelle hausse de quota octroyée aux producteurs de lait soit

non négociable ». Or, les producteurs de lait du Québec vont bénéficier d'un quota non négociable à hauteur de 9,5 % à compter du 1^{er} décembre 2011. « En pratique, cela ramène le prix du quota autour de 22 000 \$/kg », a noté M. Groleau.

Ce dernier a soulevé une autre raison pour ne pas abaisser le prix du quota. « Le prix actuel du quota permet le transfert, ainsi que la rentabilité, de fermes laitières complètes (terres, bâtiments et troupeau) à l'extérieur des familles qui les possèdent. Notre objectif est donc atteint », a expliqué M. Groleau.

Rappelons que les producteurs de lait ont établi le prix plafond à 30 000 \$ en assemblée générale extraordinaire, en novembre 2006. Ils l'ont fixé à 28 000 \$ à l'assemblée générale d'avril 2007 et l'ont abaissé de 100 \$/mois jusqu'à ce qu'il atteigne 25 000 \$, en janvier 2010.

Cercle vicieux

Le prix du quota a déjà atteint

33 000 \$ au Québec. Plusieurs ont signalé que la spéculation était à l'origine de ce pic historique. M. Groleau préfère parler de « cercle vicieux ». « Nous n'étions pas dans une situation où des spéculateurs achetaient du quota pour le revendre à répétition. En fait, nous étions dans un cercle vicieux où la capacité d'emprunt des fermes augmentait avec la prise de valeur du quota, ce qui permettait aux propriétaires d'acheter du quota plus cher. De plus, la prise de valeur continue du quota rendait le risque du prêteur à peu près nul. » Selon M. Groleau, le prix du quota a certes progressé en raison de l'offre et de la demande. « Mais cette règle n'explique pas tout, car certains mois le prix a augmenté alors que l'offre dépassait la demande, a-t-il ajouté. Il y a aussi un effet du système de vente centralisé lui-même, vu que les quantités offertes ne sont pas connues à l'avance. Le prix le plus élevé jouait un rôle déterminant. »



Prograin

Un monde de Soya

**Ce grain est un
choix payant**



Dans ses installations modernes, Prograin évalue et analyse plus de variétés de semences que toute autre entreprise du Québec ou de l'Est de l'Ontario au moyen d'un équipement à la fine pointe de la technologie.

Les variétés de la gamme IP® de Prograin sont tout simplement synonymes de performance. Figurant parmi les meilleures semences selon le RGCO, elles sont parfaitement adaptées au climat de chez nous et s'imposent comme un excellent choix pour les producteurs qui recherchent un coût de semence inférieur et une prime supérieure.



1 800 817.3732
semencesprograin.com

® Les logos Prograin et IP sont des marques déposées de Semences Prograin Inc.

LA TERRE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

« Il n'y a rien qui arrive pour rien »

JULIE MERCIER

ROQUEMAURE — Geneviève Châteauevert et Mathieu Plourde ne pensaient jamais faire leur vie en agriculture, même si tous deux étaient nés sur une ferme. Ce n'est pas ce qu'ils avaient d'abord choisi. Lui faisait sa vie comme opérateur forestier, elle, en administra-

Lorsque l'Abitibi est secouée par la crise forestière, Mathieu perd son emploi d'opérateur. Il devient alors chef d'équipe dans une usine, mais avec Geneviève, ils caressent le projet d'acquiescer une ferme.

Pourtant, à la fin des années 80, Mathieu, alors âgé de 12 ans, ne s'était pas ému de voir son père vendre ses vaches et se départir de ses terres. « Je

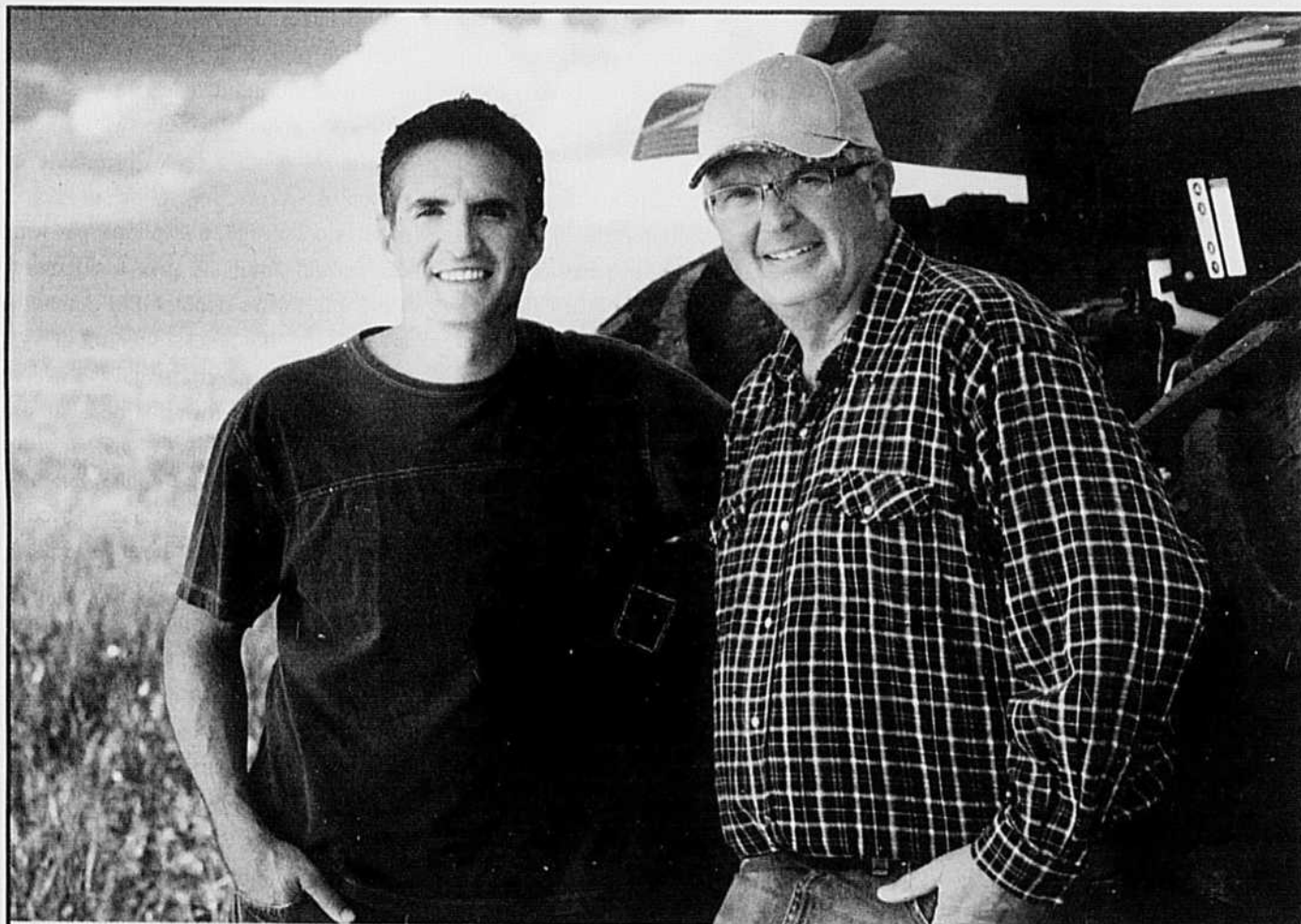
voyais seulement le fait que je ne me lèverais plus le matin pour aller chercher les vaches! » Cependant, il travaille dans des fermes au fil des années et même à la ferme des parents de Geneviève. « J'aimais ça et je savais que je pourrais faire ma vie là-dedans. »

Le hasard fait bien les choses puisque, au moment où le couple décide d'acheter une ferme, les parents de la jeune

femme, qui ont acquis la grange et les terres de la famille de Mathieu, leur proposent de les leur revendre. « C'est le destin qui a voulu qu'on rachète les terres familiales », croit Geneviève. En attendant d'avoir leurs propres animaux, Mathieu donne un coup de main à des agriculteurs du coin. En aidant Régis Bégin, un producteur laitier de Sainte-Germaine-Boulé, Mathieu apprend l'existence du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières de la Fédération des producteurs de lait du Québec, qui offre un prêt de quotas de 12 kilogrammes. « Sur le coup, nous nous sommes dit, c'est fou! C'est bien trop d'investissements », se rappelle Geneviève. Le couple réalise toutefois que les garanties nécessaires pour posséder une ferme avec quelques bovins de boucherie sont très élevées. Ils décident donc de tenter leur chance en production laitière.

Pendant l'hiver 2010, Geneviève rédige leur dossier de candidature au programme d'aide à la relève. Les deux jeunes gens récoltent également les appuis de toute la communauté agricole du coin. En parallèle, ils s'appliquent à apprendre le métier chez M. Bégin. « Régis, c'est notre mentor. C'est un maître éleveur, pas un deux de pique! » insiste Mathieu, de l'admiration dans la voix. Au cours de l'été 2010, le couple reçoit finalement son prêt de quotas. « À partir de là, tout a roulé à fond », résume Mathieu. « Et depuis ça n'arrête pas », poursuit Geneviève. L'ancienne étable, désuète, passe sous le pic des démolisseurs. « Nous avons gardé un mur et nous sommes repartis avec les vieilles fondations », décrit Geneviève. Les corvées se succèdent pour accueillir les vaches avant le gel. En parallèle, les deux conjoints magasinent leur troupeau. « Régis a été notre guide, et tous les cultivateurs ont été corrects. Nous avons eu de bons rabais », relate Mathieu, avec gratitude.

À la mi-novembre, leurs nouvelles pensionnaires, une majorité d'Holstein et deux Ayrshire, arrivent enfin. Le matin de la première traite, le système ne fonctionne pas encore! Aujourd'hui, après un an d'exploitation, les émotions fortes ont fait place à une routine rassurante. Les deux producteurs doivent néanmoins relever certains défis. « Le bout le plus dur, c'est que nous n'avons pas beaucoup de machinerie et il n'y a pas de travail à forfait ici », explique Geneviève.



Partez du bon pied

Prenez un bon départ avec le prêt Transfert

Les jeunes agriculteurs sont importants pour l'avenir de l'agriculture; obtenir le bon financement l'est tout autant. Le prêt Transfert vous permet de démarrer sans faire de mise de fonds. Les intérêts sont calculés sur le montant décaissé seulement, ce qui vous permet d'accumuler de l'avoir rapidement ou de gérer votre flux de trésorerie. C'est votre choix.

Pour obtenir plus de détails sur le prêt Transfert, appelez le bureau de FAC le plus près de chez vous au 1-800-387-3232.

www.fac.ca

LA TERRE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les deux ont finalement fait l'achat d'une presse à balles rondes à cœur dur pour cultiver leur centaine d'acres et les terres qu'ils louent.

Leur entreprise, la Ferme laitière Sainte-Anne, baptisée ainsi en l'honneur de leur village, compte une trentaine de vaches, dont 25 en lactation. « J'aime bien tirer les vaches, tout seul, dans ma bulle », confie Mathieu. De son côté, Geneviève soigne les vaches et gère la paperasse. Le couple trouve aussi le temps de s'impliquer dans son milieu. Mathieu est conseiller municipal et pompier volontaire tandis que Geneviève occupe la présidence du comité de développement de Roquemaure et la direction générale de

l'Office municipal d'habitation. Les deux amoureux peuvent compter sur l'aide de leur famille respective. Leur projet repose d'ailleurs sur les valeurs familiales. « Je déjeune avec mes petites tous les jours. Lorsque j'étais dans le bois, je partais à longueur de semaine », ajoute Mathieu. Les petites, Nell et Ena, profitent même d'une salle de jeu dans l'étable. « Au début, les filles étaient un peu craintives. Aujourd'hui, elles courent dans l'étable, charrient la moulée, donnent du foin aux petits veaux et leur donnent des noms », lance fièrement Geneviève. « Nous espérons leur donner le goût de l'agriculture. Notre but c'est d'être plus familial, de leur apprendre la valeur du travail », termine Mathieu.



Mathieu et Geneviève en compagnie de leur petite famille : Nell, 4 ans, Ena, 2 ans, et Loïc, alors âgé d'à peine 3 semaines. Le petit coquin s'est pointé le nez la journée où la fosse était construite!

L'agriculture de la débrouillardise

L'agriculture en régions périphériques telles que l'Abitibi-Témiscamingue doit surmonter des défis souvent proportionnels à l'éloignement du cœur de la province.

Tout comme leurs ancêtres défricheurs, les agriculteurs de l'Abitibi-Témiscamingue doivent négocier avec les aléas des marchés forestiers et miniers. Cet état de fait s'avère particulièrement problématique au chapitre de la main-d'œuvre. Alléchés par des salaires faramineux, plusieurs ouvriers délaissent l'agriculture au profit des mines. « Avec l'or à 1600 \$/once, le marché de l'emploi est fou dans la région. Il y a quelques années, les mines, c'était plus tranquille, mais là, c'est la folie furieuse. Présentement, le plus gros défi, c'est la main-d'œuvre », révèle Éric Lafontaine. L'éleveur bovin de Dupuy, en Abitibi-Ouest, vient de perdre son em-

ployé, parti travailler... dans les mines.

Son confrère, Richard Ayotte, abonde dans le même sens. « Le plus difficile, c'est la main-d'œuvre. Les gars dans les mines gagnent de 40 à 60 \$/heure », explique le jeune homme qui exploite un élevage de vache-veau avec sa conjointe Karine Bérubé.

Le boom minier affecte également le coût des métaux et du béton. La Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue observe même un écart important de coûts entre le secteur plus minier de l'Abitibi et celui du Témiscamingue. La distance des grands centres se traduit également dans le coût des matières premières, notamment celui du béton pour la construction des ouvrages de stockage du fumier. « Le transport coûte plus cher que la chaux elle-même! Et ici, nous n'avons pas accès aux sous-produits », note Richard Ayotte. Tous ces éléments

s'additionnent pour faire gonfler les coûts de production des agriculteurs de la région.

L'éloignement complique souvent l'accès aux spécialistes et à la formation. « Ça prend une journée pour y aller, une journée pour la formation et une journée pour revenir », témoigne Richard Dessureault, vigneron au Témiscamingue.

Une pénurie de médecins vétérinaires frappe aussi la région. Éric Lafontaine ne peut compter que sur un praticien au Témiscamingue, à plus de trois heures de route, et un autre à Amos, à près de deux heures de transport. Sans compter que les distances à parcourir limitent leurs champs d'intervention.

Sur une note plus positive, le climat plus nordique de l'Abitibi-Témiscamingue constitue un avantage. « Nous avons de beaux hivers secs et froids », illustre Richard Ayotte, dont les animaux brou-

tent à l'extérieur toute l'année. De plus, le prix des terres s'avère « encore très raisonnable », selon le jeune homme qui possède près de 40 lots dans trois municipalités et qui en défriche encore. Mais qui dit terre abordable dit aussi améliorations à apporter. Le drainage agricole est peu répandu en Abitibi, et les terres à vendre se font rares sur le marché. Les propriétaires non-agriculteurs démontrent souvent un fort attachement pour le lot familial, souvent défriché par leur grand-père, et refusent de le vendre. Plusieurs agriculteurs sont ainsi locataires des terres qu'ils cultivent. Une situation qui amène son lot d'incertitudes. C'est le cas pour Éric Lafontaine et sa conjointe, Hélène Noël. « À peu près la moitié de nos terres est en location. Ces terres-là, nous ne pouvons pas les améliorer », souligne le producteur bovin. J.M.

**NOUVEL
ENTREPÔT
SUR LA
RIVE-SUD!**



montrealautoprix.com

AVEZ-VOUS VOTRE RAPPORT DU MARCHÉ?

Recevez votre «Rapport du marché» GRATUITEMENT à tous les mois, un outil de comparaison indispensable vous permettant de payer le plus bas prix possible.

Nom: _____ Ville: _____

Adresse: _____ Code postal: _____ Courriel (facultatif): _____

Oui, je veux mon Rapport du marché pour les six prochains mois.

4900, Métropolitain est, St-Léonard (Entrepôt)
5800, Côte-de-Liesse, Ville Mont-Royal (Entrepôt et mécanique)
3475, boul. Taschereau, St-Hubert (Entrepôt)

Téléphone: 1 866 638-2133 Télécopieur: 514 593-7488 Courriel: info@mtlautoprix.com



Envoyez ce coupon au: Montréal AutoPrix, 4900, Métropolitain Est, St-Léonard, Montréal (Québec) H1S 3A4
Vous pouvez maintenant vous inscrire sur le web : www.mtlautoprix.com

ACTUALITÉS

Grand Montréal : pas de dézonage agricole avant 2031, réitère l'UPA

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement du Grand Montréal doit aller plus loin et empêcher tout dézonage agricole pour toute sa durée (2011-2031) vu la disponibilité, en zone blanche, de 16 000 hectares pour satisfaire les besoins résidentiels, commerciaux et industriels. C'est la requête réitérée par l'Union des producteurs agricoles (UPA), le 17 novembre, à la suite de la divulgation du rapport de consultation publique de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur le Plan. Pour l'heure, ce rapport limite à cinq ans la période de gel de la zone agricole pour les 82 municipalités de la CMM.

L'UPA fait de plus valoir que ce rapport n'insiste pas assez sur le fait que le territoire agricole constitue la base du garde-manger des Québécois et l'assise de la souveraineté alimentaire. La zone agricole ne couvre que 2 % du territoire au Québec et ne doit plus être considérée comme « en attente d'urbanisation », dit-elle.

Le rapport de consultation avance que « la zone agricole doit être vue comme un joyau alimentaire à protéger et à mettre en valeur ». Il reprend la proposition du Plan voulant que chaque MRC se dote d'un plan de mise en valeur de la zone agricole (PDZA). L'idée de hausser de 6 % la superficie des terres cultivées a par ailleurs été très bien reçue. On y voit l'occasion de

favoriser l'agriculture périurbaine et urbaine ainsi que l'achat local. On demande aussi d'évaluer le potentiel agricole des terres en friche et de poursuivre le remembrement des terres agricoles. On précise que la notion de paysage doit être intégrée à l'objectif de la protection et de la mise en valeur du territoire agricole.

Rappelons que l'UPA fait partie d'une coalition de 24 organisations de la société civile qui réclament un Plan renforcé, notamment de la protection du territoire agricole, du développement du transport collectif, d'une plus forte concentration des ménages à proximité des services de transport en commun. Le groupe réclame également la création d'une ceinture verte. Il s'agit là de conditions indispensables pour que la région de Montréal prenne le virage du développement durable, signale la coalition.

Périmètres

Deux grandes tendances se dégagent des 87 mémoires qui ont abordé la question du périmètre métropolitain que le Plan veut geler pour cinq ans. D'un côté, l'UPA, les groupes environnementaux et certaines municipalités favorisent ce gel, qu'ils souhaitent jusqu'en 2031. De l'autre côté, les maires, les milieux d'affaires des couronnes ainsi que l'APCHQ (Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec) et le Conseil du patronat du Québec estiment que ce gel va freiner le dévelop-



Pour l'heure, le rapport de consultation publique de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur le Plan limite à cinq ans la période de gel de la zone agricole.

pement et faire perdre des revenus aux municipalités, basés pour près de 70 % sur l'impôt foncier. Le rapport reconnaît que la fiscalité municipale n'est pas adaptée à une gestion durable de l'urbanisation et recommande d'inclure au Plan l'enjeu de la diversification des sources de revenus des municipalités. Durant la consultation, des participants ont même suggéré de compenser financièrement les municipalités pénalisées par le maintien de la zone agricole. Les opposants au gel craignent aussi un

déplacement de l'étalement urbain vers les municipalités du pourtour de la CMM. D'où la suggestion du rapport voulant que les MRC limitrophes de la CMM devront se conformer aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire afin d'éviter le développement décousu et d'en assurer la cohérence.

La CMM a jusqu'au 31 décembre 2011 pour produire la version finale du Plan ainsi qu'une résolution d'adoption.

En **2012**
pensez soya!
Non-OGM

Ceresco vous offre des semences de qualités supérieures. Nous avons une variété pour votre région qui répond à vos exigences. Communiquez avec un de nos représentants, il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Quelques-unes de nos variétés IP :

- **Loriot** (natto) 2650 UTM - Résistant au phytophthora
- Nouveauté 2012 • **Sr Picor** 2750 UTM - Résistant à la sclérotinia
- **Havane** 2775 UTM - Excellent rendement stable
- Nouveauté 2012 • **Eider** 2800 UTM - Très bien adaptée au semis direct

Visitez notre site : www.sgceresco.com

1 888 427-7692

166, chemin de la Grande-Ligne • Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0

Mirabel aura sa gare



MARC-ALAIN SOUCY
masoucy@laterre.ca

Après deux tentatives infructueuses auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et du Tribunal administratif du Québec (TAQ), la MRC de Mirabel a finalement eu gain de cause en utilisant l'article 105 de la loi pour construire une gare en zone agricole.

En bref, cet article prévoit qu'elle peut se passer de l'autorisation de la CPTAQ pour utiliser des terres zonées vertes à des fins autres que l'agriculture si les services d'égout et d'aqueduc y sont déjà autorisés par un règlement municipal adopté avant l'instauration de la loi sur la protection du territoire agricole. C'est effectivement le cas en bordure de la rue Victor de l'ancienne paroisse de Saint-Janvier, où deux producteurs verront leur terre amputée pour la construction de la gare d'un train de banlieue à laquelle se joindra un terrain de stationnement de 400 places. Conformément à l'article 105, l'expropriation s'appliquera à un terrain de 120 mètres de largeur et de 260 mètres de longueur bordant cette rue. Le maire de Mirabel, Hubert Meilleur, a déclaré à la *Terre* qu'il n'a pas eu le choix

Deux producteurs verront leur terre amputée.

d'utiliser cet article à la suite des précédents refus de la CPTAQ et du TAQ.

Richard Maheu, le président de la Fédération de l'UPA de l'Outaouais-Laurentides, reconnaît l'importance du train de banlieue, mais il se dit également solidaire avec les deux producteurs de lait et de volailles qui verront leurs terres amputées. Il admet cependant, à contrecœur, que l'article 105 donne peu de recours à l'UPA pour contrer le projet du maire Hubert Meilleur. Il n'y voit d'ailleurs qu'une autre tentative de ce dernier pour déstructurer la zone agricole. « Quand un projet de gare en zone blanche situé tout près du même site a été présenté il y a quelques années, le maire s'est même prononcé contre; maintenant qu'il empîète sur des terres agricoles, il se dit pour », accuse le président. Ce dernier ne cache pas que le torchon brûle

depuis plusieurs années entre l'UPA et le maire de Mirabel. « Quand la gare et le stationnement seront construits, il est à prévoir que la Ville va prétexter l'argument de la déstructuration de ce milieu agricole pour demander son dézonage. C'est l'effet domino », prévient-il.

Même son de cloche du côté de Réal Proulx, vice-président du Syndicat de

base de l'UPA Sainte-Scholastique-Mirabel, qui considère que la protection du zonage agricole est un combat perpétuel à Mirabel. « Pour moi, il faut une étude indépendante qui prouve qu'il n'y a pas de place en zone blanche pour la construction de cette gare », a-t-il déclaré à la *Terre*.

Le maire Meilleur se défend bien d'être contre l'agriculture et affirme que

ceux qui le clouent au pilori sont « dans les patates ». « Demandez à M. Maheu, dit-il, si Mirabel n'est pas la seule ville qui met 50 000 \$ pour refaire les cours d'eau en milieu agricole, qui donne 50 000 \$ pour la relève agricole, 75 000 \$ pour les Coopératives d'utilisation de la machinerie agricole (CUMA) et qui soutient le Centre de formation agricole de Mirabel.



Excellent inventaire, venez faire votre choix!

La série 900
Six modèles
de 220 à 360 HP

VARIO TMS

La série 800
Cinq modèles
de 200 à 280 HP

TRACTOR OF THE YEAR 2011
Modèle 820
Tracteur de l'année 2011

PowerMix

FENDT EFFICIENT TECHNOLOGY

Pour un achat de fin d'année, c'est le bon temps.

Bossé & Frère inc
c'est LA place!

418 248-0955
275, avenue Bossé (Québec) G5V 2P4
MONTMAGNY
www.bosse-frere.com

FENDT
Pour les LEADERS

ACTUALITÉ

Un demi-million à l'acériculture

Une aide gouvernementale de 564 000 \$ permettra à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) de réaliser des projets de modernisation, de planification et de recherche. Fournie conjointement par Québec et Ottawa, cette aide s'inscrit dans le Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement.

ANDRÉ DUFOUR
Collaboration spéciale

SAINT-ANTOINE-DE-TILLY — L'annonce de ces projets a eu lieu le 15 novembre à l'usine-entrepôt que possède la FPAQ à Saint-Antoine-de-Tilly. À cette occasion, Pierre Corbeil, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a exprimé l'avis que l'investissement annoncé encouragerait

davantage la production et l'exportation du sirop d'érable québécois. Le Québec, dit-il, a raison d'être fier de ce délicieux produit, déjà vendu dans 50 pays et particulièrement apprécié par les Japonais, les Européens et les Australiens. M. Corbeil estime que le marché du sirop d'érable peut encore se développer considérablement.

De son côté, le député Jacques Gourde, de Lotbinière-Chutes-de-la-



Le ministre de l'Agriculture du Québec, Pierre Corbeil, visitait le 15 novembre l'usine-entrepôt de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ), à Saint-Antoine-de-Tilly, en compagnie de Serge Beaulieu, président de la FPAQ.

Chaudière, a déclaré par voie de communiqué que le gouvernement fédéral entend soutenir la compétitivité des acériculteurs. Ces producteurs, écrit-il, continueront d'offrir aux consommateurs « une gamme de produits de l'érable naturels, nutritifs et de haute qualité ».

Les projets

À même l'aide apportée, une somme de 360 000 \$ servira à améliorer le fonctionnement de l'usine de Saint-Antoine-de-Tilly. La pasteurisation sera accélérée grâce à l'installation de deux nouveaux réservoirs. De plus, un nouvel appareil permettra d'éviter toute perte de sirop lors du passage des réservoirs aux pasteurisateurs.

Environ 180 000 \$ seront consacrés à la recherche sur la qualité nutritive du sirop d'érable, peut-être même à ses vertus curatives. Les résultats de ces travaux inspireront, le cas échéant, les préposés à la mise en marché du produit.

Enfin, 30 000 \$ serviront à la préparation d'un plan stratégique sectoriel. Ce plan sera dressé à la suite d'une tournée de consultation auprès des producteurs et transformateurs. Il devrait entraîner une action concertée en vue du développement d'un secteur qui apporte, bon an, mal an, plus de 300 M\$ à l'économie du Québec.

50 M\$ du fédéral pour l'innovation

Le gouvernement fédéral débloque 50 M\$ afin de soutenir l'innovation en agroalimentaire.

Prévus au budget 2011, les 50 M\$ serviront à alimenter le Programme d'innovations agricoles (PIA) lancé le jeudi 10 novembre à Saint-Hyacinthe. « Le programme servira à transformer les idées novatrices en opportunités d'affaires viables. Il servira à huiler les rouages de l'innovation », a précisé Jacques Gourdes, député conservateur de Lotbinière-Chutes-de-la-Chaudière, au nom du ministre fédéral de l'Agriculture, Gerry Ritz. Le programme comporte deux volets distincts, l'un portant sur la création du savoir et le transfert des connaissances, l'autre, sur la commercialisation. Dans le premier volet du PIA, les fonds seront attribués à la recherche et au développement, à l'application et au transfert de connaissances et de technologie. Le volet commercialisation accordera des prêts remboursables aux entreprises, aux coopératives et aux organisations à but lucratif pour des projets de nature agro-industriels. Le PIA prendra fin le 31 mars 2013. J.M.

Félicitations à Thérèse Blondin pour ses 40 ans de service au sein de la Confédération de l'UPA



Thérèse Blondin est au service de l'Union depuis le 23 novembre 1971. Embauchée sous la présidence de monsieur Albert Alain comme commis à la liste des producteurs au Service d'adressage, d'expédition et de l'imprimerie, elle poursuit sa carrière au sein du Service de la comptabilité à titre de commis aux comptes clients puis de technicienne-comptable, poste qu'elle occupe encore à ce jour. Il va sans dire qu'elle a très bien connu l'évolution de l'organisation.

Travailler tout ce temps pour un même employeur est déjà peu commun, mais le faire avec autant d'assiduité et de professionnalisme, c'est remarquable. Défendant avec conviction les intérêts de ses clients, elle n'en demeure pas moins fidèle à son organisation.

C'est avec fierté que nous rendons hommage à Thérèse, pour ses 40 ans de service. Au nom de la direction et de tous tes clients, Félicitations!

*L'Union des producteurs agricoles
vous remercie de votre appui
pendant toutes ces années*

UPA L'Union des
producteurs
agricoles



PROMUTUEL

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE AGRICOLE

Les chaufferettes électriques

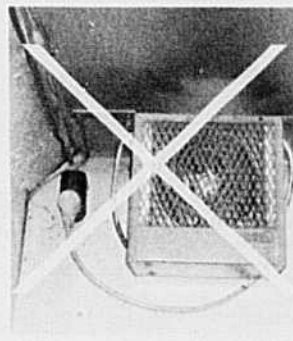
Malgré une pratique malheureusement trop répandue, les chaufferettes portatives de chantier de 4800W ne sont pas conçues pour être utilisées dans les bâtiments de ferme abritant du bétail ni dans ceux où l'atmosphère est humide ou poussiéreuse. Par ailleurs, comme son nom l'indique, cet appareil est destiné à un usage temporaire seulement, c'est-à-dire un chauffage d'appoint.

Portatif ?

Si votre appareil possède une fiche pour le branchement électrique (110V, 220V, 15A, 20A ou 30A), il est automatiquement considéré comme un appareil portatif !

Il est interdit de modifier un appareil de ce type en éliminant la fiche pour le raccorder en permanence. Non seulement toute modification à l'appareil annule sa certification d'origine, mais qui plus est, elle rend encore plus dangereuse son utilisation dans de telles conditions.

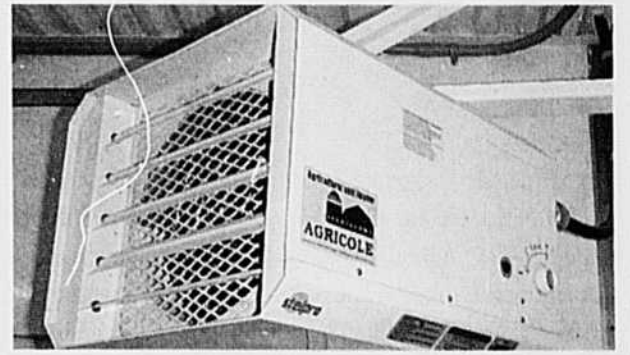
Bon appareil, mauvaise utilisation !



Utilisé en permanence, ce type d'appareil peut entraîner une surchauffe de la fiche.

Des solutions !

Il existe des appareils conçus pour un usage agricole et permanent. Fabriqués pour répondre aux normes les plus sévères en matière d'installation de produits de chauffage dans les bâtiments agricoles, les aérothermes scellés sont conformes aux normes du Code canadien de l'électricité. Résistants à la rouille et à la corrosion, certains modèles peuvent également vous permettre de réaliser une économie d'énergie.



Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller en prévention Promutuel.

GRANDE PREMIÈRE POUR LES AGRICULTEURS !

Agri-Santé

Assurance collective



- MÉDICAMENTS
- VIE
- SOINS PARAMÉDICAUX
- HOSPITALISATION
- VOYAGE
- 2^E AVIS MÉDICAL

Pour vous, votre famille et vos employés, une protection en assurance **médicaments, santé et vie***.

Vous bénéficiez d'une plus grande couverture qu'avec le régime de la Régie de l'assurance maladie du Québec et à moindre coût. **Aucun examen médical à passer !**

Communiquez avec votre agent en assurance de dommages Promutuel dès aujourd'hui.

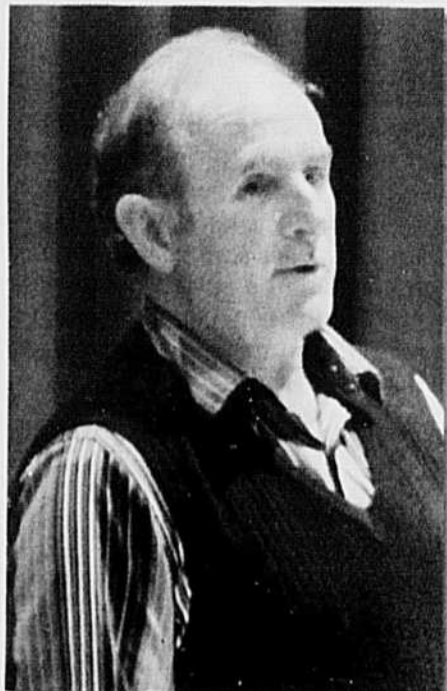
PRO de l'assurance agricole

PROMUTUEL

*Réservé aux membres-assurés en assurance agricole de Promutuel. Certaines conditions et limitations s'appliquent. Produit distribué par Promutuel et le Groupe financier AGA.

ACTUALITÉ

Les aquaculteurs du Québec sont inquiets



Normand Roy, président de l'Association des aquaculteurs du Québec, s'indigne du fait que le secteur de l'aquaculture se développe à grande vitesse à Terre-Neuve, tandis qu'au Québec, il stagne.

DENYSE BÉGIN

Collaboration spéciale

SAINT-HYACINTHE — La crainte de se voir forcés de renouveler leur certificat d'autorisation aux dix ans et aussi celle de n'obtenir aucune compensation s'il devait leur être refusé ont alimenté de vives discussions parmi les membres de l'Association des aquaculteurs du Québec réunis à Saint-Hyacinthe, le 18 novembre. Certains règlements de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*, adoptée en juin 2009, et qui sont en cours de rédaction, sèment l'inquiétude chez les aquaculteurs. Les échos qu'ils en ont eus lors de rencontres avec des représentants des ministères concernés ne laissent présager rien de bon, affirment-ils.

« En 2004, nous avons signé une entente appelée Stratégie de développement durable de l'aquaculture en eau douce au Québec (STRADDAQ) avec le ministère de l'Agriculture (MAPAQ) et le ministère du Développement durable (MDDEP). Adoptée à l'unanimité par nos membres, elle visait entre autres à diminuer nos rejets de phosphore de 40 %, explique le président de l'Association, Normand Roy. Le projet de loi 27 va changer les règles du jeu et ça nous préoccupe énormément. Ce n'est pas évident de continuer à investir dans nos entreprises dans un tel climat d'incertitude », a-t-il déploré.

Affiliée à l'Union des producteurs agricoles depuis l'an 2000, l'Association des aquaculteurs du Québec compte actuellement 43 membres qui produisent surtout de l'omble de fontaine et de la truite arc-en-ciel. Les fermes, principalement situées en Estrie, fournissent à elles seules 50 % de la production annuelle destinée aux marchés de la consommation et de l'ensemencement de la truite.

Programmes et main-d'œuvre

Au cours des prochains mois, l'Association entend poursuivre ses représentations auprès de La Financière agricole du Québec afin que ses membres soient admissibles au programme Agri-stabilité. Le Groupe AGÉCO en a évalué pour lui la faisabilité. L'un des scénarios établis dans

l'enquête a démontré qu'en 2009, un producteur piscicole sur trois aurait eu recours à cette aide, pour un montant de 7300 \$ en moyenne, et que cela aurait coûté 245 000 \$ nets au gouvernement.

L'Association compte s'attaquer à une autre problématique au cours des prochains mois, celle du recrutement de la main-d'œuvre. Elle existe aussi bien dans les grandes entreprises (50 tonnes et plus) que dans les plus petites, à cause de la nature saisonnière des emplois offerts. Les exploitants des petites piscicultures doivent souvent former eux-mêmes les ouvriers qu'ils embauchent.

Selon Robert Nicolas, responsable du bureau de liaison École-Industrie de Grande-Rivière, en Gaspésie, ce problème est majeur. Certaines années, à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (Cégep de la Gaspésie et des Îles), il n'y a même pas suffisamment d'inscriptions pour lancer tous les programmes offerts.

De passage à Saint-Hyacinthe, M. Nicolas souhaitait discuter avec les membres de l'Association dans le but d'établir des ponts et de connaître leurs besoins. Le Cégep, qui a notamment formé des jeunes Madelinots pendant deux ans par le biais de vidéoconférences, cherche à adapter les formations proposées aux besoins de sa clientèle et à ceux de l'industrie.



maizex.com

Maizex Seeds souhaite la bienvenue à Stéphane Larose. Directeur de Territoire - Est du Québec.



TILBURY (ON) - NOVEMBRE 2011 : Stéphane a obtenu son diplôme en Agriculture de l'ITAA et, par la suite, il a poursuivi ses études pour obtenir un baccalauréat en enseignement afin d'enseigner l'agriculture. Stéphane a travaillé jusqu'à tout récemment dans l'industrie agricole pour Ceresco, se spécialisant dans la vente de semence et le soutien agronomique. Stéphane a grandi à Marieville, dans la région de Montérégie. Il a trouvé sa passion pour l'agriculture en travaillant sur la ferme laitière et céréalière de son grand-père

pendant ses années d'adolescence. Il continue à résider à Marieville avec sa femme et sa fille. L'expérience diversifiée de Stéphane apporte une approche et une expertise permettant de fournir des solutions pratiques à ses représentants et producteurs de la région de l'Est du Québec.

Cellulaire : 514 606-1720
Courriel : stephane@maizex.com



154106

Accélération du traitement des programmes « Agri »

La Financière agricole du Québec (FADQ) a décidé d'accélérer le traitement des programmes « Agri » (Agri-Québec, Agri-investissement et Agri-stabilité). Il sera possible de disposer des données finales deux à trois mois plus tôt, soit avant la fin de l'année financière de plusieurs entreprises. Précisons que les délais de traitement compliquaient la fin d'année financière de certains producteurs. « L'envoi pour la collecte des données a été devancé », précise Mélanie Fiset, porte-parole de la FADQ, qui ajoute que 13 dossiers « Agri » ont même déjà été traités en date du 18 novembre et que les avis de dépôt ont été transmis aux producteurs concernés. T.L.

Atelier de fabrication de pièces sur mesure AGRICOLES ET INDUSTRIELLES

- ★ Atelier d'usinage
- ★ Atelier de peinture
- ★ Équipes mobiles de soudure et d'installation

- ★ Pièces de fabrication en acier, fer, galvanisé, aluminium, stainless, etc.

www.soudurefci.ca



2089, rue Joseph Saint-Cyr, Drummondville (Québec) J2C 0B9
Tél. : 819 473-9745 | Fax : 819 473-9746
fcidirectionagricol@gmail.com

153666

RÉGIONS

Deux fois moins de plants de pot saisis

YVON LAPRADE

La « saison des récoltes » vient de prendre fin pour les réseaux du crime organisé qui se spécialisent dans la culture de plants de cannabis. De prime abord, on constate que les affaires ont été particulièrement rentables pour ces réseaux souterrains, compte tenu du fait que les policiers de la Sûreté du Québec ont saisi deux fois moins de plants qu'en 2010 dans les champs des producteurs. Dans son bilan 2011, la Sûreté du Québec confirme avoir saisi 201 000 plants, comparativement à 451 000 l'an dernier.

« Oui, il est vrai que nous avons fait moins de saisies, mais nous avons fait plus d'arrestations. Nous sommes satisfaits du travail accompli par nos policiers », tient à préciser, en entrevue à la *Terre* le responsable des communications au détachement Montréal-Laval-Laurentides de la Sûreté du Québec, Benoît Richard.

Il n'en demeure pas moins que le nombre de plants saisis depuis 2007 sur le territoire de la Sûreté du Québec est en diminution constante. Il y a quatre ans, les policiers ont mis la main sur 551 000 plants; en 2008, 517 000; en 2009, 511 900; et en 2010, 451 100.

Benoît Richard ne conteste pas ces chiffres, mais il ajoute : « Nos campagnes de dissuasion ont contribué à éloigner ceux qui envahissent les champs des producteurs avec leurs plantations. »

Il concède toutefois que le problème demeure entier et que la Sûreté du Québec, avec les ressources qu'elle consacre à la lutte aux producteurs de marijuana, continue de miser sur « l'étroite collaboration » des producteurs agricoles qui sont aux prises avec cette plaie. « Ce serait inexact de dire que nous avons réussi à décourager les réseaux organisés avec nos campagnes de sensibilisation, et il est évident que nous devons maintenir la pression et raffiner nos méthodes pour les neutraliser », fait valoir Benoît Richard.

Sur cette question, il constate que ces réseaux « font preuve d'imagination » sur le terrain. « Ils ont des nouveaux plants de cannabis qui poussent moins en hauteur, qui sont plus trapus, plus robustes, et plus difficiles à détecter du haut des airs lorsqu'on fait de la sur-



Le nombre de plants saisis depuis 2007 sur le territoire de la Sûreté du Québec est en diminution constante.

veillance à bord de nos hélicoptères. On peut appeler ça de la créativité, mais nous aussi, on a des moyens plus sophistiqués pour les déjouer », souligne le responsable des communications à la Sûreté du Québec.

Mauricie

Au-delà de la qualité des plants, il y a des producteurs agricoles qui voient une partie de leurs récoltes détruites ou endommagées par ces réseaux criminalisés. D'où l'importance de renforcer les liens entre les producteurs et les policiers pour chasser ces « planteurs de pot » qui squattent leurs terres.

« Sur cette question, nous avons une très belle collaboration avec les producteurs. De mémoire, je n'ai pas entendu un seul producteur critiquer notre travail et nos interventions dans les champs, lors des interventions Boutures ou Cisaille », rappelle Benoît Richard.

C'est toutefois en Mauricie que les efforts de conscientisation donnent des résultats probants. « Nous avons dans cette région des milliers de producteurs qui ont signé le contrat social avec la Sûreté du Québec. Le mouvement est très fort dans cette région et il faut le souligner », insiste-t-il.

Le contrat social permet aux policiers de bien aiguïser leurs « ciseaux » pour éradiquer les plants de marijuana dans le cadre du programme Cisaille, mis en place en 1999. Jusqu'à présent, plus de 10 000 contrats sociaux ont ainsi été signés par les producteurs et leurs organisations, en collaboration avec l'UPA et les municipalités.

NOUVEL ENTREPÔT SUR LA RIVE-SUD!

3475, boul. Taschereau
St-Hubert / 450-443-3030
www.montrealautoprix.com



RÉGIONS

Nouveau marché public à Longueuil en 2012

Il n'y a toujours pas de marché public d'envergure dans l'agglomération de Longueuil, la 5^e plus importante ville du Québec, qui compte pourtant plus de 400 000 habitants.

La Ville compte y remédier bientôt en mettant en place un marché public « transitoire » en 2012 et un marché permanent par la suite afin d'approvisionner l'agglomération en fruits et légumes.

« C'est clair qu'il y a un potentiel très intéressant », a soutenu Pascale Tremblay, agronome bien connue et l'une des auteures du rapport Pronovost, qui a été embauchée par la Ville afin de réaliser une étude sur le meilleur site et la meilleure formule de marché à mettre en place.

« On vise un approvisionnement régional tout en favorisant le local »,

indique l'agronome et porte-parole de la Ville. Ainsi, les marchands des Halles de Longueuil, un petit marché désuet, auront une place puisque ceux-ci achètent déjà localement.

Le site du marché transitoire n'est pas encore déterminé, mais devrait se préciser d'ici peu. Tant pour 2012 que pour la version permanente, il faudra que le site soit accessible à l'ensemble de l'ag-

glomération (Boucherville, Brossard, Vieux-Longueuil, Saint-Bruno, Saint-Lambert). L'étude tiendra compte aussi du fait que des marchés ou des kiosques existent déjà à La Prairie, Boucherville et à Saint-Lambert. « Il y a des gens de Saint-Bruno qui vont au marché Atwater ou Jean-Talon », indique par ailleurs Pascale Tremblay pour souligner qu'un emplacement stratégique pourrait drainer une clientèle qui échappe pour le moment à la Rive-Sud. La formule précise du marché n'est pas encore fixée et on ne sait pas s'il sera ouvert 8 ou 12 mois par année dès le départ. Il pourrait aussi y avoir un marché principal et des marchés satellites.

L'implantation d'un marché public faisait partie des promesses électorales de la mairesse Caroline Saint-Hilaire, qui dispose d'une majorité à l'Hôtel de Ville seulement depuis un peu plus d'un an.

Cultiver à Longueuil

L'agronome et documentariste Pascale Tremblay est également responsable de faire avancer le projet d'écoterritoire 21 de la Ville de Longueuil. Il s'agit ici de remembrer jusqu'à 1300 hectares de terres, dont une bonne partie est en friche dans le coin de l'aéroport de Saint-Hubert. Ces terres appartiennent en partie à des propriétaires étrangers. Le message de la Ville à leur égard est clair : on ne veut pas rogner sur la zone verte. Au contraire, la Ville tient à remettre ces terres en culture pour éventuellement approvisionner son nouveau marché public.

Jusqu'à maintenant, le projet est bloqué par la réglementation environnementale puisque Longueuil est située dans un bassin versant dégradé et qu'il est donc interdit de défricher pour remettre en culture. « Il faut arrêter de voir l'agriculture comme un problème », affirme Pascale Tremblay, qui ajoute que l'Institut de recherche et développement en agroenvironnement (IRDA) est en train de réaliser un guide de bonnes pratiques qui vise à minimiser l'impact négatif de la remise en culture. Les ministères de l'Agriculture, des Affaires municipales et de l'Environnement suivent le déroulement de l'étude de l'IRDA. Des approches comme le semis direct, l'agroforesterie et les bandes riveraines seront étudiées. À terme, la Ville espère pouvoir obtenir une autorisation environnementale et même servir d'exemple pour d'autres bassins versants. T.L.

SUPER SPÉCIAL EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2011



AGROFARM 410
de 85HP inverseur mécanique
45 999\$*

** Les prix indiqués peuvent changer sans préavis*

TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS

Les options illustrées ne sont pas incluses
Photo à titre indicatif seulement



AGROTRON M600 Eco
de 132HP à **78 399\$***

** Les prix indiqués peuvent changer sans préavis*

AGROTRON M610 Eco
de 143HP à **81 299\$***

** Les prix indiqués peuvent changer sans préavis*

AGROTRON M620 Eco
de 163HP à **86 099\$***

** Les prix indiqués peuvent changer sans préavis*

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE
POUR TOUS LES DÉTAILS

**DEUTZ
FAHR**

TERRITOIRE DISPONIBLE
Contacter René Gagnon
au **450 836-4066**

Dorchester Équipement inc.
Sainte-Marguerite-de-Beauce, Québec
Tél : 418 935-3336

Lessard Mécanique
Saint-Georges-de-Beauce, Québec
Tél : 418 228-2232

Garage A. Charest 2010 inc.
Laurierville, Québec
Tél : 819 365-4710

GPAG Distribution
Ormstown, Québec
Tél : 450 829-4344

Équipement JA
Drummondville, Québec
Tél : 819 478-1097

Machinerie AM
Saint-Eugène, Québec
Tél : 418 247-5626

L'Excellence Agricole
de Coaticook inc.
Coaticook, Québec
Tél : 819 849-0739

Martel Équipement
Warwick, Québec
Tél : 819 350-3348

Machinerie Forest inc.
L'Épiphanie, Québec
Tél : 450 588-5553

Centre Agricole Expert
Lingwick, Québec
Tél : 819 877-2400

Équipement JCL inc.
Normandin, Québec
Tél : 418 274-3372

GG Haché
Saint-Isidore, NB
Tél : 506-358-2203

Le Marché du Vieux-Port fera peau neuve

ANDRÉ DUFOUR

Collaboration spéciale

QUÉBEC — Le Marché du Vieux-Port, vieille institution liée à l'histoire de Québec, prend un nouvel élan. L'établissement actuel sera reconstruit pour se dresser à nouveau quai Saint-André, au bord du bassin Louise. Toutefois, il longera la rue de plus près de manière que quelques étalages puissent être déployés à la vue des passants.

L'immeuble actuel n'a que 25 ans, mais il ne devait servir que pendant la belle saison. Or, le Marché du Vieux-Port est ouvert à longueur d'année depuis 12 ans. Ses usagers supportent de plus en plus mal les lacunes ou les soubresauts du chauffage, l'humidité ambiante et le ruissellement sur les planchers lors des pluies diluviennes ou des tempêtes de neige.

Le futur bâtiment sera spacieux, parfaitement éclairé, aéré et climatisé. Il offrira aux locataires d'emplacements des services d'électricité et d'eau courante adaptés à leurs besoins. La Ville de Québec, propriétaire des lieux, consacrera environ 20 M\$ à la réalisation de ce projet. Les travaux devraient commencer vers la fin de 2012. Les étapes de la reconstruction s'échelonnent de manière à gêner le moins possible le fonctionnement du Marché.

Partenariat avec les horticulteurs

La Ville élabore son projet en étroite collaboration avec la Coopérative des horticulteurs de Québec, locataire et gestionnaire des lieux. Cette coopérative, qui compte environ 80 membres, aura 75 ans l'an prochain. La plupart sont à la fois producteurs et transformateurs. La Coopérative loue à ses membres les espaces nécessaires à leurs étalages. Elle accueille aussi une trentaine d'entreprises non-membres, qui font seulement de la transformation ou de la vente.

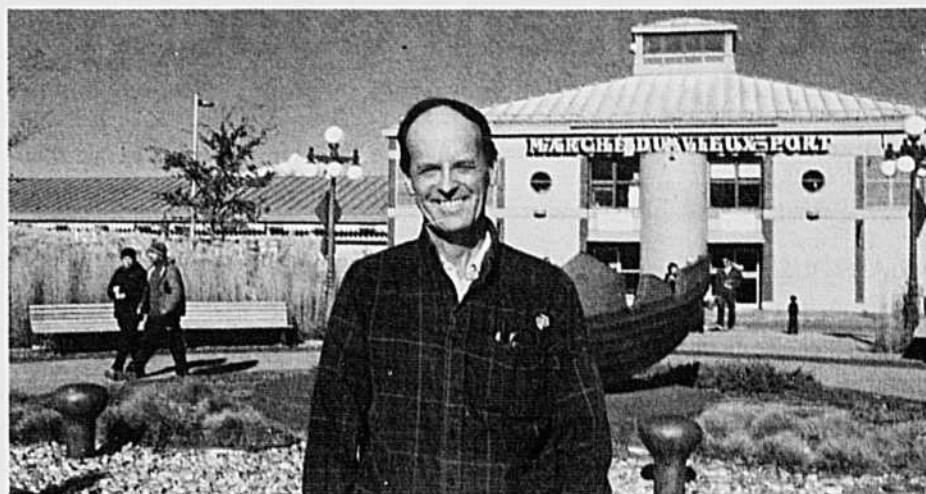
À cause du manque d'espace actuel, des membres doivent se déplacer trois ou quatre fois par année pour répondre aux exigences de producteurs saisonniers, qui font valoir leur ancienneté. « Les clients se fatiguent à nous chercher. C'est mauvais pour le commerce », déplore Pierre Gobeil, chevrier et artisan de Val-Alain.

Pour résoudre ce problème, la directrice générale de la Coopérative, Lucie Tremblay, explique que le futur immeuble comportera des zones où chaque locataire qui fréquente le Marché en permanence aura une place fixe. On attribuera librement leur place aux acériculteurs, fleuristes et autres producteurs saisonniers, selon la demande.

Reste à résoudre le manque de stationnement lors des périodes d'affluence. La Ville n'entend pas construire de garage souterrain pour l'instant, souhaitant plutôt déterminer avec la Coopérative un usage rationnel de l'espace actuel. Les partenaires cherchent le moyen le plus sûr de réserver cet espace à l'usage exclusif des clients du Marché.

Rouage de l'économie

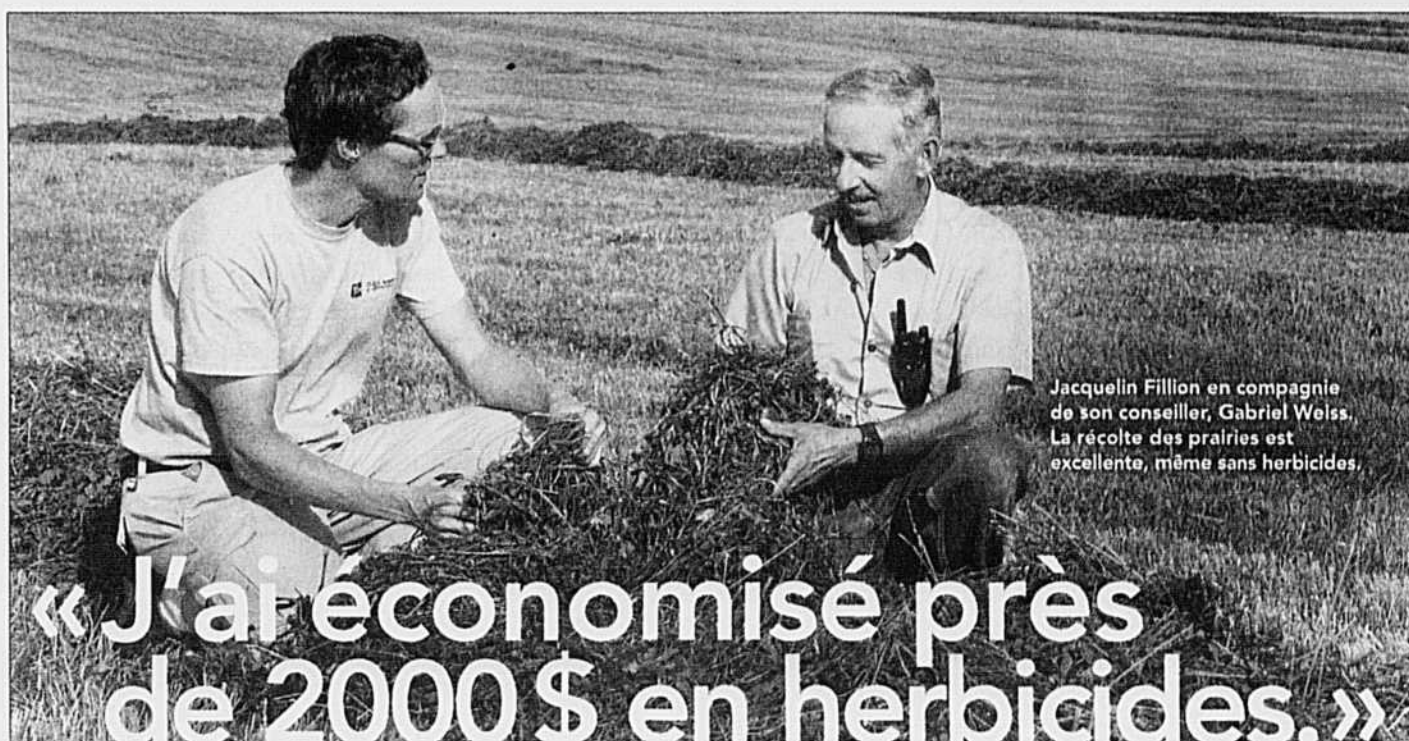
Le président de la Coopérative, le maraîcher Arthur Cauchon, de Château-Richer, se montre heureux de la bonne volonté des dirigeants municipaux. Il estime d'ailleurs que la Ville et la clien-



Le maraîcher Arthur Cauchon, de Château-Richer, président de la Coopérative des horticulteurs de Québec, souligne le rôle essentiel que joue le Marché du Vieux-Port dans l'économie de cette ville.

tèle du Marché ont tout intérêt à voir cette institution continuer de prospérer. Le Marché du Vieux-Port constitue un rouage important de l'économie de Québec. Les ventes qu'on y fait, en croissance d'ailleurs, représentent annuellement une valeur d'au moins 20 M\$. De plus, cette activité provoque de fructueuses retombées. Le Marché génère plusieurs centaines d'emplois dans la vente et les services connexes.

Québec a un marché public depuis ses origines ou presque, et ses habitants restent fort attachés à cette institution. Ce carrefour entretient des rapports féconds entre la ville et la campagne voisine. Il permet aux consommateurs urbains de s'approvisionner directement auprès des producteurs. Ainsi les citoyens se procurent-ils des produits tout à fait frais aux meilleurs prix possible. Ils ont de plus la satisfaction d'encourager les agriculteurs de leur région.



Jacquelin Fillion en compagnie de son conseiller, Gabriel Weiss. La récolte des prairies est excellente, même sans herbicides.

« J'ai économisé près de 2000 \$ en herbicides. »

Grâce à mon conseiller des clubs-conseils en agroenvironnement !



« J'apprécie beaucoup l'accompagnement fourni par mon conseiller. Un exemple : avec un bon suivi de mes prairies, j'ai réussi à épargner en un an près de 2000 \$ en herbicides, c'est-à-dire 73\$/ha. Et la qualité des récoltes me satisfait entièrement. »

Jacquelin Fillion
Producteur laitier
Estrie

Appelez, et laissez-vous guider vers les économies. Présents partout au Québec. 1 866 680-1858 www.clubsconseils.org



Clubs conseils en agroenvironnement

Cultivons l'avenir, une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Québec



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada

Canada



L'Union des producteurs agricoles

Entente de partenariat MAPAQ-UPA sur les services-conseils pour un développement durable des exploitations agricoles

153562

FERTILISATION • CONSERVATION DES SOLS
PROTECTION DES CULTURES • PROTECTION DES COURS D'EAU

LA RELANCE AGRICOLE D'HAÏTI

Développement durable en Haïti : et comment donc!

PAUL LANGELIER

Directeur des communications et de la formation, UPA Développement international

LABROUSSE — Au sud d'Haïti, on peut voir huit communautés paysannes en « développement accéléré » : des aménagements antiérosifs sur 173 hectares, des systèmes d'irrigation par gravité, une ferme-école, une petite usine de transformation de manioc, des appuis à la production, des pépinières, des projets par des exploitations agricoles et des groupements, etc. La formation est à la base de tous ces projets à la fois environnementaux et économiques. Dans deux, cinq, dix ans que retrouvera-t-on dans ces huit communautés? Est-ce que les appuis apportés par la Fondation pour le développement économique et social en Haïti (FODES-5) et UPA Développement international (UPA DI) auront permis d'établir un développement durable?

Engagement et continuité

Des paysannes et paysans sont engagés individuellement et collectivement par l'entremise de leur groupement. Cela se concrétise par des protocoles précisant les responsabilités, les objectifs des fonds et leur gestion, les exigences de participation et autres. Par exemple, il est prévu une participation minimale à 80 % des formations. Pour les projets d'amélioration des exploitations agricoles, le remboursement du fonds de développement de 500 \$ CA

doit se faire sur trois ans afin que d'autres paysannes et paysans puissent en bénéficier.

L'engagement se fait également dans le partage des savoirs et de l'expertise développée en production avec les autres paysans, notamment par la mise en place d'une structure de paysans-relais qui joue un rôle d'animation et de formation dans le groupement.

La famille, la communauté

Les projets, les aménagements antiérosifs, la ferme-école et toutes les autres activités s'inscrivent dans une démarche communautaire. Tout d'abord, les participants concernés consultent leur famille à différents moments, comme pour la signature du protocole et la décision sur les projets économiques à mettre en place. Des activités sont également prévues au niveau de l'ensemble de la communauté. Par exemple, les assemblées villageoises sont des lieux privilégiés lors du lancement des activités, de la remise des fonds de développement, de la consultation sur le plan des aménagements antiérosifs. Un dialogue continu est aussi établi avec les autorités locales.

Ces initiatives sont également source d'inspiration pour d'autres familles voisines qui ne sont pas impliquées directement dans les projets. Certaines ont pris l'initiative de reproduire chez elles des travaux d'aménagement antiérosifs. Cela témoigne de l'intérêt et de l'enga-



Arrosage des plants d'avocatriers à la pépinière de Labrousse, région bien adaptée à cette production.

gement des paysannes et paysans dans le milieu.

Des partenaires au développement

FODES-5 est l'organisation terrain qui assume le rôle déterminant de la mise en œuvre de l'ensemble des activités agricoles. Sur le plan de la gestion des structures qui demeureront en place à la fin du projet, un modèle de cogestion a été créé avec les groupements paysans concernés et FODES-5. Il s'agit de la ferme-école, de l'unité de transformation du manioc, du point de vente d'intrants et de petits outillages ainsi que des fonds de développement. Actuellement, de nouveaux groupements paysans sont en formation et un projet de fédération fait son chemin.

UPA DI travaille de concert avec FODES-5 afin d'accompagner les parte-

naires haïtiens dans la réalisation de ces activités. L'appui se fait à la fois sur les plans de la gestion financière, du travail avec l'équipe terrain et de la formation. Plusieurs autres partenaires sont impliqués de différentes façons dans les efforts de développement durable dans cette région du sud d'Haïti.

Pour Alfred Étienne, coordonnateur de FODES-5, toutes ces activités agricoles sont là pour durer. « Nous ne faisons pas ces activités pour les paysans, mais nous les faisons tous ensemble. Nous mettons notamment l'accent sur l'agriculture durable et la protection de l'environnement. »

Pour en savoir plus...

À compter du 1^{er} décembre, trois vidéos seront disponibles sur YouTube et sur le site d'UPA DI dans la section *Nouvelles*. www.upadi-agri.org

Avis public

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Objet: Consultation publique sur l'abrogation du Règlement sur les prix du lait de consommation

La Régie, dans ses décisions 9558 et 9676 des 20 décembre 2010 et 15 juin 2011, demande aux intervenants des propositions quant à l'établissement de nouvelles bases de coûts de transformation et de distribution du lait et de leur indexation aux fins de réviser les prix prévus au Règlement sur les prix du lait de consommation. Les intervenants se limitent à proposer des mesures d'indexation.

C'est pourquoi la Régie a décidé de tenir une consultation publique dont l'objet est l'abrogation de ce règlement pris en application de l'article 40.5 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche.

Elle recevra les observations des personnes intéressées lors d'une séance publique qu'elle tiendra le **5 décembre 2011 à 10h**, dans la **salle Hyacinthe Delorme**, de l'**Hôtel des Seigneurs**, situé au 1200, rue Johnson, à **Saint-Hyacinthe**.

Les décisions 9558 et 9676 précitées ainsi que Le Règlement sur le prix du lait de consommation sont disponibles sur le site Internet de la Régie respectivement sous la rubrique « Dernières décisions » et « Lois et règlements ».

201, boulevard Crémazie Est, 5^e étage
Montréal (Québec) H2M 1L3
Téléphone: 514 873-4024
Télécopieur: 514 873-3984
Adresse électronique: rmaa@rmaa.gouv.qc.ca

Montréal, le 8 novembre 2011

La secrétaire,
Frika Belogbi, avocate

Québec

Avis aux producteurs sur l'utilisation responsable des caractères

La compagnie Monsanto est membre du groupe Excellence Through Stewardship[®] (ETS). Les produits de Monsanto sont commercialisés conformément aux normes de mise en marché responsable de l'EGR et à la politique de Monsanto pour la commercialisation des produits végétaux issus de la biotechnologie dans les cultures de base. L'importation de ce produit a été approuvée dans les principaux marchés d'exportation dotés de systèmes de réglementation compétents. Toute récolte ou matière obtenue à partir de ce produit ne peut être exportée, utilisée, transformée ou vendue que dans les pays où toutes les approbations réglementaires nécessaires ont été accordées. Il est illégal, en vertu des lois nationales et internationales, d'exporter des produits contenant des caractères issus de la biotechnologie dans un pays où l'importation de telles marchandises n'est pas permise. Les producteurs devraient communiquer avec leur négociant en grains ou acheteur de produit pour confirmer la politique de ces derniers relativement à l'achat de ce produit. Excellence Through Stewardship[®] est une marque de service de Excellence Through Stewardship. **VEUILLEZ TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LES DIRECTIVES QUI FIGURENT SUR LES ÉTIQUETTES DES PESTICIDES.** Les cultures Roundup Ready[®] possèdent des gènes qui leur confèrent une tolérance au glyphosate, l'ingrédient actif des herbicides Roundup[®] pour usage agricole. Les herbicides Roundup pour usage agricole détruiront les cultures qui ne tolèrent pas le glyphosate. La technologie du traitement de semences Acceleron[®] pour le maïs est une combinaison de quatre produits distincts, homologués séparément, qui, ensemble, contiennent les ingrédients actifs suivants : métalaxyl, triflorystrobine, ipconazole et clothianidine. Acceleron[®], Acceleron et le logo[®], DEKALB[®], DEKALB et le logo[®], Genuity[®], Genuity et le logo[®], les symboles Genuity, Roundup[®], Roundup Ready[®], Roundup Ready 2 Technologie et le logo[®], Roundup Ready 2 Rendement[®], Refuge Intégral et son logo[®], Refuge Intégral[®], SmartStax[®], SmartStax et le logo[®], VT Double PRO[®] et YieldGard VT Triple[®] sont des marques de commerce de Monsanto Technology LLC. Titulaire de licence : Monsanto Canada, Inc. LibertyLink[®] et le logo de la goutte d'eau sont des marques de commerce de Bayer. Utilisation sous licence. Herculex[®] est une marque déposée de Dow AgroSciences LLC. Utilisation sous licence. Respectez les refuges et le logo est une marque de commerce de l'Association canadienne du commerce des semences. Utilisation sous licence. (TR2054-F-06/10)



Des collectivités forestières attendent des nouvelles d'Ottawa

ALAIN CASTONGUAY
Collaboration spéciale

QUÉBEC — Le budget alloué au programme des collectivités forestières (PCF), financé par Ottawa, vient à échéance le 31 mars 2012. Au Québec, les promoteurs des territoires forestiers qui en bénéficient, dans les Hautes-Laurentides et au Lac-Saint-Jean, espèrent vivement le renouvellement du PCF afin de poursuivre leurs activités.

Au Centre de foresterie des Laurentides, le 3 novembre dernier, les participants ont eu droit au résumé des activités menées depuis quatre ans par Projet Le Bourdon, dans la MRC d'Antoine-Labelle, et la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean (FMLSJ). Lancé en juillet 2007, le PCF vise à donner des

outils aux communautés pour qu'elles s'adaptent à l'évolution constante de la demande pour les produits du bois. On y favorise l'établissement de partenariats avec les organismes existants.

Normand Laflamme, de Ressources naturelles Canada, a indiqué que l'on saura si le budget du PCF sera renouvelé au prochain budget. Il a demandé des suggestions aux promoteurs afin d'améliorer le programme. Serge Harvey, directeur général de la FMLSJ, suggère plus d'aide pour la mise en œuvre de certains projets, notamment pour favoriser la mise en marché de nouveaux produits. De son côté, Raymond Barrette, directeur général du Projet Le Bourdon, propose de rapprocher les partenaires des chercheurs, dont ceux de Forêts

Canada, et de hausser l'effort de transfert des connaissances, comme c'était le cas avec l'ancien programme d'aide aux forêts modèles. « On essaie de démarrer de nouvelles entreprises et de créer de nouvelles occasions d'affaires », dit-il, et le meilleur réseautage peut certainement y contribuer.

Parmi les bons coups du Bourdon, M. Barrette note la découverte et la numérisation des vieilles cartes forestières de la Maclaren, qui remontent aux années 1940. On a pu ainsi établir un portrait fidèle de l'évolution du paysage forestier des Hautes-Laurentides au fil des décennies. Le Bourdon couvre l'unité d'aménagement forestier 064-51, un territoire public où les exploitants forestiers cohabitent avec une multitude de

clients et de villégiateurs des pourvoies et des ZEC.

M. Harvey souligne quant à lui le projet sur les champignons forestiers, qui a permis la production du guide *Champignons comestibles du Lac-Saint-Jean*, qui vient d'être réédité. Il aimerait ajouter la Coopérative forestière Girardville, qui a développé une solide expertise dans les produits forestiers non ligneux, parmi les partenaires de la FMLSJ.

Le Bourdon n'est pas là pour gérer le territoire qu'il dessert, mais pour aider au développement des entreprises existantes, ajoute Raymond Barrette. Les mêmes partenaires de la MRC d'Antoine-Labelle ont présenté un projet dans le cadre de la future politique québécoise des forêts de proximité.

NOUS NE SOMMES PAS DANS LE CHAMP QUAND ON VOUS DIT...



Vos récoltes exceptionnelles sont vitales au succès de la filière des légumes de transformation.
À tous ceux qui ont participé à la campagne 2011 des légumes Bonduelle,
le temps est venu de récolter nos **155 000 tonnes de mercis!**

CHRONIQUE

Lettres à Catherine

« Je suis de la ville »

Je sais qu'il y a eu beaucoup de lettres sur les filles de la ville et leurs nombreux problèmes à vivre à la campagne, mais ce n'est pas le volet amoureux que je veux aborder aujourd'hui. Je veux vous parler de mon expérience dans laquelle j'ai constaté à quel point il y avait peu de différences entre les gens de la ville et de la campagne.

Je suis travailleuse sociale et j'habite avec mon amoureux, agriculteur, depuis 5 ans. Jusqu'à ce que je rencontre cet homme merveilleux, je vivais dans une grande ville, dans un quartier très « hot ». J'aimais aller me promener et sortir au centre-ville. J'aimais côtoyer les gens de différentes nationalités et rencontrer plein de gens. J'aimais cette vie et je ne croyais jamais en changer.

Maintenant, je vis dans une superbe campagne avec l'homme de ma vie. Je rencontre ici aussi beaucoup de gens et j'aime les côtoyer. C'est du bon monde, tout comme ceux qui habitaient mon ancien quartier. C'est sûr que le paysage est différent. Avant, c'étaient des duplex en brique; aujourd'hui, ce sont des montagnes, des champs et des arbres. Quand cela me manque, je vais faire un tour en ville, je vais visiter ma famille et je reviens. Je pensais devenir très zen en m'installant à la campagne, mais non, je suis restée la même. Mes voisins, les gens du village, tout le monde est comme en ville, ils sont stressés. On n'y pense pas, mais c'est stressant être en agriculture. Les énormes dettes, les coûts énormes de la machinerie (la première fois que je suis allée avec mon chum voir le prix des machines, je capotais), en plus de tous les problèmes qui arrivent les uns après les autres. Je travaille avec les jeunes, ils ne sont pas plus heureux ou mieux que ceux en ville. Les couples se chicanent. Je me suis fait des amies, ce sont les mêmes conversations. Tout le monde, comme en ville, travaille comme des fous.

La seule vraie différence, c'est qu'ici je connais presque tout le monde alors qu'avant, je ne connaissais que quelques voisins. Vu que je connais beaucoup de monde, je sais l'histoire de tout un chacun, et eux connaissent mon histoire, on ne passe pas inaperçu.

Voilà j'avais envie de partager ma vision, qui est différente de celle de beaucoup de personnes. J.P.

Merci de nous faire voir la vie de campagne d'une autre façon. C'est vrai que les nombreuses lettres publiées il y a quelques mois sur les difficultés pour les agriculteurs de rencontrer des femmes nous laissent croire que la vie est totalement différente. Le stress face aux difficultés financières et aux nombreuses heures de travail est effectivement le même. La conciliation travail-famille n'est pas plus simple pour les uns que pour les autres. La vie d'aujourd'hui reste la vie d'aujourd'hui, à quelques différences près. Peut-être est-ce encore une fois une image préconçue, que nous trainons depuis des générations, qui continue à nous faire croire à un fossé immense entre les deux réalités.

LA PHOTO DE LA SEMAINE

Première neige à Mont-Laurier



POUR SOUMETTRE VOTRE PHOTO, VOIR PLUS BAS.

Poules chanteclers

Je vous félicite pour votre chronique. Je la lis régulièrement. Je la trouve très intéressante et constructive. Maintenant, j'aurais besoin de vous et de vos lecteurs. Je suis à la recherche de poules chanteclers depuis quelques années. Peut-être qu'un de vos lecteurs aurait de l'information sur cette race ainsi que le numéro de téléphone de leur association. Si un de vos lecteurs habitant dans la MRC du Granit ou de la Beauce possède cette race de poules, j'aimerais bien en être informée. LouLou

Termes culinaires

Beurre clarifié

Beurre fondu à feu très doux pour permettre aux protéines du lait encore présentes dans le beurre de coaguler et de cuire. Récolter seulement le gras du beurre qui est plus digeste.

Beurre manié

Mélange égal en poids, de beurre mou et de farine, servant à épaissir.

Blanc de légumes

Méthode de cuisson qui permet aux légumes de garder leur couleur blanche; la farine attire les parties oxydées du légume, et lui redonne une certaine blancheur.

Blanchir

Battre les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange pâlisse.

Chinois

Passoire à trous fins.

Cuillère parisienne

Instrument servant à faire des boules de fruits ou de légumes.

Cul-de-poule

Bol en acier inoxydable.

Dégraissier

Éliminer la couche de gras à la surface d'un bouillon.

Dresser

Action de placer une préparation.

Gomasio

Faire griller 1 tasse (90 g) de graines de sésame et broyer avec 1 c. à soupe (15 ml) de gros sel.

Lier

Action de rendre une préparation plus

homogène et plus consistante, lorsqu'on utilise un féculent pour lier.

Mesclun

Ensemble de jeunes pousses de salade d'origines différentes.

Mirepoix

Façon de couper les légumes pour obtenir des cubes d'environ 1/2 po (1,5 cm).

Mise en place

Action de mesurer, tailler ou assembler les ingrédients d'une recette.

Monder

Faire une incision en croix à la base des fruits ou des légumes et les plonger dans l'eau bouillante quelques secondes ou jusqu'à ce que la peau commence à se détacher. Les plonger ensuite dans un bol d'eau froide et les peler.

Parer

Action de retirer toutes les parties indésirables d'une pièce de viande.

Passer

Action de verser une préparation liquide à travers une passoire pour éliminer les grumeaux.

Sauce demi-glace

Sauce brune, prête à l'emploi, du commerce ou faite maison.

Suprêmes

Partie la plus tendre d'un aliment, le terme s'applique aussi à la viande de volaille. Pour réaliser des suprêmes, peler à vif et insérer la lame d'un couteau de chaque côté de la membrane qui sépare les quartiers.

Source : Dans les cuisines de la Matawinie d'hier à aujourd'hui

CONDITIONS DU COURRIER ET DE LA PHOTO DE LA SEMAINE

• Se présenter – âge, sexe, situation – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de deux pages. Pseudonyme court et original. Si l'on réécrit, mentionner son pseudonyme et la date de publication de la réponse précédente, en mentionnant le sujet qui avait été abordé. Adressez vos lettres à :

Lettres à Catherine, La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9. Courriel : catherine@laterre.ca.

• Pour voir votre photographie publiée, envoyez votre fichier (4x6, format.jpg, 200 dpi) par courriel à notre photographe Beatriz Salas (bsalas@laterre.ca). Prière d'indiquer votre nom, celui des personnes photographiées, le lieu où la photographie a été prise ainsi qu'une très brève description du sujet. Nous publierons chaque semaine la meilleure photographie reçue correspondant à la saison actuelle.



GERMAINE DURAND
tcn@laterre.ca

Le grand Dean

Dean vient de La Baie au Lac-Saint-Jean. Il dit que les *Belevets* les plus foncés sont les meilleurs. Il prêche pour sa paroisse parce que Dean a la peau foncée : c'est un *Bleuet* au chocolat.

Il considère avoir été adopté par une très bonne famille quand il avait 6 mois. La dame responsable de l'adoption avait conseillé à sa mère de garder le petit actif pour favoriser son intégration. C'était pas tombé dans l'oreille d'une sourde; à 4 ans, il chaussait des patins.

Même jeune, Dean était agile et se démarquait sur une patinoire. Du hockey, il s'est mis à en manger. À 15 ans, un dépisteur lui a offert de rejoindre une équipe de hockey Midget AAA des Cantons-de-l'Est. Ses parents l'ont laissé partir, Dean se voyait déjà dans la Ligue nationale.

Deux ans plus tard, il est recruté dans le junior majeur, il joue pour les Cataractes de Shawinigan. Quand Dean revient chez lui pour les vacances, c'est la vedette locale. L'athlète de 6 pieds 2 pouces inspire tous les espoirs.

Au cours d'un entraînement où les jeunes ont les esprits particulièrement échauffés, il reçoit deux coups de poing d'un coéquipier. Il perd son casque et sa tête heurte durement la glace. Le craquement des os en dit long, deux vertèbres cervicales brisées et la moelle épinière sectionnée.

Tout bascule, Dean est assigné au fauteuil roulant à vie. Quand il retourne chez lui, le regard des autres a changé, il lit la pitié. Le jeune héros est brisé.

Après une longue réhabilitation afin d'apprendre à devenir le plus autonome possible, il se consacre à ses études. Totalement écœuré du sport, il y tournera le dos pendant quelques années.

Jusqu'à ce qu'en 1991, il rencontre à l'Université Laval à Québec Pierre Pomerleau, qui l'invite à s'entraîner à la course en fauteuil roulant. Il se rend

au lieu d'entraînement et ce qu'il voit lui coupe le souffle. Jamais il n'avait imaginé qu'un fauteuil roulant spécialement conçu pour la course puisse permettre d'atteindre des vitesses de presque 40 kilomètres à l'heure. Le coup de foudre est instantané, la fibre compétitive qu'il avait en lui recommence à vibrer. Il se voit déjà aux Paralympiques de Barcelone, qui ont lieu l'année suivante.

Aux épreuves de classement pour former l'équipe canadienne, tout se passe bien, il arrive dans les meilleurs. Malgré ses performances, les responsables préfèrent miser sur des athlètes moins performants mais plus expérimentés. « Ma déception a été immense, explique Dean, c'était la première fois que, comme athlète, j'étais recalé. »

Son entraîneur l'encourage à travailler sur un plan à long terme et à viser les Jeux d'Atlanta de 1996. La suite? Il y remporte quatre ou cinq médailles. Puis il enfile les victoires aux Jeux de Sydney et d'Athènes et conclut sa carrière de 20 ans de courses aux Jeux de Pékin avec deux médailles d'or et une de bronze. En tout, il est monté une dizaine de fois sur le podium au cours de sa carrière d'athlète paralympique.

Dean Bergeron est actuel de profession, il travaille pour Desjardins. Il dit faire du vélo, du kayak, du ski, il mord dans la vie à pleines dents. Il prononce aussi des conférences et j'ai eu la chance de l'entendre samedi dernier. Son message est intéressant, plutôt que de ressasser et de perdre des énergies à tenter de comprendre pourquoi les choses arrivent, vaut mieux chercher comment tirer profit des accidents de parcours. Voilà comment Dean Bergeron a tellement grandi, en passant de 6 pieds 2 à 4 pieds 10.

Une page d'histoire

Quand les pommes voyageaient par bateau

CHRISTINE LAROSE
Collaboration spéciale

Au temps de la récolte des pommes, d'août à octobre, plusieurs bateaux se donnaient rendez-vous à Saint-Hilaire. Cela se passe à la fin du XIX^e siècle, au moment où la pomiculture entre dans une période prospère. Alors que cette production voyage vers les villes par train, elle emprunte le bateau pour approvisionner les villages riverains du Richelieu et du Saint-Laurent. Jetons un coup d'œil sur ce trafic entre 1885 et 1930.

L'arrivée des premiers bateaux en août donne le signal d'une intense activité. On peut en voir jusqu'à six de front au quai. Avant que l'on prenne l'habitude d'annoncer leur arrivée dans les journaux, cette annonce se fait à la porte de l'église. Les premiers viennent pour les pommes d'été, comme Bouchard et Lesage, de Deschailons. Vers le 10 août, ils achètent environ 150 barils de pommes *Fraises*. Ils s'arrêtent avec leur goélette aux quais de tous les villages du Richelieu jusqu'à Sorel, puis dans les villages du Saint-Laurent. À la fête du Travail, on voit accoster le gros voilier des frères Paquette, de Grondines. Ils se procurent des pommes *Pêches* et *Alexandre* pour colporter dans les villages, de Sorel à Donnacona.

On peut apercevoir des bateaux venus d'aussi loin que Chicoutimi, comme la belle goélette à deux mâts des frères Vézina. Elle ne passe pas inaperçue avec ses quatre hommes d'équipage vêtus du bel uniforme bleu des pilotes du Saint-Laurent! Ces marchands achètent plus de 350 barils de *Fameuses* et autres variétés d'hiver, une quantité considérable alors. Ils vont écoulés les pommes le long du Saint-Laurent, de Québec à Rimouski, puis au

Saguenay et au Lac-Saint-Jean. Ils ont mis sur pied tout un réseau de vendeurs qui attendent les fruits sur les quais pour aller les vendre dans les rangs.

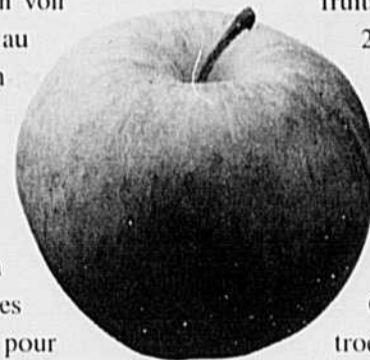
Pour l'expédition, on utilise avant tout les barils de trois minots (un minot = 42 lb), mais les pommes sont aussi vendues en poches ou en sacs. Les hommes prennent les barils à bras pour les transporter du quai sur le bateau et les vider dans de grandes couvertures de laine, que l'on descend dans la cale, faisant glisser les pommes dans le fond. Quant aux pommes les plus communes, on les met dans des sacs sur le pont. Les pommes cueillies, des

fruits de qualité, se vendent 2,50 \$ le baril de trois minots, alors que les « tombées » coûtent de 1,25 \$ à 1,50 \$. Les pommes d'hiver se vendent un peu moins cher. Certains faisaient du troc, comme Joseph Gauvin, de Deschailons, échangeant des piquets de clôture et des poteaux de téléphone contre des pommes. Les noms des variétés de pommes d'automne vendues alors aux bateliers sont savoureux : *Fameuse*, *Veloutée*, *Pomme de fer*, *Saint-Laurent d'hiver*, *Pommes à grand'queue*, *Saint-Hilaire*, *Cabane du Chien*, *Elzéar*, *Pommes du Four*, *Pommes de Mme Louis Boucher*, *Rubicon*, *Calville Blanc*. Les pommes ont voyagé sur l'eau jusque vers 1930, après quoi elles l'ont fait par voie de terre.

Sources principales :

Thomas LAHAISE, « Le transport des pommes sur le Richelieu », *Les Cahiers d'histoire de la société d'histoire de Belair-Mont-Saint-Hilaire*, n° 4, février 1981, pp. 27-30.

Pierre LAMBERT, *Le Mont Saint-Hilaire, Sillery, Septentrion*, 2007. 154 p.



SUR LA TABLE



LES SAVEURS D'ICI

Crottin de chèvre chaud en pâte phyllo

sauce à la crème de cassis

Portions : 4
Préparation : 15 minutes
Cuisson : 10 minutes

INGRÉDIENTS

2	crottins de chèvre
4	feuilles de pâte phyllo
Au goût	basilic
4	tiges de ciboulette
	salade croquante

Sauce

1	tasse de bouillon de poulet
2/3	tasse de liqueur de crème de cassis
2 c. à thé	fécule de maïs, délayée dans un peu d'eau

Diviser chaque fromage en deux dans le sens de l'épaisseur. Dresser un demi-fromage au centre de la feuille de pâte phyllo. Y mettre du basilic. Emballer le fromage avec la pâte phyllo. L'attacher avec une tige de ciboulette. Vous pouvez badigeonner la pâte de beurre (facultatif).

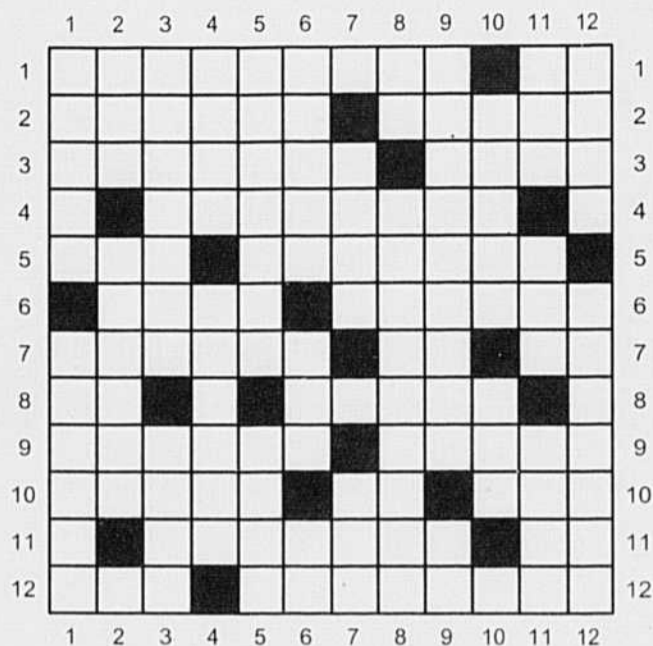
Répéter pour les autres fromages et disposer sur une plaque à pâtisserie. Cuire à 350 °F pendant 10 minutes.

Pour la sauce, verser le bouillon et la liqueur de crème de cassis dans une casserole et porter à ébullition. Verser la fécule délayée en fouettant le tout.

Servir avec une belle salade et la sauce.

MOTS CROISÉS

MAURICE SAINDON



HORIZONTALLEMENT VERTICALEMENT

- | | |
|---|--|
| 1 - Apocynacée aux fleurs bleu clair ou mauves. - Plomb. | 1 - Plante voisine du coquelicot. - Charrue à trois socs. |
| 2 - On en fait du gruau. - Comblé. | 2 - Épouse d'Adam. - Agrume. |
| 3 - Linaire. - Petite quantité. | 3 - Oiseau à plumage bleuté. - Noyau de la Terre. |
| 4 - Graine consommée comme légume sec. | 4 - Qui a de la vitalité. - Plante des eaux douces ou saumâtres. |
| 5 - Pronom familier. - Plante généralement de la famille des graminées. | 5 - Formuler. - Remue. |
| 6 - Courroie fixée au mors. - En montagne, versant à l'ombre. | 6 - Propre. - Début des récoltes. - Terminaison des verbes du 2 ^e groupe. |
| 7 - Appareil servant à nettoyer les grains. - Caché. - Septième note. | 7 - Irlande. - Ondulation de terrain. |
| 8 - Radon. - Ne dira pas. | 8 - Abréviation de « hélium ». - Lentille d'eau. |
| 9 - Plant au gros rhizome comestible. - Arbre du genre thuya (Canada). | 9 - Terreensemencée. - Pendant. |
| 10 - Fanatique. - Eu la possibilité de. - Mélange gazeux. | 10 - Plante cryptogame (ptéridophyte) des lieux humides. - Langage de programmation. |
| 11 - Partie de la plante. - Voltampère. | 11 - Ride. - Légumineuse d'une variété fourragère. - Riveta. |
| 12 - Signe musical. - Qui dure trois ans. | 12 - Ameublit la terre. - Qui concerne les astres. |

SUDOKU

LES ÉDITIONS GOÉLETTE

				5	7			
		1	4		8			
8			9	3				
3			8					
		2					5	
		6						1
					2			8
5				8	4	9	7	
4		8			5	2		

Règlements du Sudoku

Le but du jeu est de remplir les cases vides de la grille en respectant toujours les 3 règles principales :

- Chaque case doit contenir un chiffre de 1 à 9.
- Tous les chiffres de 1 à 9 doivent se retrouver dans chaque colonne, chaque rangée et chaque région de 3 x 3.
- Aucun chiffre ne doit se répéter dans une même colonne, ligne ou région.

Niveau de difficulté : difficile

Les solutions de la semaine dernière à la fin des petites annonces

Des éleveurs ovins organisent un colloque

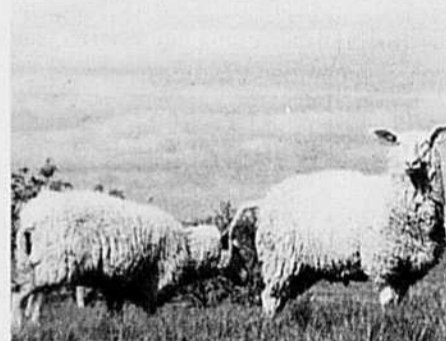
JULIE MERCIER

Devant les changements qui frappent la production ovine, des éleveurs de la Côte-du-Sud organisent un colloque provincial axé sur la diffusion de conseils pratico-pratiques. L'événement *Comment faire plus*, qui se tiendra le 3 décembre, vise à fournir aux producteurs de l'information qu'ils pourront rapidement mettre en application dans leurs entreprises en vue de faire face aux modifications du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et à la hausse des coûts de production.

Les participants aux conférences pourront en apprendre davantage sur les modèles de production les plus efficaces, le contrôle de la mortalité, les agnelles de remplacement, la gestion de la tremblante et la qualité des fourrages. Tous des sujets d'actualité et prioritaires, souligne Luc Martin De Roy, l'un des instigateurs du colloque. Pour cet éleveur ovien, la gestion des entreprises doit rapidement s'adapter aux nouvelles règles du jeu, particulièrement depuis les modifications du programme ASRA. Sans compter que le

coût de production ne fait qu'augmenter alors que le prix des agneaux est relativement stable. Les entreprises doivent donc trouver des moyens pour être efficaces et rentables, insistent les organisateurs.

Ces derniers ont pu compter sur la collaboration du ministère de l'Agriculture du Québec, du Centre d'expertise en production ovine du Québec, de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, de La Financière agricole du Québec, de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, de Desjardins,



Des éleveurs ovins de la Côte-du-Sud convient leurs confrères de toute la province à un colloque axé sur l'amélioration de l'efficacité de leurs entreprises.

de La Coop fédérée, de Grober Nutrition, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITA). D'ailleurs, c'est

à l'ITA, campus de La Pocatière, qu'aura lieu l'événement. La période d'inscription se terminera le 28 novembre à 16 h. Pour plus d'information : 418 856-5140 ou riddo@videotron.ca.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



CONSEILLER EN AGROENVIRONNEMENT

Agronome – emploi permanent

Description des tâches :

Sous la supervision du conseil d'administration, la personne devra accompagner les producteurs agricoles qui poursuivent un objectif de développement durable de leur entreprise et ainsi les aider à adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. À partir de ses connaissances de la fertilisation, de la phytoprotection et de la gestion des sols et de l'eau, la personne aura, entre autres, à réaliser des plans agroenvironnementaux de fertilisation et organiser des rencontres de formation et d'information.

Exigences :

- Détenir un baccalauréat en agronomie : sol, plante ou environnement;
- Être membre de l'Ordre des agronomes du Québec ou en voie de le devenir;
- Être autonome, avoir une bonne capacité de vulgarisation ainsi qu'une bonne connaissance de l'environnement Windows et de certains logiciels de fertilisation.

Début de l'emploi : 4 janvier 2012

Lieu de travail : Yamachiche

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre 2011

Au club-conseil suivant : Groupe Envir-Eau-Sol inc.

a/s de M^{me} Céline Ferron
143, rue Notre-Dame
Yamachiche (Québec) G0X 3L0
Téléphone : 819 296-2330
Télécopieur : 819 296-2331
Courriel électronique : envir-eau-sol@qc.aira.com

Afin d'alléger la lecture, le genre masculin est utilisé sans discrimination.

153964

Fédération des producteurs de bovins du Québec



PRIX AUX ENCANS SPÉCIALISÉS (Source : FPBQ)

VEAUX D'EMBOUCHE (\$/100 lb)

BOUVILLONS	St-Isidore 18-nov-2011 1726 têtes				-----				-----				-----				ENCANS spéc. 1726 têtes Moy.	ENCANS rég. 156 têtes Moy.
	Vol.	Min.	Max.	Écart	Vol.	Min.	Max.	Écart	Vol.	Min.	Max.	Écart	Vol.	Min.	Max.	Écart		
300-400 lb	11	110	184	110-165	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	141,10	125,33
400-500 lb	50	116	193	150-192	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	173,21	115,43
500-600 lb	214	80	180	150-174	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	162,92	138,85
600-700 lb	346	80	164	140-162	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	151,55	126,31
700-800 lb	198	74	154	133-153	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	144,69	102,43
800-900 lb	86	105	145	125-144	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	133,53	84,38
900 lb et plus	30	70	129	100-129	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	115,62	84,67
TAURES																		
300-400 lb	16	88	170	100-168	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	134,71	121,00
400-500 lb	59	70	174	130-170	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	151,22	106,86
500-600 lb	260	84	164	125-157	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	141,56	144,35
600-700 lb	305	70	153	120-145	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	134,80	114,22
700-800 lb	110	90	136	115-134	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	127,84	107,81
800-900 lb	21	78	136	101-136	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	121,26	92,33
900 lb et plus	20	72	121	104-121	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	112,83	81,75

PRIX POUR LA SEMAINE DÉBUTANT LE LUNDI 14 NOVEMBRE 2011 (Source : CANFAX)

POIDS	ONTARIO				ALBERTA			
	Bouvillons	Moyenne	Taures	Moyenne	Bouvillons	Moyenne	Taures	Moyenne
400 lb et moins	---	---	132-160	146,35	184-214	195,63	155-183	166,75
400-500 lb	146-182	164,96	132-158	147,51	165-196	178,00	145-171	155,50
500-600 lb	139-171	158,03	125-151	140,55	145-174	156,07	134-155	143,25
600-700 lb	133-157	147,31	127-143	136,65	138-155	145,00	125-149	133,50
700-800 lb	123-145	137,26	122-136	130,27	130-146	139,42	120-135	128,12
800-900 lb	132-143	138,12	116-128	123,59	125-140	132,40	115-132	123,09
900 lb et plus	130-138	134,17	---	---	115-132	123,07	108-125	117,00

ENCANS SPÉCIALISÉS DE QUÉBEC

DIFFUSION DES PRIX : www.bovin.qc.ca

NOTE 1 : L'écart et la moyenne de prix sont calculés à partir de 85 % des veaux vendus dans les strates de poids correspondantes.

NOTE 2 : Le volume, le minimum et le maximum représentent 100 % des veaux.

152711

Les petites annonces de **La Terre** ... ça vend

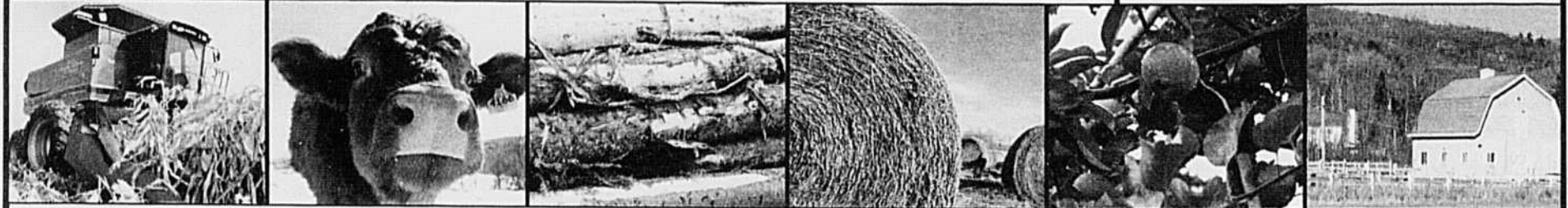
Fondée en 1929
de chez nous

NOUVEAU pour une petite annonce avec texte seulement, photo ou logo

MAINTENANT UN SEUL NUMÉRO

Sans frais : **1 877 679-7809** Local 450 679-7809

www.laterre.ca/annonces annoncesclassées@laterre.ca télécopieur : 450 670-4788



20 À louer divers	140 Emplois demandés	240 Pensions	341 Érablières	645 Vergers	507 Abitibi-Témiscamingue
30 Animaux demandés	150 Équipements d'érablière	250 Plants - Plantation d'arbres	342 Fermes avicoles	360 Appels d'offres	508 Lévis-Bellechasse
40 Animaux à vendre	170 Foin-Grain-Paille	260 Poussins-Poulettes	343 Fermes bovines	370 Encans	509 Québec-Rive-Nord
70 À vendre divers	180 Génératrices	280 Semences	344 Fermes caprines	380 Encanteurs	510 Lotbinière-Mégantic
80 Bâtiments	190 Machines-Outillages	290 Services	345 Fermes céréalières	501 Côte-du-Sud	511 Beauce
90 Bois-Matériaux	194 Tracteurs	300 Silos	346 Fermes laitières	502 Gaspésie-Les-Îles	512 Bas-Saint-Laurent
100 Camions	200 Maisons	310 Terres à louer	347 Fermes maraichères	503 Lanaudière	513 Saguenay-Lac-Saint-Jean
110 Commerces	210 Occasions d'affaires	320 Terres à louer demandées	348 Fermes ovines	504 Outaouais-Laurentides	514 Saint-Hyacinthe
120 Correspondance	220 Offres d'emplois	330 Terres demandées	349 Fermes porcines	505 Mauricie	515 Saint-Jean-Valleyfield
130 Divers	230 On demande	340 Terres à vendre	350 Terres à bois	506 Centre-du Québec	516 Estrie

Prix et modalités

PETITES ANNONCES

- Prix minimum (20 mots et moins) : 18,60 \$ la parution (internet inclus)
- 0,83 \$ le mot additionnel
- Option : cadre, couleur, gras, capitale, prix sur demande

5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE RABAIS DE 20 %

ANNONCES COMMERCIALES MAINTENANT UN SEUL NUMÉRO 1 877 679-7809

Prix avec photo et logo sur demande
INSTRUCTIONS & MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12 h (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit :

LES PETITES ANNONCES DE LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Indiquer **CLAIREMENT** vos instructions : nom, adresse, téléphone avec le code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)



PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 5 % (TPS) ET UNE AUTRE DE 8,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessus mentionnés.

20 À LOUER DIVERS

SAINT-CLAUDE GRANGE-ÉTABLE
À louer Avec laiterie, fosse recouverte, 120 attaches, sur tapis de caoutchouc, plus 30x200 stabilisation litre, 800\$ par mois. Tél.: (450)794-2070.

30 ANIMAUX DEMANDÉS

ACHAT et VENTE de vaches à lait et vaches à boeuf; ACHAT de troupeau. Jean-René Marcoux, tél.: (819)369-9653, (819)352-1150.

ACHÉTERAIS taures Holstein de 15 à 24 mois; saillies ou prêtes à saillir. (418)671-0401.

ACHÉTEUR d'un troupeau de vaches de boucherie, avec ou sans veau. Réjean; (418)515-1428.

ATTENTION PRODUCTEURS

Service de récupération de vaches boiteuses ou faibles, paierais jusqu'à 100\$ selon condition des animaux, service offert dans l'Est et Centre-du-Québec. Cell.: (418)670-1930, rep. (418)836-1119.

RECHERCHE sangliers. Information Benoit; (450)360-9012.

RECHERCHE taures Holstein de 10 mois et plus, pur sang ou pourcentage; CHERCHONS aussi vaches fraîches vélées. (819)352-4394.

Comtois International Export Inc.
Acheteur de taures Holstein pur-sang
Taures 10 mois et +
Négatives Leucoses.
Vente de taures et vaches fraîches vélées.
Jeannot Comtois,
Cell.: 819 357-0630 • Fax.: 819 367-3611

40 ANIMAUX À VENDRE

100 CHEVRETTES Alpine, de 4 à 10 mois, de bonnes mères productives. (450)564-2316.

40 ANIMAUX À VENDRE

10 BREBIS F1 DP-RV, saillies en septembre 2011. 25 AGNELLES F1 DP-RV, nées en juin 2011. (819)364-1122.

12 BELLES vaches Charolais, 2 taures, 3 génisses, prix à discuter. (418)268-3922.

26 CHEVRETTES prêtes à saillir, 75 livres, 7-8 mois; 50 CHEVRETTES, 3-5 mois; LOT de bébés 0-2 mois. (418)337-7145.

2 TAURES CharolaisXAngus; 5 TAURES LimousinXAngus; 16 VACHES dont 7 avec veau; JUMENT Palomino, selle, 12 ans, 1500\$. Ste-Perpétue Tél.: (819)336-6780, (819)388-8005.

3 CHEVAUX Clydesdale hongres, très bien domptés simple et double, habitués à faire des parades. (450)278-3768.

4 CHEVAUX Canadien à vendre entre 18 mois à 10 ans, prix demandé entre 2000\$ et 5000\$ chacun. Tél.: (418)652-0309.

50 AGNELLES Romanov âgées de 5 à 8 mois. Demandez Nancy ou Christian; (819)765-2182 en soirée.

50 VACHES à boeuf Charolais, Simmental et Angus, à choisir; 300 BALLES rondes de deuxième coupe, 52", coeur dur. Inverness. Tél.: (418)453-2204.

60 EXCELLENTE vaches hybrides, Angus, Simmental, Charolais, vélage décembre 2011 à mai 2012. (819)740-2944.

80 TAURES fraîches vélées, 20 attachées, 100 en stabulation libre avec saillie de traite. Moy. 35 litres, 20-50 jours en lait, CQS 80.000, vaccinées et vermifugées. Katrina, téléphone: (819)212-2127.

À LOUER TAUREAU Holstein pur sang avec bonne génétique, prêt pour le service. Info.: (418)342-8446

ALPAGAS, mâles et femelles, aussi LAMA, mâles et femelles. Jocelyn Autotte, (819)475-9325.

SPÉCIAL du temps des Fêtes

Les petites annonces

10 mots **GRATUITS** du 1^{er} décembre 2011 au 4 janvier 2012

30 mots pour le prix de 20 **18,60\$** plus taxes

une **ÉCONOMIE** de 8,30\$



40 ANIMAUX À VENDRE

ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC. Trudy Beaton, 3 North Hill Rd, Gould, Qc, J0B 2Z0. Téléphone: (819)877-5603, fax: (819)877-3845. www.quebecangus.ca

ASSOCIATION Blonde d'Aquitaine du Québec, 1395 route 122, Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0. Clémence Landry, présidente: (819)336-5503, Maureen Landry, secrétaire: (819)336-3966. Courriel: blondaquitaineqc@hotmail.com Site Internet: http://cl.geocities.com/blondaquitaineqc/

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC
www.charolaisquebec.qc.ca
info@charolaisquebec.qc.ca
Info: Laurent Jourdain
Tél./Fax: (450)799-2433
Fieldman: André Pérusse
Tél.: (418)423-4681
Cell.: (418)814-8899

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Laurent Charon. Téléphone: (819)983-2295. www.limousinquebec.com

40 ANIMAUX À VENDRE

ASSOCIATION SALERS du Québec. Info: Kacie Mason, 100 chemin St-Félix, Danville J0A 1A0. (819)674-3907, fax: (819)848-2659. Président: Gérald Mcgee (819)826-2918



A VENDRE
200 vaches Angus de deuxième veau en provenance de l'Ouest Canadien (Alberta).
Pour nous joindre :
26, Principale, Saint-Raphaël (Québec) G0R 4C0
Tél. : 418 243-2876
Cell. : 418 569-6196
Fax : 418 243-3064
fermejjodout@altanet.ca

40 ANIMAUX À VENDRE

À VENDRE taures gestantes; VACHES en lactation 1^{er} veau et 2^e veau, bonne génétique et bonne condition. Tél.: (819)362-7595.

À VENDRE vaches fraîches ou vélant sous peu, pur sang ou croisées. Téléphone: (450)777-6971.

BELLE génisse de 11 mois, bien classée sur le circuit 4-H, 15e en conformation au RAWF à Toronto. (613)678-5949.

BELLES agnelles Arcott-Rideau pur sang enregistrées, âgées entre 7 et 9 mois, suivi Genovis. La Moutonnerie, téléphone: (418)739-5876.

BELLES VACHES stabilisation libre et entravée, choix sur 110 vaches, pur sang et croisées, élevées en loggettes. (819)795-8258, contactez Patrick.

CHEVRETTES: 50 nées en janvier-février et 11 nées de mars à mai. Troupeau sous contrôle laitier. Téléphone: (819)289-2602, courriel: pat-powers2011@hotmail.com.

LES LATERREURS

QU'EST-CE QUI SE PASSE? IL PARAÎT QUE VOUS SAISISSEZ DE MOINS EN MOINS DE PLANTS DE POT?

ON ATTRAPE LES GARS, MAIS ILS CACHENT TROP BIEN LEUR STOCK!

FUMER DU POT, C'EST PAS SUPPOSÉ LES RENDRE MOINS INTELLIGENTS?

BEN MOI, QUAND J'EN ATTRAPE UN, J'AI UN BON TRUC POUR LE FAIRE PARLER!

ROLAND, FAIS-TOI!

SI C'EST DE LA TORTURE, ON VA ÊTRE OBLIGÉ DE T'ARRÊTER!

BEN VOYONS, J'LUI FAIS PAS MAL! JE LE TRAITE AUSSI BIEN QU'IL TRAITE SES PLANTS DE POT!

AH BON!

JE L'ACCROCHE À L'ENVERS PIS JE LE LAISSE SÉCHER!

LA LA LA LA LA LA LA LA LA LA LA LA LA LA LA LA

40 ANIMAUX À VENDRE

CHIOTS Border-Collie, pure race, 7 femelles, 2 mâles, enregistrés, vaccinés, vermifugés, prêts pour Noël. (418)481-1991.

CHIOTS Border-Collie pur sang enregistrés, ils sont vaccinés et vermifugés, les parents sont sur place. (819)222-5596, (819)380-7665.

ENCAN: 2 taureaux Angus enregistrés, 18 mois, ayant sailli 30 vaches, fils de Saskatoon et Freedom, une taure Angus gestante, en can de la ferme St-Hyacinthe, mercredi soir 7 décembre. Luc Forcier, tél.: (450)789-2166.

JUMENT Quarterhorse X Arabe, 14 ans, douce, selle, 1100\$. Victoriaville. (819)604-3796.

TAUREAU pur sang 1 an 1/2, père Salomon, mère Lindor. Prix 1500\$. (418)428-3584, sur l'heure des repas.

TAUREAUX et VACHES Holstein pur sang, excellent choix, haut potentiel génétique, taureaux prêts pour le service. Possibilité de livraison. (418)259-7459.

TAURES Holstein fraîches vélées, bonne qualité, pour salon de traite ou étable, attachées, pur sang ou croisées, vaccinées, disponibles en tout temps, grande quantité. Alexandria, Ontario. Téléphone: Jérôme: (613)525-3020, (613)678-0141.

TROUPEAU de 75 vaches: 25 Angus noires, 25 Angus Simmental, 25 Charolais blanches, peut vendre séparément. Tél.: (418)679-0824, (418)671-0401.

TROUPEAU de moutons, 60 brebis avec un bélier, assurances transférables, 12.000\$. (450)746-9795.

TROUPEAU moutons Dorset, pure race, 35 BREBIS gestantes 350\$/chaque ferme, 6 BELIERS d'un an, 200\$, possibilité d'un prix pour l'ensemble du troupeau. Excellente génétique. Lanaudière, (450)754-1198.

VACHES Holstein 1er ou 2e veau, fraîches vélées ou dues sous peu. (819)352-4394.

VACHES Holstein fraîches vélées, CCS très bas, habituées attachées et pâturage. Info: (418)453-2060.

VACHES Holstein production 30 kg à 60 kg, 1er veau et plus, fraîches vélées, habituées stabulation libre et robot de traite, très bas CCS, vaccinées, exemptes piétin italien. (819)365-4360.

VENTE DE BELLES GROSSES TAURES gestantes Holstein, de 3 à 5 mois. (819)826-5248.

70 À VENDRE DIVERS

3 SILOS: FOIN première coupe, enrobé, grosses balles rondes ou balles carrées, foin sec. (819)878-3356.

4 alimentateurs robotisés Rovibec RV35, avec rails, prix à discuter; BRASSEUR à lait, en stainless, 200 litres, neuf. Tél.: (819)858-2634, (819)858-2784.

85 CAGES de gestation, 50 CAGES de mise bas, Godro; 125 d'auge stainless. (418)387-3752.

BALANCES digitales neuves, capacité 5000 lb, idéales pour peser veaux et vaches, prix spécial 1295\$. Réservez la vôtre; REMORQUES à animaux et chevaux neuves, usagées. (819)876-7326, cellulaire, (819)823-2705, Estrie

BARRIÈRES pour corral, "Rond Pen", enclos, de légères à extra fortes. Fabriquent sur mesure, bon prix. Téléphone: (450)539-1443, facebook: ygsoudure

DELAVAL 60 médailles d'activités, plate cooler P30. (450)839-3359.



HEATMOR approuvé SR
Soudure
Bernard Bisson inc.
Fournaise au bois extérieure, en acier inoxydable.
Tél.: 819 845-7537
1 866 845-7537



Sequoia
Manufacturier Québécois de générateur d'énergie (fournaise extérieure)
3 modèles
Pour connaître votre distributeur le plus près
Tél.: 819 846-4480
Fax: 819 846-0380
www.sequoiaindustries.ca

70 À VENDRE DIVERS

CHAÎNES d'écurer d'étable s'adaptent à tout écurer existant, modèle idéale-Bodco, aussi chaînes à raclettes modèle Bodco. Neuves (testées par des ingénieurs), faites d'acier grade 1re qualité, directement de l'usine, 11,75\$/pi., palette 2". Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc Industriel. Information: (450)372-6459, soir (450)372-8664.

CHAMBRES FROIDES et congélateurs, équipements de resto divers, etc. (514)820-1137.

CONTENANTS DE PLASTIQUE BARILS acier, carton, plastique, de différentes grandeurs; CHAUDIÈRES 220 gallons, toute utilité; RESERVOIRS 220 gallons, en plastique. (450)792-3386.

FEUILLES de plastique recyclé POLYBOARD, plusieurs épaisseurs. Aussi feuilles de résine très rigides, durables et ne réagissent pas aux changements de température, disponibles en largeur de 4' et 5' et jusqu'à 12' de longueur, à partir de 1,90\$/pi.ca. Plastique en rouleau de 3' et 4' de large aussi disponible. Entrepôt au 777, route 139, St-Théodore-d'Acton. (450)546-3411 www.clementlariviere.com

GENERATRICE Dayton 60 kW, 1000 PTO, 5.000\$. JANTES 16L42 (2, 10 trous); HACHE-PAILLE Vic, 9 HP, 1000\$; BOITE d'ensilage Dion 14', sans toit, 3500\$; FOURRAGERE NH 782, 3000\$; BUVETTES Houle 15\$/chaque. (819)397-2433, (819)818-4480.

HACHE-VIANDE Hobart 1 HP, grosse scie pour fendre bœuf, trancheur pour fondue chinoise. Négociable. (819)843-2437.

MONTE Houle 55' sortie droite, 280' de chaîne, A1, cage de contention animaux de boucherie; RAIL pour distributeur 200'. Téléphone: (418)329-3321.

REMORQUES L. BROUILLETTE Des remorques en aluminium sur mesure qui combleront vos besoins. SERVICE, QUALITÉ ET EXPERTISE font notre réputation. (450)539-1499, fax: (450)539-0899. Dépositaire EBY et MORITZ.

SYSTEME détection chaleur Delaval, 115 médailles, antenne, contrôle Alpro; BAINS PIED, automatiques AFB, 1000, DeLaval; MANGEOIRE 120', fibre de verre. (418)234-4535.

TRUSTS D'ACIER plats, 20' à 72' de largeur. Jocelyn Autotte, téléphone: (819)475-9325.

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS Ciment diamètre et longueur variés, poceaux de ferme, plastique, galvanisés, prix très compétitifs. Mirabel. Téléphone: (450)258-3984, 1-877-258-3984.

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS Plastique, métal, ciment. Réservoirs d'acier et fibre de verre. SPECIALISTES DU PONCEAU ENR. Information: (819)394-2490.

VOICI une nouvelle liste de petits fruits qui sauront vous plaire. Nous produisons au-delà de 120 variétés de qualité supérieure. Pour connaître les prix, contactez nous au (450)379-5000. Maintenant nous prenons vos commandes pour le printemps 2012. Contactez Clément Paquette.

Bleuets: 18 variétés (en corymbe) Vignes à raisin: 21 variétés Framboisiers: 11 variétés Kiwi (vigne grimpanche): 14 variétés Argousiers: 10 variétés Camérisiers: 6 variétés Gadeliers: 9 variétés Gadeliers (cassis): 5 variétés Groselliers: 9 variétés Aronia Viking: 1 variété Muniers avec ou sans épines: 4 variétés Cerisiers Nain: 6 variétés Amélianchiers: 7 variétés

80 BÂTIMENTS

À LOUER bâtiment (2002) stabilisation libre, 97x130 long, peut servir pour vacherie ou élevage, ventilation naturelle, région Acton-Vale. Tél.: (450)546-5580



100 CAMIONS
Pneus de grande dimension usagés à partir de 100\$
445/65R22.5, 425/65R22.5 et du 385/65R22.5
1 888 480-6355
MARC GAGNÉ

80 BÂTIMENTS



Tôle Liquidation
Couleurs et longueurs variées
819-358-5540

BÂTIMENT de ferme 40'x90', 3 ans d'utilisation, trusts Cathédrale, démontable par panneaux de 40', prix à discuter. Soir seulement: (418)662-2479.

REDRESSERIE bâties agricoles, spécialité poulaillers. Les Entreprises N. Bonenfant: (450)436-5205, (450)530-5024, bonenfantno@hotmail.com

120 CORRESPONDANCE

HOMME célibataire, 53 ans, 5'9", 175 lb, belle apparence, aimerait connaître femme désirant vivre en campagne, région bas du fleuve ou extérieur. Ecrire: Terre de Chez Nous, Case 836, 100-555, boulevard-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

150 ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE

1000 CHAUDIÈRES de 2 gallons en aluminium; 1 DOMPEUR pneumatique 2000 à 3000 entailles; ACHE-TERAIS évaporateur 3x8 au bois (418)685-3527.

1100 chaudières d'eau d'érable à vendre, en très bon état. Prix à discuter. (581)224-8428.

1200 CHAUDIÈRES de 2 gallons en aluminium avec chalumeaux et couvercles. Téléphone: (450)584-2336, (514)883-2868.

ATTENTION ACÉRICULTEURS

Fabriquons sur demande 2 chalumeaux en acier inoxydable: 1 de 5/16" pour chaudière ou 1 de 1/4" pour tubulure. Pour information: (819)362-2104, (819)362-0609, www.chaluminox.com

EQUIPEMENT USAGE: 2 ÉVAPO-RATEURS C.D.L. 1-6x14 et 1-6x18 complets; 1 ÉVAPORATEUR Lapierre Turbo 6x14 complet (grande panne: 1 an d'usage); 1 ÉVAPORATEUR Thunderbolt D&G 5x16 complet; 1 ÉVAPORATEUR D&G bois modèle 700 4x14; 2 PRESSES Bilodeau 18" usagées; LOT pompes vacuum usagées; 2 HP, 5 HP, 10 HP; 1 OSMOSE Lapierre 1800 gallons; 1 SEPARATEUR Seprotech 1000 gallons; 5 POTEAUX Lapierre; 6 POTEAUX C.D.L.; 1 OSMOSE C.D.L. 4, 6 poteaux Daniel Majeau (514)351-3000 #254 ou daniel@dominiongrimm.ca

ACHAT DE PAILLE BALLES carrées ou rondes. Téléphone: (418)661-0085

ACHAT et VENTE de foin et paille, npe de bois. La Plaine. Pour information: téléphone: (450)478-1526, (450)477-2213, cell.: (514)771-5566, RICHARD VILLENEUVE

ACHAT et VENTE de foin et paille, Transport au Québec et Ontario. Donald Joyal Inc. Bureau: (450)794-2863, cell.: (450)779-5553.

ACHAT et VENTE de paille et foin, transports compris, balles carrées, petites, grosses, aussi balles rondes. Transports Benoit Vincent (819)227-3107

ACHAT foin à chevaux et paille; VENTE balles carrées, petites, grosses. Transport Québec, Ontario, États-Unis (450)778-4080. TRANSPORT SERGE POTVIN INC. (450)794-2863, cell.: (450)779-5553.

ACHAT maïs, abimé/chauffé ORGE déclassée avec toxines (450)357-5112, région St-Jean (450)779-6507, St-Hyacinthe.

ACHAT/VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, Québec, Ontario, Mario. Téléphone: (450)826-0286.

150 ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE

PRESSE Lapierre 7", 9 litres, avec filtres supplémentaires. Pour voir photos, courriel: andrinalie@yahoo.ca, 1000\$ ou meilleur offre. (450)653-4468, (450)461-9972.



ACERICULTEURS MONTE-EAU
Mécanisme pour remplacer les «pieuvres»
- Pour augmenter la pente des maître-lignes;
- Pour passer par-dessus un chemin;
- Peut monter l'eau à plus de 20 pieds;
- Pas de perte de vacuum en amont.
www.haromecanique.com
Information: 450-746-7934



L.S. Bilodeau INC.
FABRICATION DE PRODUITS EN ACIER
Acériculture - Chauffage et ventilation - Chauffe-piscine - Découpe laser
Fabrication et vente d'équipements d'érablières Neufs ou usagés
Chaudière (fournaise) au bois Sans fumée! Technologie breveté
bilovox LS950
Chaudière au bois (fournaise) Approuvée selon la norme CSA/B415
Contactez-nous maintenant!
1 888 557-4767 www.lsbilodeau.com

150 ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE

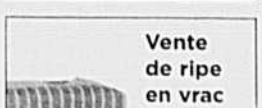
POMPE à vide vacuum marque DeLaval 78, avec moteur 20 HP diesel, toute équipée. RECUPERATEUR d'huile, trappe d'humidité avec pen et plus. Pour 7000 à 8000 entailles. Prix: 8000\$. (450)601-3910.

PRESSE à sirop 10" basculante, 13 carreaux, presque neuve, 2500\$. (418)563-8830 ou (418)971-0083.

SEPARATEUR Airablo 600 gallons, A1, état neuf, membrane 3 ans, moteur 7,5 HP. (418)335-9602.

SEPARATEUR avec 2 poteaux Lapierre, 6000\$, membranes en sus. (514)917-0315.

170 FOIN-GRAIN-PAILLE



Vente de ripe en vrac et en sac
1 800 463-8240
www.top-bedding.com

ENSILAGE de maïs, récolte 2011, 500 tonnes en AgBag, Bécancour, Hugo, téléphone: (819)386-2220.

FOIN 2011, 1re, 2e coupe balles rondes enveloppées individuellement; BATTEUSE 7720, 4x4, 2 tables à grain, avec hache-paille (418)495-2939.

FOIN 2011, 1re coupe, 52', enrobé individuel, sec, 60', entropesé, chargé et analyse sur demande. Tél.: (418)599-2471.

1200 BALLES carrées de foin, 1re et 2e coupe; 300 BALLES rondes de foin, 2e coupe; 200 BALLES rondes et carrées de paille, très bonne qualité et densité. (418)732-9735.

5500 PETITES BALLES carrées, foin, tréfle, luzerne, 1re, 2e coupe pour vaches à lait, 600 GROSSES BALLES 54"x48", foin sec, intérieur, mil, luzerne, Possibilité livraison. Crédit 30 jours. Après 18h: (450)582-8262.

800 BALLES RONDES de mil, 54" de diamètre, demi-sec, enrobées en boudins, première et deuxième coupe, 25\$/balle. Région Beauce. (418)253-5772.

ACHAT DE MAÏS, Soya. Appelez Pascal, téléphone: (613)227-9003, (613)524-2500.

ACHAT et VENTE de foin et paille, npe de bois. La Plaine. Pour information: téléphone: (450)478-1526, (450)477-2213, cell.: (514)771-5566, RICHARD VILLENEUVE

ACHAT et VENTE de foin et paille, Transport au Québec et Ontario. Donald Joyal Inc. Bureau: (450)794-2863, cell.: (450)779-5553.

ACHAT et VENTE de paille et foin, transports compris, balles carrées, petites, grosses, aussi balles rondes. Transports Benoit Vincent (819)227-3107

ACHAT foin à chevaux et paille; VENTE balles carrées, petites, grosses. Transport Québec, Ontario, États-Unis (450)778-4080. TRANSPORT SERGE POTVIN INC. (450)794-2863, cell.: (450)779-5553.

ACHAT maïs, abimé/chauffé ORGE déclassée avec toxines (450)357-5112, région St-Jean (450)779-6507, St-Hyacinthe.

ACHAT/VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, Québec, Ontario, Mario. Téléphone: (450)826-0286.

ACHAT/VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, Québec, Ontario, Mario. Téléphone: (450)826-0286.

ACHAT/VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, Québec, Ontario, Mario. Téléphone: (450)826-0286.

ACHAT/VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, Québec, Ontario, Mario. Téléphone: (450)826-0286.

ACHAT/VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, Québec, Ontario, Mario. Téléphone: (450)826-0286.

ACHAT/VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, Québec, Ontario, Mario. Téléphone: (450)826-0286.

ACHAT/VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, Québec, Ontario, Mario. Téléphone: (450)826-0286.

ACHAT/VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, Québec, Ontario, Mario. Téléphone: (450)826-0286.

ACHAT/VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, Québec, Ontario, Mario. Téléphone: (450)826-0286.

ACHAT/VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, Québec, Ontario, Mario. Téléphone: (450)826-0286.

170 FOIN-GRAIN-PAILLE

ACHÈTE et VENDS foin, paille et ripe. **RENÉ NORMANDIN** Téléphone: (450)347-7714 Fax: (450)347-5541

ACHÈTERAIS grosses balles carrées de paille "rotocut", "process", petites balles de paille et grosses balles de foin. G.W. Rainville. Téléphone: (802)849-6266

À VENDRE par le producteur: 450 balles foin sec, 4x4, 20\$ chaque. Appelez avant 20h: (418)728-4381.

À VENDRE par le producteur: paille de blé, foin sec, première et deuxième coupe, en grosses balles carrées, 32"x34"x7". (613)551-8347, (613)679-2346.

DIRECTEUR DU PRODUCTEUR Paille de blé, grosses balles carrées (blé, avoine, canola), à partir 20\$/balle, plus livraison. Tél.: (418)556-9603, soir: (418)772-6723

ENSILAGE de maïs, récolte 2011, 500 tonnes en AgBag, Bécancour, Hugo, téléphone: (819)386-2220.

FOIN 2011, 1re, 2e coupe balles rondes enveloppées individuellement; BATTEUSE 7720, 4x4, 2 tables à grain, avec hache-paille (418)495-2939.

FOIN 2011, 1re coupe, 52', enrobé individuel, sec, 60', entropesé, chargé et analyse sur demande. Tél.: (418)599-2471.

FOIN À VENDRE, balles rondes sec et humide, 1re, 2e, 3e coupe. (819)359-2010.

FOIN à vendre, deuxième coupe, petites balles carrées, deuxième qualité (pluie), première coupe, grosses balles carrées enrobées. Région Drummondville. Téléphone: (819)396-5700.

FOIN à vendre, en balles rondes et grosses balles carrées sèches, enrobées. Possibilité transport. Téléphone: (418)860-8652.

FOIN et PAILLE, bonne qualité pour chevaux, bovins, balles carrées, grosses, petites, sec ou ensilage. Directeur du producteur. (418)998-2273, (418)868-5760.

FOIN première et deuxième coupe, mil, luzerne, grosses balles carrées sèches et enrobées. Région de Lotbinière. (819)292-3339.

GASTON HÉBERT, St-Jean-Chrysostome, comté Lévis. Commerçant de FOIN et PAILLE. Achat et vente. Informations, tél.: (418) 839-1565.

GRAINS mélangés biologiques (avoine, blé, pois) à vendre, 275\$/la tonne. Tél.: (418)752-2751.

GROSSES balles carrées, première et deuxième coupe, hautes protéines, région de Outaouais. Jonathan, téléphone: (819)329-4117.

PAILLE DE PANIC érigé, 400 balles rondes (rotocut), à vendre. (819)858-2634, (819)858-2784.

RECHERCHE petites balles de foin de première qualité 40 à 60 livres, 1re, 2e coupe, cordées, vertes, corde serrée, pas poussières ni pluie, pour chevaux, beson 800 balles/voyage. (819)876-5820.

RIPE fine sèche avec poussières, en vrac, volume 24x8x8, livraison région dans la région des Bois-Francs. (819)369-9653, (819)352-1150.

ST-HYACINTHE à vendre directement du producteur: balles de foin, 4x4, (rondes), enrobage individuel. (450)794-2466, (450)779-0555.

VENTE DE FOIN ET PAILLE Grosses balles carrées enrobées ou sèches, paille de très belle qualité, livraison partout. Ent. Cardin. (450)792-3334.

VENTE: de luzerne et paille de blé. Analyse disponible. Protéines variant entre 15% et 24%, 3x3x8". Livraison incluse. Raymond Curé: (204)433-7593, (204)712-5849.

GÉNÉRATRICE Onan, 100 kW, stationnaire avec moteur Allis Chalmers, 6 cylindres avec boîte de transfert automatique, 12.000\$. (819)858-2416.

GÉNÉRATRICES PTO, 60 kW à 100 kW, 120/240 volts ou 600 volts, à partir de 7200\$. Téléphone: (418)837-6722.

2 TRACTEURS White un 6410, 4RM, de 90 HP cab/air 2001, avec 2300 heures; un 6085 4RM de 85 HP avec chargeur frontal attache rapide hydro et accessoires avec 3700 heures; SOUFFLEUR à neige BRL 84"; PRESSE à balles rondes Héston #845 ajustable 4 et 5'; ramasseur hydro; POMPE à fumier Houle de 8' sur roues; ÉPANDÉUR à fumier New Idea 244 tandem; 600 BALLES rondes enrobées. Tél.: (418)887-3055

5 RETRAITS Milk Master avec 40 multi-pulsations, sur pipeline 2" avec boîte pulsation 12 volts, plus le filage. (418)995-4630.

BOITE à grains Parker avec frein au wagon. Région St-Jean/Valleyfield. Téléphone: (450)583-3422

190 MACHINES-OUTILLAGES

BATTEUSE Inter, #1440, 1982, environ 3700 heures, moteur et moulin très bons, tablier déflecteur. AUBAINÉ! (418)328-8285.

BATTEUSE JD #9500, 2RM, 4049 heures, moteur, 2716 heures cylindre, nez maïs 6

230 ON DEMANDE

ACHAT tracteurs défectueux ou pour pièces. PIÈCES DE TRACTEURS REGENT BERUBE. Vendons pièces neuves et usagées. Téléphone: (450)372-9527, sans frais: 1-866-372-9527.

ACHETONS tracteurs pour pièces. Vendons pièces tracteurs Allis-Chalmers, M.F., J.D., Inter, Oliver, Case, Fiat, David Brown. Equipements St-Pierre Inc. St-Louis-de-Gonzague, cté Beauharnois. Téléphone: (450)371-0920, (450)371-4363. Sans frais: 1-888-699-0678. eq.st-pierre@rocler.qc.ca

GARAGE D & C MESSIER INC. 59 Bullard, Stanbridge East, Qc J0J 2H0 (450)248-4119 sans frais 1-877-448-4119 pieces@garagedcmessier.com Pièces neuves et usagées pour tracteurs, batteuses et autres: Allis-Chalmers, Case (IH, IND.), Challenger, Claas, Cockshutt, D.B., Deutz, Fendt, Fiat, Ford (N.H., IND.), Hesston, Inter, Izeqi, J.D. (IND.), Kubota, Landini, M.F., Oliver-White, Reno, Same, Universal, Vermeer, Versatile, Vicon, Zetor. Nous achetons des tracteurs.

MÉTAUX GA: achat de métaux machinerie agricole, machinerie lourde, lits, autobus, remorques, bon prix. (514)691-1117. metauxga@hotmail.ca

PLANTEUR À MAIS John Deere, #1750, B rangs. (819)263-2467.

SERAIS acheteur d'équipements de porcherie usagés: soigneurs, ventilateurs, contrôle, tremies, lattes d'engraissement et autres. Eric: (418)475-2683. quincailleriesbreton@bernardbreton.com

250 PLANTS - PLANTATION D'ARBRES

LES PLANTATIONS IDÉALES enr. Transplants d'arbres de Noël à vendre, qualité supérieure. Plantation disponible, incluant expertise et conseils pratiques. (819)344-2858.

290 SERVICES

ENTREPRISE JLA INSTALLATION et entretien d'équipement agricole et porcin. Rénovation et entretien de bâtiments. Jean-Louis Allard propriétaire, tél/fax: (819)477-6942, cell.: (514)941-8946. jeanlouisallard@msn.com

NETTOYAGE de poulaillers C. Burelle et Assoc. Graftage - soufflage - lavage. (450)835-5316, cellulaire: (450)750-3916.

FONDATEURS PROVINCIALES Fondations de tout genre 819-362-6939

COFFRAGES MB • Fondations de tout genre Tél.: 819-398-6365

300 SILOS

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC. (450)293-1443 240 Route 235, Ange-Gardien RÉPARATION silos béton, toit... Valmetal, Houle, Silo Supérieur, P.F.B., Suevia, I.E.L.

SILOS à grains neufs et usagés en inventaire 2010. (450)478-0957, sans frais: 1-888-891-0957.

320 TERRES À LOUER DEMANDÉES

TERRE avec sol léger pour la culture de la pomme de terre, secteur Mauricie, payons les meilleurs prix. Sylvain (819)228-3936.

340 TERRES À VENDRE

80 ARPENTS dont 78 en culture, nivelés, drainés, plan de drainage disponible, aucun bâtiment, à St-François-du-Lac, 250,000\$. Téléphone: (450)568-3881. (450)517-8853.

À NAPIERVILLE, Grande-Ligne du rang double 110.540 arpents, parfaits pour les grandes cultures, vignoble, etc... (450)291-5209.

300 SILOS

DEPUIS 1980 CONSTRUCTION B.R.N. inc. 450 773-0064 1 800 265-0064 Fosse à fumier Fondations de tout genre Service d'excavation

NOUVEAUTÉ

HARVESTORE Conventionnel et hermetique. Que ce soit pour : L'ensilage de maïs, Le foin sec et demi sec, Le maïs humide, Ou autres. Nous avons la solution qui vous convient! Contactez-nous pour obtenir l'heure juste sur ces deux méthodes. Près de 25 ans d'expérience. Excellente garantie (jusqu'à 5 ans). Service hors pair 7/7 (inventaire complet) Pour ce qu'il y a de mieux: SILOS BLEUS DU QUÉBEC INC. 418 325-2312

340 TERRES À VENDRE

BAS-DU-FLEUVE: ferme/fermette 180 acres en culture, 53 boisés, maison, bâtiments, machinerie disponible, bel emplacement. Tél.: (418)495-2939.

BAS-ST-LAURENT: FERME de 111 acres et demi, avec maison, grange et garage, 60 acres en culture et le reste en bois avec plantations, idéal pour éleveurs de chevaux, moutons et boeufs. Possibilité de machinerie en bonne condition. Tél.: (418)963-2998.

CHAUDIÈRES-APPALACHES, BAS-ST-LAURENT: fermes/fermettes/terres/terres à bois. Info: www.courtierragricole.com Pour vendre ou acheter, Bertrand Côté Courtier RE/MAX Avantages (418)933-9209.

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN ALMA: 290 acres en culture drainés. ALMA: ex-ferme laitière, 363 acres culture et boisés, bâtisse neuve. LATERRIERE: ex-ferme laitière 222 acres culture et boisés. Voir site internet: www.courtierragricole.net Pierre Trottier, Courtier (418)543-5410

SAINT-GÉDEON, 2 terres: une 55 acres en culture, une 300 acres (150 culture et 150 boisés), possibilité 2000 entailles. (418)582-3915.

300 SILOS

SILO EN DOUVES PRESSÉES SILO COULÉ EN BÉTON SILO HERMÉTIQUE BÉTON PROJETÉ. SILOS USAGÉS ENTRETIEN RÉPARATION DÉMÉNAGEMENT. UN SEUL NUMÉRO POUR VOS PROJETS DE SILO 1-800-565-8808 SILO SUPÉRIEUR WWW.SILOSUPERIEUR.COM

340 TERRES À VENDRE

SPECIALISÉ EN IMMOBILIER AGRICOLE. Plus de 15 ans d'expérience. Montérégie et Estrie. URGENT! cherchez terres de culture, fermes porcines ou autres fermes complètes pour nos clients prêts à acheter et payer comptant. Faites comme plus de nos 40 clients satisfaits cette année, référez sur demande. Aussi plus de 55 propriétés agricoles à vendre. DAVID COUTURE, Ctr imm, B. Ing. (450)525-0052. BENOÎT DE GRADY Ctr imm, (450)521-1558. Groupe Sutton, agence

ST-ELZÉAR-DE-BEAUCE, 110 arpents sur terrain valonné secteur privé en 2 parties: une de 87,3 arpents, 71 en culture et 16 boisés avec grange conforme à l'environnement et 2 remises; une autre de 22,4 arpents, idéale pour bovins ou ovins. Tél.: (418)887-3055.

TERRE À VENDRE: incluant emplacement de bungalow tout brique, 4 c.c., hangar et grange-étable, 27 hectares dont 4 en boisé mixte et 24 cultivables. Bien située sur la route 132 à St-François-du-Lac, entre Sorrel et Nicolet. Prix demandé: 500,000\$. PERSONNES SÉRIEUSES INTERESSÉES SEULEMENT. Infos: (450)746-5888 ou (819)478-2157.

TRÈS BELLE TERRE À VENDRE OU À LOUER, Ste-Claire-de-Bellechasse, 85 acres drainés, 12 boisés, bâtiments de ferme, machinerie agricoles. (418)883-3100.

VENTE par soumission publique (terre agricole). Situation: St-Thomas-de-Joliette. Superficie: terre de 153 acres. (non drainée) (lots P481, P482, P483, P629, P240). Usage actuel: culture maïs, foin et pâturage. Bâtiments non compris (le vendeur se garde le droit de les démolir). PRIX minimum: 6000\$ l'acre. Les offres et soumissions devront être écrites et envoyées avec un dépôt de 5000\$ par chèque visé/mandat bancaire à l'ordre de Me Richard Doucet, notaire, en fidécommissaire, au plus tard le 30 novembre 2011, à midi (12 h 00), comme suit: Soumission - terre agricole Etude de Me Richard Doucet notaire, 691 rue Montcalm Berthierville, Qc J0K 1A0. Le vendeur se réserve le droit d'accepter ou de refuser si la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

346 FERMES LAITIÈRES

Sutton VOTRE FERME LAITIÈRE vaut peut-être plus que vous ne le croyez. FINANCEMENT. Pour une ESTIMATION GRATUITE appelez sans hésiter. Avons acheteur sérieux Fermes laitières • Ovines • Boeuf • Fermette • Terre à bois. Contactez: L. Chantal Burchette (AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ) 819 349-8216

Pour ACHETER ou VENDRE votre FERME ESTIMATION GRATUITE Banque d'acheteurs - Financement Achat Net 30 jours. www.DyaneCotnoir.com Courtier immobilier agréé DCEI courtier inc., agence immobilière 1 866 711-1122

ACHAT DE FERMES LAITIÈRES COMPLÈTES

341 ÉRABLIÈRES

BAS-ST-LAURENT (Lac-des-Aigles) contingent de 104,500 livres, 34,000 entailles. Site enchanteur à proximité d'un lac. (418)335-7353.

ÉRABLIÈRE 11,000 entailles. St-Guy Bas-St-Laurent, quota 38,000 lb; 2 lots privés. (418)963-3502, après 18h.

RECHERCHE stabilité d'emploi en érablière, secteur recherche Bellechasse ou Côte-du-Sud, intérêt pour transfert graduel, expérience, responsable, fiable, confiance. Tél.: (418)304-2002.

342 FERMES AVICOLES

3 BÂTIMENTS superficie totale 40,000 p.c.a., 30 arpents de terre cultivables, possibilité de quota de dindons, région de St-Alphonse-de-Grandy. (450)361-0300.

344 FERMES CAPRINES

NOTRE-DAME-DE-HAM, troupeau chèvres laitières Saanen, avec contrat de lait 152,000 litres pour 2011, 89 acres, bâtiments, maison, machinerie. (819)344-5011. odyssee@gabskycom.com

346 FERMES LAITIÈRES

RECHERCHE ferme laitière 40 à 60 kilos/jour, achat immédiat, pas de financement, acheteurs sérieux. Région Lanaudière, Mauricie, Centre-du-Québec, Montérégie, Basses-Laurentides. (450)898-0943.

RÉGION Bécancour, 525 arpents, quota 132,6 kg, troupeau Holstein 265 têtes p.s., équipement agricole complet, bâtiments de ferme bonne condition, fosse, 3 silos Harverstore, 3 remises à machinerie, résidence en brique avec garage. Léo Verdon, courtier, RLP Saint-Jean, tél.: (450)348-1045, (514)990-8911.

370 ENCANS



PRÉAVIS D'ENCAN Jeudi le 8 déc. 2011 à 10 h précise. Vente Québec-Maritimes Aux encans de St-Hyacinthe. Info: 418 241-6459

120 têtes Holstein et 100 embryons provenant des fermes: Weeks, Pierstein, Charpentier, Extondale. Catalogue: www.encansboulet.com

Boulet Encans Boulet inc. 1.418.241.6459

346 FERMES LAITIÈRES

Pour ACHETER ou VENDRE votre FERME ESTIMATION GRATUITE Banque d'acheteurs - Financement Achat Net 30 jours. www.DyaneCotnoir.com Courtier immobilier agréé DCEI courtier inc., agence immobilière 1 866 711-1122

349 FERMES PORCINES

CHARLEVOIX: mise-bas 275 truies, pouponnière 350 têtes, engraissement 1300 porcs. lot P-75 3 arpents; ENGRAISSEMENT 420 porcs, lots P-279, P-280, P-283, P-285, 2 arpents; ENGRAISSEMENT 660 porcs, lot P-463, P-465, 52 arpents. Paget: 877-894-0755, cellulaire: (418)617-0475.

SABREVOIS: engraissement (1640 porcs), avec pouponnière (765 porcelets), acheteurs sérieux seulement. Info: (450)346-8167.



370 ENCANS

GÂTEZ-VOUS, OFFREZ-VOUS UN CADEAU POUR LES FÊTES!

Vente BEAUCE OPEN & Invités spéciaux * Edition Hiver 2011. Eastriver Farms & Ferme Jocelyn Bête Showstring Sale. Une quinzaine de consignations proviendront de ces deux troupeaux. Vendredi, 2 déc. 2011 en cas de tempête, remis au lendemain. Visite des animaux dès 13h, jeudi le 1er décembre. COCKTAIL: 10 h. VENTE: 12 h (midi). Au site d'encan la Ferme Luc Huppé 650, Haut St-Jacques, St-Elzéar de Beauce, G0S 2J0

55 magnifiques jeunes vaches fraîches vélées ainsi que 5 remarquables génisses sélectionnées avec soin pour leurs qualités exceptionnelles. Sujets testés leucose & néospora. Des sujets avec des généalogies profondes et connues internationalement, du type, de la production. Des vaches classifiées Excellentes, de très nombreux TB au 1er veau et mieux ainsi que plusieurs prospectes. Quelques exemples: • Famille de Gold Missy EX-95, 1er 5 ans, Suprême Champ. & Grande Champ. WDE / Madison & Royal 2011, incroyable génisse x Alexander de sa sœur par Dundee TB-88 3 ans. • Famille de Goldwyn Lotto EX-95, 1er 4 ans & Grande Champ. Royal 2010, sa sœur mat. magnifique génisse x Atwood, 3e mère: Lydia EX-92 19* mère de Idee Lustre EX-95 3E 9*. • Famille de Daurel EX 55*(3e mère) la vache la plus étoilée au Canada. Excellente x Jackman, 9e génération TB ou EX avec 108*. • Sa mère Super Mega TB-88 23*, vache Coup Cœur au Qc 2010 & la vache souche ayant le plus de filles TB au Canada, Goldwyn TB-87, prospecte Excellente, 1er 2 ans Jr Pontiac 2009. Aussi de cette famille Shottle 1er veau, mère: Outside Girl EX-93 4*. • Famille de Inquirer Citation TB-87 8*, une très belle Baxter 1er veau de sa sœur mat. x Champion TB-87, 2 lact. supérieures. • Famille de Lautamie Titanie TB-89 2 ans 19*, fils en I.A. & Rés. All-Can. 2 ans Jr. superbe Alexander fraîche 1er veau, mère Bolton TB 2 ans 7e génération TB ou EX avec 77*. • Deux de ses filles x Baxter & Shottle fraîches 1er veau, Rudolph Lilac EX-96 3E 9* vache de l'année au Canada 2010 & 1er Vache Adulte à la Royal 2004. • Famille de Skychief Supra EX-93 3E 23*, vache de l'année au Canada 2009, magnifique Goldwyn 1er veau de sa sœur propre TB-87 1*. • Potentiel Excellente x Goldwyn TB-87 3 ans sœur mat. Riter Goodluck Stone EX-94 3E 1er 4 ans & Champ. Rés. Bassin de la Chaudière 2009 et 1er Vache Adulte & Champ. Rés. Lotbinière 2011, 12e génération TB ou EX avec 48*. • Famille Idee Lustre EX-95 3E 9* 1re 5 ans & Grande Champ. Royal 2002, future Excellente x Stormatic 11e génération TB ou EX avec 53*.

Visitez notre site web pour le catalogue et carte routière: www.selectgene.ca Bienvenue à tous! Régis Boulet 418 209-9969 Jocelyn Côté 819 475-7125 Patrick Rousseau 418 572-5175 Éric Therrien, encanteur 418 389-2965 encan@selectgene.ca

370 ENCANS

ENCAN FERME JDS PORCINE INC. 1239 RIDGE RD, VANKLEEK HILL, ON, K0B 1R0. MERCREDI LE 30 NOV. 2011 À 7h00. 1er troupeau: 34 vaches âgées de 4 ans et plus (25 vaches dont 3e ou 4e veau). • Simmental • Angus noir • Charolais • Angus rouge dont quelques une avec veau. Saillie par taureau Charolais pur sang avec papier. Pour plus d'information s'adresser à l'encanteur au 613 678-3008, ou visitez le site web au www.vkhlivestock.ca. VKH Vankleek Hill LIVESTOCK Exchange Ltd.

Les petites annonces par région. Exclusif aux membres de l'UPA. Seulement 10,30\$ pour 20 mots et moins, internet inclut

507 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

FERME au complet à vendre, vaches 1er et 2 veau, roulement machine et terre 500 acres drainés dont 300 acres cultivables avec possibilité 200 acres de terre en location. (819)787-6246.

512 BAS-SAINT-LAURENT

TERRE à vendre, 112 acres, 80 en culture sur drainage, 32 en terre boisée, un bâtiment de 60x80, aménagé pour l'ovin. Demandez Christian: (819)765-2182 en soirée.

512 BAS-SAINT-LAURENT

PENSION dans le Bas St-Laurent pour taures et vaches taries. Attachées. Disponible à l'année, (418)898-2218.

512 BAS-SAINT-LAURENT

REMORQUE gooseneck 24' long, 4' descente, 9' deck, idéale pour foin et paille et machinerie; 200 ROULEAUX paille. Tél.: (418)898-2273 (418)868-5760

511 BEAUCE

À VENDRE taures et vaches Holstein à pourcentage et pur sang, fraîches vélées. (418)485-6068.

RIPE de bois pour animaux. Livraison en vrac, 750 pieds cube. Entreprise E.G. & fils (418)625-0387.

501 CÔTE-DU-SUD

650 PETITES BALLES de paille de blé (45' balle), très belle paille, Bécancour, Alain, (819)294-1097.

516 ESTRIE

ENSILAGE de maïs, récolte 2011, 500 tonnes en AgBag, Bécancour, Hugo, téléphone, (819)386-2220.

TRAILER Ideal-Cargo, 8x16x7', 2009, servait pour vente détail viande, équipe 4 congélateurs, système batteries marines cu 110V, approuvé MAPAQ, peut vendre séparément; SILO GRAIN 21', 4 sections, 100 tonnes, plancher perforé, 5 HP fan; SILO GRAIN, 15', 5 sections, 45 tonnes, plancher perforé, 3 HP fan. SILO SUPPLEMENT, 6', 2 sections sur pattes; MANGEOIRE à dérobé pour veau. (819)365-4545.

503 LANAUDIÈRE

ÉPANDÉUR à fumier New Idea modèle 3732, excellente condition, prix, 9500\$, téléphone: (450)474-1116.

516 ESTRIE

FOIN, paille, première qualité, prix très compétitif, pour vaches laitières et chevaux, à vendre, grosses balles carrées sèches. (819)336-5447, (819)314-8223.

SAINT-CLAUDE: paille de soya sec, grosses balles, 3x3x6', 150\$/tonne ou 40\$/chacune; FOIN 2e et 3e coupe enrobé. (450)794-2070.

503 LANAUDIÈRE

TRACTEUR Case Inter modèle 2096, 2RM, 125 HP. Téléphone: (514)248-8734.

513 SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

FOIN bonne qualité, balles rondes, 48x48, filet, entreposé à l'intérieur. (819)264-5398.

RECHERCHE terre cultivable à vendre, près de Trois-Rivières; DODGE RAM 1997 à vendre, 23000\$; CHAR-RUE JD, 5 versoirs, 2700\$. (819)377-7126.

513 SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

ACHÈTERAIS taures Holstein de 15 à 24 mois, saillies ou prêtes à saillir. (418)671-0401.

513 SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

À VENDRE: plants fruitiers, cerisiers SK, camérisiers, sureaux, bleuétiers, argousiers, amélanchiers. Producteur de plants fruitiers. Téléphone: (418)347-1737, 1-888-347-1738, fax: (418)347-3150. vegetalab@hotmail.com

TROUPEAU de 75 vaches: 25 Angus noires, 25 Angus Simmental, 25 Charolais blanches, peut vendre séparément. Tél.: (418)679-0824, (418)671-0401.

514 SAINT-HYACINTHE

13 TUYAUX de béton usagés de 24"x8", 75\$ chacun et 2 de 36"x8", 200\$ pour les deux. (450)653-0402.

514 SAINT-HYACINTHE

TRACTEUR CASE 2390, 1980, 155 HP, 4208 heures, avec roues doubles et 1-rail, 20.8x38, avec pese, air climatisé, 8000\$. (450)785-2884

515 SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

SOUFFLEUR Pronovost 86"; PE-SEE NH 1000 livres; FOIN pour chevaux, 150 balles/ 50 livres; ROTO-BECHE Jobber 810, 19 roulettes. (450)377-9351.

370 ENCANS **370 ENCANS**

ENCAN PUBLIC
Samedi le 26 novembre 2011 à 9 h
GRANDE VARIÉTÉ DE VÉHICULES
Adesa Québec Saint-Romuald
418 839-0070

ENCAN SAWYERVILLE INC.
présente
SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2011
à 11h30

VENTE PAR CONSIGNATION
DE VACHES À BŒUF ET TAUREAUX
DE REPRODUCTION

Places disponibles pour des troupeaux

N'oubliez pas nos prochains encans spécialisés de veaux d'emboche
LES 1 ET 8 DÉCEMBRE, 12 JANVIER,
2 ET 9 FÉVRIER, 1 ET 22 MARS, 12 AVRIL
ET LES 3 ET 24 MAI 2012.

A l'encan : 420, route 253, Cookshire-Eaton, QC
Téléphone : 819 875-3577

PRÉAVIS POUR BERGERIE

LE MONTAGNARD INC.
Propriétaire: Carl Vachon et Christèle Savage
153, ROUTE DU PARC
NOTRE-DAME-DES-BOIS, CTÉ MÉGANTIC JOB 2E0
TEL.: 819 888-2761

La ferme est située au pied de l'observatoire du Mont Mégantic.

SAMEDI LE 10 DÉCEMBRE 2011 À 10 H.
REMIS AU 11 DÉCEMBRE 2011
SI MAUVAISE TEMPÉRATURE

Vente complète de l'excellent troupeau
OVIN MONTAGNARD

615 Têtes d'animaux de qualité dont
- 525 brebis Predominance Arcot Rideau
- 75 agnelles F2 Arcot Rideau
- 15 béliers pur sang dont 5 Arcot Rideau,
4 Arcot Canadien et 6 Suffolk

N.B. Ceci est un très bon troupeau

Équipements de nutrition: un mélangeur broyeur RTM Penta 6720 HD (2009); soigneur motorisé Valmetal SuperCart 960, silo à moulée, 2 silos à grain, etc.

Roulant comprenant: 3 tracteurs dont un New Holland T5060 4x4 avec arceau de sécurité muni d'un chargeur Ford, un FIAT 160-90 et un Ford 7740 avec chargeur ALO; un Bobcat 543; enrobeuse tubulaire Pronovost P6200; presse à balle ronde New Holland BR740 spécial silage; faneur à foin Kuhn 8401TH digidrive; auto chargeuse Pronovost P6812; faucheuse rotative New Holland 1432 timon centrale; etc. Pour plus de détails voir prochaine parution ou visiter notre site Web.

Pour informations, s'adresser aux propriétaires au 819 888-2761 ou à l'encanteur.

Les Encânes René Houde (2011) Inc.
7655, rue St-François, Sherbrooke J1C 0V4
TEL.: 819 846-6267 • Fax: 819 846-4518
Cell.: 819 820-4013 • Cell.: 418 226-8371
www.encanshoude.com

ENCAN
Vendredi le 2 déc. 2011 à 10 h précises
FERME KANISE
Prop. de : Denis Gauthier
2257 rang 7, St-Albert, Cté Arthabaska
★ Tél. : 819 353-2625 ★

Un EXCELLENT TROUPEAU HOLSTEIN croisés de 130 têtes, composante de la paie de lait: 4,02% gras, 3,23% Prot, cellules somatiques Oct. 275. Un contrôle (pesée, %gras, %prot., cellules somatiques) sera effectué avant la vente pour chacune des vaches, 70 vaches plusieurs fraîches vélées 1- & 2- veau, 18 taures gestantes, 20 taures non-saillies, 20 génisses, 1 taureau pur sang 1/2 an père: Shottle x mère: Comestar Altesso Skychief TB-89-3ans, 3-11882kg MCR 263 280 251, 2e mère: Stanlee Storm Allison EX-94-3E-5*(Gagnante d'expo), les gestations: 50% par insémination et 50% taureau.

de chaleur, trayeuse DeLaval gros modèle avec harmonie et multi-point, tableau de régie, Anti-Ruade, Vâleuse en aluminium, 2 clipper à vache (1-Heniger).

Équipement d'étable: RTM sur roues auto-chargeuse Valmetal Zago King Feeder 17CD, panneau de contrôle automatique pour 2 silos et 1 rouleuse, base de videur Valmetal silo de 20', convoyeur Valmetal à courroie 18'x40', chariot à ensilage hydraulique # 544 moteur 6.5 HP chariot à ensilage Bodco # 73 (moteur 6.5 HP neuf), hache-paille Valmetal 15 HP avec démarreur sur roues, 15 Box à veau 4'x 4' Bodco, lot de barrières et portes Bodco (pour parc), taille sabot Bodco, Transmission Houle surélevée (7ans), Stalle Houle pour 38 vaches (7ans), 200' de chaînes pour stalles à vache avec attache (pour 38 vaches), 2x200' de tuyau 2" d'attache de stalle Bodco, 200' x 8' tapis caoutchouc (allée principale), 48 bols à eau DeLaval carrés, 13 buvettes à veau, chariot à moulée (petit) Agri-Métal 4 roues.

Recolte: 3000 balles de foin 1- coupe.

Photos et catalogue des animaux: **www.encansboulet.com**

Boulet
Encans Boulet inc.
1.418.241.6459

370 ENCANS **370 ENCANS**

AVIS IMPORTANT

ENCAN D'ANIMAUX TOUS LES LUNDIS ET MERCREDIS
AUX PRODUCTEURS D'ANIMAUX À BŒUF
Vous voulez vendre ou acheter des animaux à bœuf (veaux d'emboche, taures, vaches, taureaux, vaches gestantes)?
Prenez note qu'à tous les derniers mercredis du mois, il y aura une vente spéciale à 19h00.
Prochaines ventes: **30 novembre**, exceptionnellement le **14 décembre**
Meilleurs prix avec preuve de vaccination.

L'inscription est préférable le plus tôt possible. • N.B.: la réception se fera entre 9h00 et 16h00
Toutes vaches ou taures vendues gestantes seront vérifiées par le vétérinaire de l'encan, Dr McLeod (sur place), et seront vendues garanties-gestantes

613 678-3008 Soyez présents. Mercil **www.vkhlivestock.ca**
1239 RIDGE ROAD, VANKLEEK HILL, ON K0B 1R0

VENTE PAR ENCAN
Vendredi, 9 déc. 2011
Vente à 12 h (midi)
(En cas de très mauvais temps remis au lendemain)
Visite du troupeau dès jeudi, 8 déc. 13 h

Au site d'encan la Ferme Luc Huppé
650, Haut St-Jacques, St-Elzéar de Bce G0S 2J0
Dispersion complète d'un excellent troupeau Holstein Deux fois Maître Eleveur préfixe Cleave View provenant de l'Ouest de l'Ontario.

Seront vendus 60 sujets
4 EX / 30 TB / 14 BP / 2 NC / 10 Taures gestantes
Moy. troupeau 9 100 kg 3.9% 3.5% CCS moy. 80

Des généalogies profondes, plusieurs fraîches vélées ou vélant en tout temps de l'année. Troupeau provient d'une excellente régie, il est très en ordre, cela est vraiment à voir!

Troupeau élevé en logettes, vaches habituées au salon de traite et habituées attachées.

Une vente à inscrire à votre agenda sans faute! Bienvenue à tous!
Catalogue & carte routière disponibles sur **www.selectgene.ca**

LES ENCANS SELECT GENE

Régis Boulet 418 209-9969
Éric Therrien, encanteur 418 389-2965
encan@selectgene.ca

ENCAN
pour **MARCEL & MICHEL GAGNÉ INC**
150 RANG ST-OLIVIER
SAINT-ANSELME, Cté Bellechasse
GOR 2N0

JEUDI LE 1^{er} DÉCEMBRE 2011 À 11 H
DISPERSION COMPLÈTE « MAIMICO »
STABILATION LIBRE À LOGETTES

SERA VENDU un TRÈS BON troupeau de 123 sujets Holstein de QUALITÉ pur sang enregistrés, classifiés, contrôlés et vaccinés.

Ce troupeau comprend 78 BONNES JEUNES vaches dont 28 à leur 1- veau, 20 à leur 2- veau, 11 fraîches vélées, 8 dues en décembre, 6 en janvier et les autres en tout temps de l'année. 25 belles taures dont 18 gestantes ou saillies, 4 devant mettre bas en décembre, 2 en janvier, 2 en février et 7 taures non-saillies. 20 génisses d'élevage âgées de moins de 12 mois.

Les taures seront éprouvées leucose et néo-spora

CLASSIFICATION
10 T.B. 41 B.P. 25 B. 2 N.C. MCR : 210-230-214
PROD. NON-SUPERVISÉE: C.C.S. : EN NOVEMBRE : 176,000
9491 KG 4.14% GRAS 3.34% 227,000 MOYENNE SUR 6 MOIS.

N.B. : Il s'agit d'un troupeau bien réglé. Les sabots sont entretenus régulièrement. Celui-ci est suivi en médecine préventive. Vous y retrouverez des femelles offrant conformation et production pour combler vos besoins.

VOICI QUELQUES EXEMPLES :
MAIMICO BELLANY FLAMAN T.B. 85
3-11: 14019 KG 4.1% 3% MCR : 276-308-265
MAIMICO NAMIE MAINSPRING B.P. 84
3-11 PROJ : 11432 KG 4.9% 3.1% MCR : 243-342-249 PESEÉ : 44.1 KG
MAIMICO COURTISANE BAXTER B.P. 83
2-10 : 11836 KG 4.8% 3.3% MCR : 261-346-263
MAIMICO AUTHOR PRALIA T.B. 85
2-10 : PROJ : 11090 KG 4.7% 3.3% MCR : 251-326-271
MAIMICO ANNABELLE SEPTEMBER T.B. 85
5-5 : PROJ : 11060 KG 4.7% 3.3% MCR : 211-274-229

SA FILLE : MAIMICO BAXTER BELLE. NÉE MARS 2011

AUSSI : 13 niches à veau dont 9 rectangulaires et 2 rondes; un bio-stat, coffre d'insémination et l'inventaire d'ampoules de semence.

EQUIPEMENT LAITIÈRE : un BON réservoir en vrac DeLaval New Century 2000 gals avec lavage automatique et 2 unités au fréon R-22; salle de traite double 6 avec barrières pneumatiques; lactoduc avec réception en acier inoxydable 3 pcs; laveuse DeLaval numérique; 12 unités de traite Bou-Matic avec retrait Universel; 2 pompes à vide DeLaval No 78 avec récupérateur d'huile; réserve d'air en PVC et moteur 5 HP; 12 balances à lait Delpro MM-27-NEUVES; (2010); thermographe Milk Gard; pré-retrodisseur à plaques DeLaval MP-30; 81 plaques; laveuse à pression DeLaval stationnaire avec pompe 3 HP; réserve de 350 gals; moulinet à boyau et lance.

Photos et catalogue disponibles sur notre site Web

Termes : comptant - débit ou chèque avec identification.

Cantine sur les lieux

Pour informations s'adresser au propriétaire : 418 885-4647 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE

635, Papineau
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7J5
Tel.: 450 773-5660
www.paul-hus.com

Au coeur du problème

Vous avez le coeur gros ?
Sortez faire de l'exercice.
C'est bon pour le coeur...
c'est bon pour le moral!

Défi santé :
notre responsabilité
à tous! avec
PARTICIPATION

370 ENCANS

ENCAN
VENTE D'UN TROUPEAU
HOLSTEIN DE 56 TÊTES
DE FERME RENÉ ST-MARTIN
ET VENTE DE PRODUCTION DE
45 TÊTES
Au local de l'encan de
St-Hyacinthe
Sortie 133, aut. Transcanadienne,
Saint-Hyacinthe

Vendredi le 2 décembre 2011
A 13 H 00

LE TROUPEAU COMPREND: 56 vaches Holstein dont 38 vaches en lait, 12 sont fraîches, 6 dues en nov., déc et janv. et 20 sont dues en tout temps de l'année. 18 taures, 7 dues en doc, et janv. et 11 dues en tout temps de l'année.

LA VENTE DE PRODUCTION COMPRED: 45 Holstein p.s. et croisées, 1^{er} et 2^e veau, fraîches ou dues en décembre 2011.

Un bon lot de vaches.
BIENVENUE A TOUS.

Renseignements:
Service de vente
Bermaska inc.
7179, boul. Laframboise
St-Hyacinthe (Québec) J2R 1E3
Tel.: 450 253-2600
Fax : 450 253-2601

380 ENCANTEURS

VENTE PAR ENCAN OU PRIVÉMENT ?
Consultez-moi!
Acheteur de:
• Troupeau • Roulant
• Ferme complète
Tel.: 450 773-5660
Cell.: 450 701-5660
Fax: 450 773-3744

courriel : daniel@paul-hus.com
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau,
Saint-Hyacinthe, Qc J2S 7J5
www.paul-hus.com

Les Encânes René Houde (2011) Inc.

Vous planifiez vendre privéement ou par encan, nous vous offrons un service complet : évaluation et préparation à un prix compétitif.

« Laissez mon expérience travailler pour vous »

Tél. : 819 846-6267
Cell. : 819 820-4013
418 774-3171
www.encanshoude.com
7655, rue St-François,
Sherbrooke J1C 0V4

LAFAILLE & fils
512, Main St.,
Coaticook, QC

819-849-3606 • Fax 819-849-3047

EXPERT BILINGUE
Depuis plus de 40 ans
à votre service pour vendre
par encan ou privéement

ACHETEUR DE:
• Fermes complètes,
• Troupeaux, Équipement de ferme
• Coupe de bois, Terrains
N'hésitez pas à nous appeler, nos conseils
pourraient vous être très utiles.

Les Encans de l'Est inc.
Services d'encans de tous genres.
EXPERIENCE = ENCANS RÉUSSIS

Bertrand Pelletier
Cell. : 418-725-9013
www.encansdelest.com

ENCANS BRETON

Luc Breton :
418-453-2271
Cell : 418-334-4366
Internet : **www.encansbreton.com**

FAITS DIVERS

Début d'incendie chez L'Alliance Boviteq

À Saint-Hyacinthe, le lundi 14 novembre vers 10 h du matin, un problème électrique est survenu dans un tracteur stationné dans une étable chez L'Alliance Boviteq (LAB), située au 19320, Grand rang Saint-François. Le directeur général, André Barnabé, a déclaré : « On a vu de la fumée sortir d'une étable. Un de nos employés a eu la présence d'esprit de prendre un autre tracteur et de tirer celui qui était en feu. » Pendant ce temps, d'autres employés ont évacué les 50 vaches donneuses d'embryons, qui sont la propriété de plusieurs producteurs laitiers. Les pompiers ont été appelés et, avec des extincteurs, ils ont pu maîtriser le feu du tracteur qui se trouvait à l'extérieur. L'engin est une perte totale. Les vaches à haut potentiel génétique, qui peuvent valoir dans les 100 000 \$, ont pu regagner leur étable en début d'après-midi. Le bâtiment était doté d'un système de ventilation en tunnel, ce qui a permis de ventiler rapidement les lieux. M. Barnabé a contacté immédiatement tous les propriétaires d'animaux pour les rassurer sur l'état de leurs bêtes. Y.C.

Enquête de la CSST

Un accident mortel est survenu à la meunerie Nutreco de Yamachiche, le 18 mai dernier. La victime, Mathieu Lemaire, chef d'équipe pour l'entreprise Law Marot Milpro de Saint-Hyacinthe, allait défaire un dépeussière en hauteur. Il est monté dans une échelle et a perdu pied, faisant une chute de 5,8 mètres. La CSST, après enquête, a retenu trois causes pour expliquer l'accident : le travailleur a perdu l'équilibre en direction du vide, la méthode utilisée pour démanteler le dépeussière exposait le travailleur à une chute libre, et la gestion de la santé et de la sécurité lors des travaux de démantèlement était déficiente. L'entreprise Law Marot Milpro et la meunerie Nutreco ont reçu chacune des contraventions. Les amendes peuvent varier entre 15 000 \$ et 60 000 \$. Y.C.

SOLUTIONS du 17 novembre

1	J	O	U	B	A	R	B	E	T	A	G	1
2	O	R	P	I	N	U	N	C	I	N	E	2
3	N	I	A	O	U	L	I	A	M	A	N	3
4	C	E	S	S	I	S	M	B	R	E	4	
5	A	L	E	C	O	S	S	E	R	T	5	
6	C	P	H	O	N	O	L	A	S	6		
7	E	T	A	P	N	E	I	G	E	R	7	
8	E	C	I	D	I	E	O	N	E	G	8	
9	T	R	E	M	B	L	E	A	M	9		
10	F	E	R	U	A	R	E	B	L	E	10	
11	E	P	E	P	I	N	A	V	E	A	11	
12	R	I	E	V	E	N	T	E	R	12		

6	2	5	9	3	7	4	8	1
9	3	7	1	8	4	6	5	2
4	1	8	6	2	5	9	7	3
7	5	2	3	4	9	8	1	6
1	4	3	8	7	6	2	9	5
8	9	6	2	5	1	7	3	4
3	6	1	4	9	8	5	2	7
5	8	4	7	1	2	3	6	9
2	7	9	5	6	3	1	4	8

FAITS DIVERS

Ça joue dur dans le poulet

Le chantier de construction du futur abattoir de poulets Sunnymel (partenariat formé de Westco et Olymel) dans la municipalité de Clair, au Nouveau-Brunswick, a été la cible d'un attentat au cocktail Molotov. Selon l'agent Thierry Malenfant, de la Gendarmerie royale du Canada à Grand-Sault, un ou des individus ont incendié un camion à ordures et des roulottes de construction le 12 novembre à 3 h du matin, faisant pour un demi-million de dollars de dommages. La police ne détient aucun suspect dans cette affaire. Richard Vigneault, porte-parole d'Olymel et copropriétaire du futur abattoir à 50 % avec Westco, explique que la construction de cet établissement évalué à 40 M\$, qui aura une capacité d'abattage de 450 000 poulets par semaine, débute à peine. M. Vigneault se refuse à spéculer sur le ou les auteurs de ce crime. « Nous nous en remettons à l'enquête. »

Par voie de communiqué, le président-directeur général de Westco, Thomas Soucy, précise : « Nous partageons l'incrédulité et l'indignation de la population face à ces actes gratuits et criminels et nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de notre chantier et des personnes qui y travaillent. Nous sommes confiants que l'enquête entreprise par la Gendarmerie royale du Canada à la suite de ces événements conduira à l'arrestation des coupables et nous offrons toute notre collaboration aux enquêteurs ».

Rappelons qu'une bataille juridique, publicitaire et médiatique fait rage depuis quatre ans entre deux géants du poulet, dans cette région du Nouveau-Brunswick. L'entreprise Nadeau Maple Lodge de l'Ontario, qui est propriétaire d'un abattoir de poulets au Nouveau-Brunswick, a tenté sans succès d'empêcher la construction d'un autre abattoir de poulets dans cette province. Westco, le partenaire d'Olymel, possède de nombreuses fermes avicoles au Nouveau-Brunswick. Cette entreprise faisait abattre ses poulets chez Nadeau Maple Lodge. En raison du conflit, Westco fait maintenant abattre ses poulets chez Olymel à Berthierville, au Québec. Comme il y a moins de poulets à abattre au Nouveau-Brunswick, plusieurs travailleurs de chez Nadeau n'ont plus de travail. Pour couronner le tout, Nadeau a annoncé qu'elle fermera son abattoir en juin prochain. Le président et directeur général de Westco, Thomas Soucy, a été la cible de menaces par des gens armés en septembre dernier. Depuis, il se déplace avec des gardes du corps.

Le maire de Saint-François-de-Madawaska, Raoul Cyr, a fait cette déclaration à Radio-Canada Moncton : « Oui, tu peux faire de petites manifestations, tu peux démontrer ton mécontentement, mais de là à poser des gestes criminels ou des gestes crapuleux comme ça... Personnellement, ces gens-là n'auront jamais mon support. Je suis complètement contre la violence. » Y.C.

Abattoir sans permis

Au palais de justice de Saint-Jean-d'Iberville, la juge de paix magistrate Marie-Josée Héroux a condamné un producteur ovin à 5000 \$ d'amende pour avoir exploité un abattoir sans permis. Le 8 décembre 2008, des inspecteurs du ministère de l'Agriculture se sont présentés à la ferme de Daniel Bourassa. Dans un local, une vingtaine de personnes faisaient de l'emballage de pièces d'agneau pendant qu'un boucher découpait des carcasses.

PRÉCISION

Une erreur de nom s'est glissée dans les faits divers de notre édition du 10 novembre dernier. Il est écrit que M. Jean-Paul Giguère a perdu la vie dans un accident en forêt. Il s'agit plutôt de M. Jean-Paul Gagné.

Dans un local adjacent, on a remarqué qu'on y pratiquait l'abattage. Au tribunal, M. Bourassa a admis qu'il recevait 50 \$ par bête pour l'utilisation de ses installations. Ses clients d'origine ethnique se chargeaient eux-mêmes de l'abattage des bêtes. La Loi sur les produits alimentaires interdit cette pratique : « Tout abattage d'un animal doit être fait uniquement dans un abattoir conformément au présent règlement lorsque la chair de cet animal est destinée à la vente pour la consommation humaine ou qu'elle sert à l'alimentation d'une personne autre que celle faisant l'abattage. »

La juge a conclu qu'il exploitait bel et bien un abattoir sans permis et l'a condamné à l'amende, mais il n'a pas à payer les frais de cour. Y.C.

Abattage disgracieux

À Sainte-Anne-de-Sabrevois, en Montérégie, 140 ovins ont été égorgés le dimanche 6 novembre en plein air sur le terrain d'une vieille grange. Le maire de l'endroit, Clément Couture, raconte qu'une communauté musulmane de Montréal a loué l'endroit pour procéder à cet abattage. « C'est complètement insalubre et ce n'est pas un abattoir, les moutons criaient et des enfants du voisinage ont été traumatisés. » Le maire a communiqué avec le ministère du Développement durable, car les lieux sont situés en bordure de la rivière Richelieu et il y avait des risques de contamination. Le lendemain, des inspecteurs en salubrité des aliments du MAPAQ se sont pointés sur place pour constater les activités de la veille.

Le directeur de l'inspection des aliments, Guy Auclair, a mentionné que le dossier sera soumis à un procureur pour voir si des accusations ne pourraient pas être portées contre le propriétaire des lieux et ses locataires. M. Auclair précise que de nombreux abattoirs de type B offrent le service aux communautés musulmanes dans le cadre de fêtes religieuses. C'est le cas à Saint-Philippe-de-Laprairie à l'abattoir Clément Poissant. Le copropriétaire Luis Correia affirme que, durant la fin de semaine des 5 et 6 novembre, des musulmans ont égorgé 1500 agneaux à son établissement. « C'est bon pour les affaires, sauf que mes clients tiennent à repartir avec les carcasses encore chaudes et je me suis retrouvé avec des contraventions de la part des inspecteurs du MAPAQ. J'espère qu'on va pouvoir trouver des accommodements raisonnables. »

On peut lire sur Wikipedia la description de cette fête musulmane appelée Aïd al-Adha, fête des moutons ou fête du sacrifice : « Cette fête commémore la soumission d'Ibrahim (Abraham dans la tradition juive) à Dieu, symbolisée par l'épisode où il acceptait d'égorger son fils Ismaël sur l'ordre de Dieu, celui-ci envoyant au dernier moment un mouton, par l'entremise de l'archange Gabriel, pour remplacer l'enfant comme offrande sacrificielle. » Ce rituel religieux consiste à sacrifier un animal d'élevage en orientant la

tête de l'animal vers La Mecque lors de sa mise à mort. Chaque année, cette fête marque la fin des dix jours de pèlerinage à La Mecque. Y.C.

Octogénaire coincé sous son tracteur

À Sainte-Victoire-de-Sorel, le samedi 19 novembre, un homme de 82 ans a été retrouvé sans vie sous son tracteur par des passants, sur une terre en bordure du rang Prescott, vers 13 h. M. Donat Baillargeon tirait des billes de bois avec son engin lorsqu'il y a eu un renversement. Selon ses proches, l'homme, malgré son âge vénérable, était en pleine forme et s'adonnait chaque jour à la coupe de bois. Le tracteur, un vieux modèle, n'était pas muni d'une cabine ou d'un arceau de sécurité. Y.C.

Feu dans une cabane à sucre

Les pompiers de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, aidés de ceux de Québec, ont été appelés le dimanche 20 novembre vers 21 h à combattre un incendie dans une cabane à sucre. Le chef des sapeurs, Pierre Beaumont, raconte que ce sont des passants ainsi que des aviateurs qui se posaient à l'aéroport Jean-Lesage qui ont vu le brasier. Le bâtiment de dix mètres carrés était complètement embrasé à l'arrivée des pompiers. La cabane à sucre, propriété de Robert Hamel, valait dans les 70 000 \$. Il semble que le propriétaire avait passé la journée à cet endroit. On ne connaît pas les causes du sinistre. Y.C.

Accident mortel : la CSST publie son rapport

L'accident fatal qui a coûté la vie à Pierre Girard, un producteur de lait de Saint-Prime, au Lac-Saint-Jean, survenu le 29 mai 2011, est attribuable à deux facteurs. M. Girard est mort écrasé dans une cuve servant au mélange de la nourriture pour les vaches.

La Commission de santé et sécurité au travail (CSST) conclut, après enquête, que la victime a pénétré dans la cuve pour mélanger un surplus de foin alors que le moteur était toujours en marche. L'embrayage était placé en position neutre, mais les batteurs ont cependant démarré et M. Girard est demeuré pris dans l'appareil. De plus, l'entretien du mélangeur était déficient puisque de la rouille dans le système d'embrayage et dans les barrures a été décelée.

Pour finir, le système d'interverrouillage sous l'appareil ne fonctionnait pas. L'organisme rappelle sa première consigne de sécurité, soit qu'il ne faut jamais s'approcher de pièces de machine en mouvement. Chaque année au Québec depuis dix ans, 14 travailleurs en moyenne perdent la vie de cette façon. Y.C.

Frappé mortellement par un arbre

Un septuagénaire qui était parti couper du bois sur sa terre vers 11 h le vendredi 18 novembre a été retrouvé sans vie à 15 h, après avoir été percuté par un arbre qu'il venait d'abattre.

L'accident est survenu au 70 de la route 116 à Warwick, dans les Bois-Francs. La victime est Jacques Fournier, 77 ans. Les pompiers ont dû utiliser un traîneau-civière pour le sortir de la forêt. Son décès a été constaté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, de Victoriaville. Y.C.

Engouement certain pour la multifonctionnalité au Québec



THIERRY LARIVIÈRE

Le ministère de l'Agriculture (MAPAQ) a reçu un total de 67 projets impliquant 190 entreprises dans le cadre de son Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture.

Trois projets sont déjà acceptés et ont reçu ensemble un total de 452 000 \$. Les autres sont analysés en fonction des critères établis, et le ministère prévoit plusieurs annonces en janvier prochain. Il est par ailleurs encore possible de déposer des demandes dans les différents bureaux régionaux du MAPAQ.

Rappelons que le programme, lancé en avril 2011, dispose d'une enveloppe de 10 M\$ et se terminera en 2015.

Chaque ferme peut recevoir un maximum de 30 000 \$, ou de 35 000 \$ dans le cas des projets collectifs. Dans ce dernier cas, on peut aussi réclamer une majoration de 10 % de l'aide pour assurer la coordination des projets. « C'est un concept encore méconnu », reconnaît Élisabeth Sénéchal, responsable du programme pilote du MAPAQ. L'appui peut être attribué pour la valorisation des terres en friche, pour l'amélioration des paysages, pour l'accessibilité du monde rural, la préservation du patrimoine agricole, la protection de la biodiversité ou la prestation de services à la communauté. On peut, par exemple, obtenir de l'aide pour l'agroforesterie ou la restauration de bâtiments agricoles d'intérêt. « Ça fonctionne bien jusqu'à maintenant », indique Mme Sénéchal, qui estime que l'approche décentralisée de ce programme permettra de mieux répondre aux besoins régionaux. Des partenaires locaux, comme les CLD, peuvent aussi contribuer à l'élaboration des projets. À la fin du programme pilote, on prévoit par ailleurs faire des recommandations sur les modalités et le budget nécessaire à la poursuite du programme. Il est

cependant trop tôt pour savoir si l'enveloppe budgétaire du programme sera suffisante pour répondre aux demandes jusqu'en 2015.

Trois projets différents appuyés

Dans le cas de la « Route des couleurs » de la MRC des Basques, sept fermes ont reçu 230 000 \$ au total afin d'implanter des cultures avec un intérêt paysager et donc avec un potentiel touristique. On pense ici à des plantes comme la phacélie, le sarrasin, l'églantier, l'amélanchier, le sureau, et même la luzerne. Comme le maximum par projet collectif est fixé à 300 000 \$, il

est encore possible que quelques fermes puissent se greffer à cette initiative.

Dans la MRC d'Argenteuil, trois fermes ont obtenu 92 000 \$ afin de remettre en culture des terres en friche, restaurer des bâtiments et améliorer des pâturages. Dans la MRC de Charlevoix, c'est la préservation de la race de vache canadienne qui est l'objectif, et trois fermes ont reçu 130 000 \$. D'autres entreprises devraient s'ajouter au premier groupe. On vise aussi le retour des animaux au pâturage, la transformation de friches

en pâturages et la mise en place d'un pâturage collectif.

Répartition régionale des projets déposés

- 11 en Abitibi-Témiscamingue
- 10 au Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 9 en Chaudière-Appalaches
- 8 en Estrie
- 7 au Bas-Saint-Laurent
- 7 en Mauricie
- 5 en Outaouais
- 4 dans la Capitale-Nationale
- 3 dans les Laurentides
- 2 sur la Côte-Nord
- 1 en Gaspésie



vous informe

AVIS AUX PRODUCTEURS D'OVINS

2011 : Un agneau « Y »

Pour que vos agneaux qui naîtront d'ici la fin décembre portent des boucles avec la lettre «Y», vous avez jusqu'au vendredi **2 décembre, à 16h 30**, pour commander et payer vos boucles.

Pour commander vos boucles ovines :

1 866-270-4319, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 30.



2012 : Un agneau de la génération Z !

Dès **lundi le 5 décembre**, vous pourrez commander des identifiants portant la lettre «Z» pour les agneaux qui naîtront à partir de janvier prochain.

LES TENDANCES DU MARCHÉ

AGNEAUX ET MOUTONS

Hausse des abattages d'agneaux lourds

Entre janvier et octobre 2011, les agneaux lourds transigés par l'Agence de vente se sont caractérisés par un fort dynamisme et ont enregistré un total de près de 54 000 agneaux, face à 52 500 agneaux à la même date l'an dernier, soit une hausse de près de 3 %.

Tout au long de cette année, la demande des acheteurs s'est maintenue à des niveaux fermes et aucune période de surplus n'a été signalée par l'Agence de vente cette année. Par ailleurs, les changements observés dans l'application de l'assurance stabilisation dans ce secteur ont vraisemblablement incité les éleveurs à produire davantage d'agneaux lourds en raison de la nouvelle réglementation qui s'applique sur le poids produit.

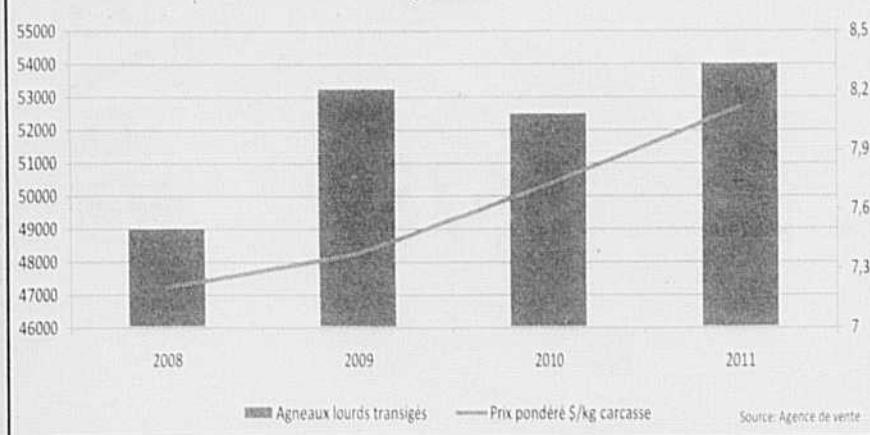
Selon la Convention de mise en marché des agneaux lourds, le prix est négocié avec les acheteurs et est établi en fonction des indices de classification et de poids des carcasses. Au cours de l'année 2011, quatre prix ont été appliqués en fonction des périodes de production. Le prix moyen annuel pondéré de la carcasse a été de 8,11 \$/kg, soit 5 % au-dessus du niveau de 2010.

Cette tendance a reflété la hausse des cours sur les marchés extérieurs, où le déficit de disponibilités est criant en Nouvelle-Zélande. Au cumul des neuf premiers mois de cette année, la production d'agneaux dans ce pays a chuté de 8 %. Deux raisons essentielles expliquent cette situation. D'abord, la forte capitalisation du cheptel depuis 2010, ensuite, les conditions climatiques et fourragères difficiles durant les mises bas, alors que la conduite des troupeaux se fait hors bâtiments dans ce pays.

Au Québec, il faut s'attendre à ce que la demande demeure aussi élevée en 2012. L'offre, quant à elle, risque de se maintenir au niveau observé en 2011 en raison de la contraction du troupeau reproducteur. Le prix carcasse de l'agneau lourd passera à 8,60 \$/kg et sera vigueur dès le 1^{er} décembre 2011.

Amina Baba-Khelil, FPAMQ

Évolution des agneaux lourds transigés et du prix pondéré au Québec



PROVENDES

Prix de fermeture au 18 novembre 2011

Centres rég. Saint-Jean et Saint-Hyacinthe		Québec
Blé	271,38	284,00
Avoine	199,00	N.D.
Orge	229,00	N.D.
Mais no 3	283,10	279,67
Fève de soya	447,50	371,33

Prix de vente des ingrédients à Montréal (\$/t.m.)

Son de blé	N.D.
Gru de blé	N.D.
Tourteau de soya 48 %	388,79
Tourteau de canola	265,00
Luzerne désydratée	345,00

Source : Section des études et de l'analyse de marché Agriculture et Agroalimentaire Canada

Bourse de Chicago (SUS/boisseau)

18 novembre 2011		Fermeture		Variation		haut		bas	
Maïs	déc. 11	6,10	0,35	6,46	6,10				
	mars 12	6,18	0,37	6,55	6,18				
Fève de soya	janv. 12	11,68	0,32	12,00	11,68				
	mars 12	11,78	0,32	12,10	11,78				
Avoine	déc. 11	3,04	0,18	3,22	3,04				
	mars 12	3,04	0,23	3,27	3,04				

Prix de vente du maïs par les producteurs à Saint-Hyacinthe au 18 novembre 2011

250 \$ à 260 \$ / t fab ferme	
-------------------------------	--

VR maïs #2 au Québec au 18 novembre 2011

Livraison immédiate		Décembre	Chatham	Chicago
Taux de change		1,0262		
Contrat à terme (SUS/boisseau)		6,1025		
Prix à l'origine		240,25	242,50	
Transport États-Unis vers Beauce		34,50	63,15	
VR maïs États-Unis livré Beauce		274,75	305,65	
Transport Ferme vers Saint-Hyacinthe		-13	-13	
Prix cible du maïs local (f.a.b. ferme Saint-Hyacinthe)		261,75	292,65	

Prix de vente du maïs par les producteurs pour livraison en mars à Saint-Hyacinthe au 18 novembre 2011

250 \$ à 260 \$ / t fab ferme	
-------------------------------	--

Livraison à la récolte

Contrat à terme		Mai	Chicago	Chatham
Prix à l'origine		247,45	245,95	
Transport États-Unis vers Beauce		63,15	34,50	
VR maïs États-Unis livré Beauce		310,60	280,45	
Transport Saint-Hyacinthe vers Beauce		-13	-13	
Prix cible du maïs local (f.a.b. ferme Saint-Hyacinthe)		297,60	267,45	

Soya

Prix en position d'exportation à Toledo (Scan/t)		438,60
Prix d'achat aux éleveurs Saint-Laurent	immédiate	429,25
Prix d'achat aux éleveurs Saint-Laurent	Récolte 2012	434,15
Prix d'achat pour livraison à Bécancour	immédiate	414,55

Canola

Prix d'achat à Hamilton	immédiate	533,70
Prix d'achat à Bécancour	immédiate	530,70

Avoine

Prix avoine n° 1 et 2 à Minneapolis		227,65
-------------------------------------	--	--------

Blé

VR blé fourrager de l'Ouest livré Montréal		280,00
VR blé panifiable n° 2 de l'Ouest livré Montréal	13,5%	435,85
	13,0%	410,10
	12,5%	406,45

Orge

VR orge fourragère de l'Ouest livrée Montréal		270,00
---	--	--------

Source : FPCCQ, AAC, CBOT, WCE, Banque du Canada
Site Internet de la FPCCQ : www.fpccq.ca

AGNEAUX

Prix en vigueur pour l'agneau lourd du Québec : 8,30 \$/kg/carcasse

Encan de Saint-Hyacinthe du 21 novembre 2011

Catégorie	Nombre	Écart de prix (\$/lb)	Prix moyen
Moins de 50 lb	94	1,00-3,35	2,67
De 50 à 64 lb	283	2,10-3,00	2,55
De 65 à 79 lb	361	1,70-2,62	2,42
Total brebis	303	0,40-2,40	1,23
Total béliers	11	0,92-1,45	1,23

Source : F.P.A.M.Q.

Marchés publics de l'Ontario le 14 novembre 2011

Catégorie	Nbre	Écart de prix (\$/100 lb)
50 lb et moins	136	201,69-257,26
50 à 64 lb	260	212,79-246,76
65 à 79 lb	650	193,78-234,17
80 à 94 lb	580	204,05-226,98
95 à 109 lb	629	196,05-216,30
110 et plus	111	164,84-202,73
Brebis et béliers	557	100,70-139,73

FRUITS ET LÉGUMES

Prix vendus par les grossistes à Montréal le 18 novembre 2011

BETTERAVE : 4,50-6,00/25 lb, 12,50-15,85/10 x 5 lb
BLEUET : 18,50-27,00/12 x 1 pt
BROCOLI : 18,85-26,50/14
CAROTTE : 10,50-19,70/10 x 5 lb ou 24 x 2 lb, en botte 14,50-22,50/24, Nantaise 15,00-20,95/15 x 454 g
CÉLÉRI : 19,50-30,50/24, céleri-rave 17,50-26,40/20 lb
CHOU : rouge 14,00-16,75/50 lb, vert 8,00-13,75/50 lb, chou-fleur blanc 23,50-34,50/12, de Bruxelles 25,00-36,60/25 lb
CITROUILLE : 110,00/bin 60-80, 86,00/bin 40-45
CONCOMBRE : de champ : Super Select 20,50-33,00/72, dill 16,00/20 lb
FRAISE : 15,00-22,00/8 x 1 lb
FRAMBOISE : rouge 25,00-31,25/12 x 250 ml
HARICOT : jaune 38,50-46,00/25 lb, vert 24,00-27,75/25 lb
LAITUE : Boston hydroponique 14,50-20,15/12 dômes, de champ : frisée rouge 11,25-20,00/24, verte 10,50-20,00/24, romaine verte 13,50-24,50/24
MAÏS : bicolor 17,50-27,60/60
OIGNON : espagnol 12,00-25,35/50 lb, jaune 13,50-19,25/24 x 2 lb ou 10 x 5 lb, vert 15,25-27,50/48
PIMENT : de champ : jaune 19,50-26,00/25 lb, orange 18,00-26,00/25 lb, rouge 24,50-32,05/25 lb, vert 12,00-24,00/25 lb
POIREAU : 3,25/3 lb
RADIS : rouge 11,00-13,75/14 x 16 oz, 11,00-19,00/24
TOMATE : de serre : rouge bio 27,50-34,00/15 lb, rouge 12,50-18,50/15 lb, rose 21,50-28,00/15 lb, rouge sur tige 15,00-18,50/5 kg, Savoura rouge 28,00-34,00/15 lb, de champ : rouge 24,00/20 lb, Roma 18,50-24,00/25 lb
ZUCCHINI : vert 23,00-31,00/20 lb, jaune 22,50-36,00/20 lb

BOVINS

Bovins de réforme

	Lundi 21 nov. 2011	Semaine 14 nov. 2011	% vol. 2010
--	--------------------	----------------------	-------------

MARCHÉ DU QUÉBEC

Volume total de bovins (têtes)	508	1920
--------------------------------	-----	------

PRIX CARCASSE (1^{re})

classe 2*	129,00	129,00	23
classe 4*	125,00	125,00	38
classe 5**	113,00	113,00	31
Autres catégories			8

* Inclut prime de 2 \$ pour + de 650 lb carcasse

** Prix de base

(1) Pour plus de détails sur les différentes classes : www.bovin.qc.ca

onglet bovin de réforme et veau laitier

(2) Unité : \$ CA/100 lb carcasse Source : FPBQ

Prix du boeuf désossé

BŒUF DÉOSSÉ	Semaine 14 nov. 2011	Semaine précédente
85 % maigre	173,35	172,05
Unité : \$ CA/100 lb		Source : USDA

Veaux laitiers

	Lundi 21 nov. 2011	Sem. 14 nov. 2011	% vol. 14 nov. 2011
--	--------------------	-------------------	---------------------

MARCHÉ DU QUÉBEC

Volume total de veaux (têtes)	1210	2139	
ENCANS VIVANTS			
Mâles - Bons (90-120 lb)	0,98	1,04	49
Mâles - Bons (121-140 lb)	1,03	1,01	8
Mâles - Moyens (90-140 lb)	0,71	0,73	11
Divers (tous poids)	0,27	0,29	12
Femelles - Bonnes (90-120 lb)	0,90	1,03	4

MARCHÉS EXTÉRIEURS

ENCANS VIVANTS É.-U. - NY	Semaine 14 nov. 2011	Semaine précédente
Mâles - Bons	91,99	91,56
Femelles - Bonnes	86,88	96,64

Unité : \$ CA/100 lb vil Sources : FPBQ, Dairy/lea

Ligne info prix pour les vaches de réforme et veaux laitiers (0,75 \$ par appel) 1 900 451-8328

Veaux de grain

	Semaine 14 nov. 2011	Semaine précédente
--	----------------------	--------------------

MARCHÉ DU QUÉBEC

ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE		
Volume annoncé	1340	1422
Prix mise (\$/lb)	2,275	2,263

(1) Unité : \$ CA/lb carcasse chaude sans peau Source : FPBQ

(2) Le prix ne tient pas compte de la gestion des surplus.

Veaux lourds de l'Ontario

	Semaine 14 nov. 2011	Semaine précédente
--	----------------------	--------------------

MARCHÉ EXTÉRIEUR

VENTE DIRECTE AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO		
Écart de prix (\$/lb)	2,28-2,47	2,26-2,44
Unité : \$ CA/lb, carcasse chaude sans peau		Source : OVA

Veaux de lait

	Semaine 21 nov. 2011	Semaine 14 nov. 2011	Semaine précédente (prévision)
--	----------------------	----------------------	--------------------------------

MARCHÉ DU QUÉBEC

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS (\$/100 lb carcasse sans peau)	322,00	320,00
--	--------	--------

MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS

PRIX DES VEAUX ABATTUS		
Veaux non possédés par les abattoirs	327,00	330,00

PRIX DES NOUVEAUX CONTRATS D'ÉLEVAGE

États-Unis		
Pour abattages futurs	334,75	333,16
Unité : \$ CA/100 lb carcasse chaude sans peau		

Sources : USDA et FPBQ

BMR agrizone
votre département spécialisé

LA DESTINATION

POUR VOS ACHATS AGRICOLES

Plus de 2000 produits de qualité à prix compétitifs, à vous d'en profiter!

BMR www.bmr.co

REVUE DES MARCHÉS

Veaux d'embouche

Semaine du 14 nov. 2011	MARCHÉ DU QUÉBEC		MARCHÉS EXTÉRIEURS	
	ENCANS RÉGULIERS	ENCANS SPÉCIALISÉS	ENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS EN SAISON	ONTARIO ALBERTA
Volume total de veaux	156	1726	10 238	90 159
Mâles - Tous les veaux*				
400-500 lb	115,43	173,21	164,96	178,00
500-600 lb	138,85	162,92	158,03	156,07
600-700 lb	126,31	151,55	147,31	145,00
700-800 lb	102,43	144,69	137,26	139,42
800-900 lb	84,38	133,53	138,12	132,40
Taures - Tous les veaux*				
400-500 lb	106,86	151,22	147,51	155,50
500-600 lb	144,35	141,56	140,55	143,25
600-700 lb	114,22	134,80	136,65	133,50
700-800 lb	107,81	127,84	130,27	128,12
800-900 lb	92,33	121,26	123,59	123,09

Unité : \$ CA/100 lb vif Source : FPBQ, CANFAX

*NOTE : La moyenne de prix est calculée à partir de 85% des veaux vendus dans les strates de poids correspondantes.

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Feeder Cattle»	Lundi		Année précédente
	21 nov. 2011	14 nov. 2011	
Novembre 2011	151,750	142,525	117,200
Janvier 2012	146,175	145,800	117,400
Mars 2012	148,000	146,925	117,700
Avril 2012	149,100	148,000	118,475
Mai 2012	149,300	148,450	118,300
août 2012	150,750	149,850	119,500
Septembre 2012	151,000	150,100	118,800
Octobre 2012	150,800	150,050	118,000

Unité : \$ US/100 lb vif Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Bouvillons d'abattage

MARCHÉ DU QUÉBEC				
BOUVILLONS ET TAURES ABATTUS	Semaine 14 novembre 2011		Semaine précédente	
	Volume	Écart	Prix moyen	Prix moyen
Bouvillons et taures de toute catégorie	1640	184,25-190,00	187,40	183,97

Chargements complets de bouvillons A1-A2 1198 185,00-190,00 187,86 184,08

ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE				
	Jeudi 17 novembre 2011		Jeudi précédent	
	Volume	Écart	Prix moyen	Prix moyen
Chargements complets de bouvillons A1-A2	812	191,25-193,00	192,03	188,12

(1) Ces écarts de prix peuvent inclure des lots dont l'abattage a été retardé. Unité : \$ CA/100 lb carc. Transport aux frais de l'abattoir. Source : FPBQ

Ligne Info prix pour les bouvillons d'abattage : 1 450 679-3882

MARCHÉS CANADIENS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO				
	Semaine 14 novembre 2011		Semaine précédente	
Bouvillons A1-A2	186,00-193,00		183,00-187,00	
Taures A1-A2	185,00-192,00		182,00-186,00	

Unité : \$ CA/100 lb carc., FAB abattoir Source : CANFAX

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ALBERTA				
	Semaine 14 novembre 2011		Semaine précédente	
Bouvillons A1-A2	188,50-191,75		186,50-188,75	

Unité : \$ CA/100 lb carc., FAB abattoir. Poids vif moins 4% (freinte) Source : CANFAX

PRIX DU BOEUF EN BOÎTE « CARCASS CUTOUT »				
	Semaine 7 nov. 2011		Année précédente	
Canada AAA	1,81		1,52	
Canada AA/A	1,72		1,51	

Unité : \$ CA/lb carcasse Source : CANFAX

PRIX DES ABATS DANS L'EST DU CANADA

(estimé)	Semaine 14 nov. 2011		Semaine précédente		Année précédente	
Bouvillons (\$/tête)	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	95,00	

Unité : \$ CA/bouvillon Source : CANFAX

MARCHÉ ÉTATS-UNIS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS (5 AREA DAILY)						
	Semaine 14 nov. 2011		Semaine précédente		Année précédente	
Bouvillons lot «65% à 80% choice»	194,00-197,00		200,00-200,50			
Taures	194,50-198,00		194,00-202,00			

Unité : \$ US/100 lb carcasse Source : USDA

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Live Cattle»					
	Lundi 21 nov. 2011		Lundi 14 nov. 2011		Année précédente
Décembre 2011	119,975		120,100		
Février 2012	121,800		122,225		104,600
Avril 2012	126,050		126,475		107,950
Juin 2012	125,275		125,600		104,575
août 2012	125,550		125,600		104,175
Octobre 2012	128,100		127,800		106,650

Unité : \$ US/100 lb vif Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Taux de change

	Semaine 14 nov. 2011		Semaine précédente		Année précédente	
	0,9783		0,9830		0,9826	

Agriculture Canada Information sur les marchés - FPBQ : www.bovin.qc.ca

CHEVRES

Vente du 21 novembre 2011					
	Qté	\$			
Chevres	120	40,00-150,00			
Boucs adultes	20	95,00-320,00			
Chevreaux	75	40,00-130,00		(env. 2,10\$/lb pour les bons.)	

Source : Réseau Encans Québec

LAPINS

Lapins vivants livrés à l'abattoir
Prix en vigueur à compter du 1^{er} mai 2010
Lapins réguliers, prix de base à la convention

	Prix (kg)	Prix (lb)
Lapins de 2,00 à 2,50 kg	3,95 \$/kg	1,79 \$/lb
Lapin de 2,51 à 2,64 kg	4,45 \$/kg	2,02 \$/lb
Lapins de 2,65 à 3,00 kg	4,61 \$/kg	2,09 \$/lb
Lapin payés poids carcasse	7,30 \$/kg	
Prix provisoire mensuel versé à tous les producteurs**	3,75 \$/kg	1,70 \$/lb

Lapins de réforme
Tous les lapins de réforme 2,76 \$/kg 1,25 \$/lb
*Des ententes spécifiques de prix peuvent être convenues pour des ventes de surplus qui influencent le prix final.
Source : SPLQ

ŒUFS

Prix des oeufs. Semaine du 20 novembre 2011
Producteurs Québec

A-Extra Gros	1,90 \$
A-Gros	1,90 \$
A-Moyens	1,74 \$
A-Petits	1,16 \$
A-Pee-wee	0,24 \$
B	0,50 \$
C	0,30 \$

ŒUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)
Québec 47,81 c
Ontario 47,21 c

GRANDS GIBIERS

Prix moyens	Prix (kg)	
Sangliers	6,62 \$/kg	(vif, adulte)
Wapitis	8,82 \$/kg	(carcasse)
Cerfs rouges	11,03 \$/kg	(carcasse)
Cerfs rouges certifiés	11,57 \$/kg	(carcasse)
Bisons	9,37 \$/kg	(carcasse)

Source : FEGGO

Tous les acheteurs se doivent d'exiger le certificat sanitaire et le certificat d'épreuve officielle du CDPQ chez leur fournisseur. Prix basé sur le poids moyen de 115kg (poids supplémentaire, indice de classement supérieur, vaccins & transport en sus).

Prix de fermeture des contrats du SGRM de la FPPQ

Période du CLD	(\$/100 kg à l'indice de classement)			
	4 nov. 11	11 nov. 11	18 nov. 11	précédente
Déc. 2011	173,39	172,03	176,36	4,33
Janv. 2012	176,21	172,54	179,99	7,45
Fév. 2012	180,82	177,15	184,60	7,45
Mars 2012	186,20	181,48	189,29	7,81
Avril 2012	184,71	179,99	187,80	7,81

Note importante : Le prix des CLD utilise la base moyenne des 5 dernières années et inclut l'indice de classement pour chaque période de livraison.
Source : Service de gestion du risque du marché (FPPQ)

VOLAILLES

Volailles vivantes
Prix aux producteurs au Québec

	Prix
1,64 kg vivant et moins	1,669 \$
1,65 kg à 1,84 kg vivant	1,709 \$
1,85 kg à 2,14 kg vivant	1,669 \$
2,15 kg à 2,45 kg vivant (Prix de référence)	1,689 \$
2,46 kg à 3,00 kg vivant	1,659 \$
3,01 kg à 3,49 kg vivant	1,719 \$
3,50 kg vivant et plus	1,729 \$

CONSERVEZ cette PUB



ACCÈS INTERNET
Télécharger QR Code reader

RECHERCHE

FERMES
TERRES agricoles / bois
fermettes

514-239-7520

Sylvain Trépanier ctr immo
Maxxum 100 Centre inc www.SylvainTrepanier.com

PORCS

Prix de pool
Semaine se terminant le 19 novembre 2011

	Québec	É.U.
Prix moyen Porc Qualité Québec (\$/100 kg) 2011	163,16	163,16
Pool Porc Qualité Québec (\$/100 kg) 2011	162,88	
Pool Porc Qualité Québec (\$/100 lb) 2011	73,88	
Pool Nagano 2011 (\$/100 kg)	160,92	
Pool Nagano 2011 (\$/100 lb)	72,99	
Pool Dubretton SSPA BP1 2011 (\$/100 kg)	160,37	
Pool Dubretton SSPA BP1 2011 (\$/100 lb)	72,74	
Pool Dubretton SSPA BP2 2011 (\$/100 kg)	165,76	
Pool Dubretton SSPA BP2 2011 (\$/100 lb)	75,19	
Pool 2010 (\$/100 kg)	120,26	
Pool 2010 (\$/100 lb)	54,55	
Prix du porcelet à 25,5 kg	64,23	
Prime du porcelet au kilo	1,07	

Semaine précédente Québec É.U. LM_HG201

Indice de classement Porc Qualité Québec 2011	109,20	N.D.
Indice de classement Porc Qualité Québec 2010	109,61	N.D.
Total abattus 2011	157 994	2 293 00
Total abattus 2010	154 626	2 320 000
Revenu de vente 2011	177,86	
Revenu de vente 2010	131,82	N.D.

Suggestion des prix des reproducteurs du Québec (sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage).
Source : FPPQ

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	Base 100	500 \$
Verrats de race pure	Base 100	850 \$
Truies hybrides	contrôlées	325 \$

Source : Société des éleveurs de porcs du Québec

Poulet végétal 1,724 \$
(Différentiel du prix de référence, plus 0,035 \$)

Semaine se terminant le 28 novembre 2011
DINDON À GRILLER

Dindon à griller mixte	1,885 \$
------------------------	----------

FEMELLE LOURDE
Produite en dindon à griller 1,800 \$
Produite en femelle lourde 1,815 \$

MÂLE 1,985 \$
Prix aux producteurs en Ontario

POULETS
1,84 à 1,95 kg (prix de référence) 1,689 \$
2,65 à 3,2 kg 1,719 \$

DINDONS
Dindon à griller A - 1,875 \$ U - 1,785 \$
Femelle lourde A - 1,905 \$ U - 1,795 \$
Mâle 1,965 \$

Prix fournis par : Les Éleveurs de volailles du Québec

MIEL

Prix moyen aux producteurs
En baril : 1,75 \$/livre
Crèmeux ou liquide blanc : 7,70 \$ pot de 1 kg (semi-détail)
Crèmeux ou liquide blanc : 9,00 \$ pot de 1 kg (à la ferme)

Source : Fédération des apiculteurs du Québec

POMMES

Prix minimum de la pomme tardive destinée à la consommation à l'état frais - récolte 2011
Décision du comité de prix du 18 novembre 2011
Sunrise, Paulared, Lobo, Gingergold : 12 \$ (sac et cellule) à compter du début de l'écoulement
Mcintosh, Spartan, Empire, Cortland, Gala, Rouge Délicieuse, Jaune Délicieuse et autres variétés tardives : 14 \$ (sac) 17 \$ (cellule) à compter de l'ouverture des chambres AC
Honeycrisp : 34 \$ (sac et cellule) à compter de l'ouverture des chambres AC

Prix minimum de la pomme destinée à la transformation - récolte 2011 - fab le producteur
Décision du comité du 29 août 2011

Pommes à jus standard
Hâtives : 0,06 \$ la livre ou 2,52 \$ le minot de 42 lb, à compter du début de la récolte.
Tardives : 0,0575 \$ la livre ou 2,42 \$ le minot de 42 lb à compter du début de la récolte.

Pommes à sauce et pommes à jus opaalescent*
Hâtives : 0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 lb à compter du début de la récolte.
Tardives : 0,1025 \$ la livre ou 4,31 \$ le minot de 42 lb (pour entreposage) à compter du début de la récolte.
0,085 \$ la livre ou 3,47 \$ le minot de 42 lb (transformation immédiate) à compter du début de la récolte.
*Les transformateurs demandent que les pommes livrées dans cette catégorie ne soient pas de la pomme tombée mais de la pomme cueillie de qualité.

POMMES DE TERRE

Prix déterminés à compter du 10 novembre 2011

	Blanche	Longue	Rouge	Jaune
Vrac 100 lb	15,95	18,15	20,35	20,35
Master 16 x 3	16,40	17,65	18,90	18,90
Master 10 x 5	15,75	17,00	18,25	18,25
Master 5 x 10	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 10 lb	2,50	2,75	3,00	3,00
Sac 15 lb	3,75	4,10	N.D.	N.D.
Sac 20 lb	4,95	5,45	N.D.	N.D.
Sac 50 lb	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 50 lb grosse	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Boîte 50 lb table	22,00	N.D.	N.D.	N.D.
Boîte 50 lb petite	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

Vrac livré au poste d'emballage.
Emballer et livrer à un entrepôt d'un grossiste de chaîne.
Note : Pour les livraisons au détail, ces prix doivent être majorés de 15%.
Info : 1 877 728-2837 ou <http://www.fpptq.qc.ca>

LAIT

RÉGIONS

Débouté en cour 12 ans après l'arrêt des activités

L'abattoir Les Volailles du Fermier inc. (VDF) a subi un nouvel échec devant les tribunaux dans sa tentative d'obtenir des dommages et intérêts de 12 M\$ à l'encontre des Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ), de l'Association des abattoirs avicoles du Québec et de quatre abattoirs.

JEAN-CHARLES GAGNÉ

La Cour d'appel du Québec a en effet rejeté, le 27 septembre dernier, sa requête qui cherchait à faire invalider le jugement de la Cour supérieure rendu en 2008. Cette dernière avait conclu que cette requête ne devait pas être autorisée. VDF a fermé ses portes en avril 1999.

Dans cette affaire qui remonte à 1998,

VDF invoque que les autres signataires d'un protocole d'entente conclu alors n'ont pas respecté leurs obligations, d'où sa requête en dommages et intérêts. Dans leur arrêt, les juges de la Cour d'appel, Yves-Marie Morissette, Lorne Giroux et Guy Gagnon, confirment le bien-fondé de l'argumentation développée par leur collègue Marc de Weber, de la Cour supérieure, en 2008. Selon ce dernier, c'est plutôt VDF qui a manqué à plusieurs égards à ses obligations et qui a causé l'échec du protocole. « La véritable cause de l'échec de VDF était ses manquements répétés à ses obligations, ce qui privait son recours de tout fondement en droit », a-t-il fait valoir. Entre autres manquements, VDF n'a pas remis la liste des producteurs avec lesquels elle prétendait avoir signé des ententes d'approvisionnement, elle n'a pas fourni le bon de garantie requis et a caché sa situation financière précaire aux autres signataires du protocole. Le juge de Weber a fait sienne la thèse voulant que « VDF n'ait subi aucun dommage financier en raison de l'inexécution des engagements par les signataires du protocole, car VDF n'a jamais atteint le seuil de la rentabilité avant sa fermeture et les gains escomptés sont illusoire ». La Cour d'appel a aussi statué que l'Association des abattoirs avicoles du Québec et les Éleveurs de volailles du Québec ne pouvaient être poursuivis parce qu'ils n'étaient pas signataires du protocole.

Ce dernier avait été conclu au moment de la négociation d'une nouvelle convention de mise en marché du poulet au Québec comportant des volumes d'approvisionnement garantis (VAG). VDF a fait valoir que la période de référence choisie pour établir son VAG ne lui permettait pas d'assurer sa rentabilité. VDF a alors signé un protocole d'entente avec Olymel, Exceldor, Abattoir Laurentien et Volailles Grenville devant lui procurer 40 000 poulets pour assurer sa rentabilité. VDF va toutefois retarder l'achat de ces poulets additionnels vu sa situation financière précaire, le retrait de certains actionnaires et la mise aux normes de l'industrie. VDF a fermé ses portes en avril 1999. La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec lui a certes accordé un VAG de 1,7 million de kilogrammes par période de production, le 10 novembre 1999. Une décision que la Cour supérieure allait annuler en mai 2000.



Prévenez les temps d'arrêt

Gardez votre matériel au travail pendant toute la saison avec les pièces d'origine et le service AGCO.

UN ENTRETIEN PRÉVENTIF SOUS TOUS LES ANGLES

PM360
PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF

Protégez votre matériel contre les réparations coûteuses et prévenez les temps d'arrêt, grâce au **Programme d'Entretien Préventif PM360 Pièces AGCO**. En entretenant périodiquement vos équipements avec des pièces d'origine AGCO, vous vous assurez du bon fonctionnement de votre machinerie. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Massey Ferguson au sujet du Programme PM360 Pièces AGCO.

Appelez Maintenant!

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui et demandez à votre concessionnaire Massey Ferguson de quelle façon le Programme d'Entretien Préventif PM360 Pièces AGCO peut vous aider à maximiser votre temps et à augmenter la valeur de votre matériel.

www.masseyferguson.com

AMOS
Agritibi R. H. Inc.
AMQUI
Machinerie
J.N.G. Thériault Inc.
CACOUNA
Alcide Ouellet & Fils inc.
COATICOOK
Service agricole de l'Estrie
LOUISEVILLE
Machineries Nordtrac Ltée
MIRABEL
Équipements Yvon Rivard inc.
MONT-JOLI
Garage Paul-Émile Ancit Ltée
MONT-LAURIER
F. Constantineau Inc.

NAPIERVILLE
Hewitt Équipement Ltée
NORMANDIN
Services agricoles Normandin inc.
PARISVILLE
Groupe Symac,
machinerie agricole
POULARIES
Machineries horticoles d'Abitibi inc.
ROUGEMONT
Hewitt Équipement Ltée
SABREVOIS
Équipements Guillet Inc.
SAINT-ANDRÉ AVELLIN
Machineries Nordtrac Ltée
ST-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA
Garage N. Thiboutot Inc.

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES
(Québec)
Hewitt Équipement Ltée
SAINT-BARTHELEMY
Machineries Nordtrac Ltée
SAINT-BRUNO / (Lac Saint-Jean)
G. M. D. Inc.
SAINT-CLET
Équipement Séguin & Frères Inc.
SAINT-CYPRIEN
Alcide Ouellet & Fils Inc.
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
Groupe Symac, machinerie agricole
SAINT-GEORGES DE BEAUCE
Services Bivac Inc.
SAINT-HYACINTHE
Groupe Symac, machinerie agricole

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
Machineries Nordtrac Ltée
SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE
Services Bivac Inc.
WARWICK
Champoux machineries Inc.



© AGCO Corporation, 2010. AGCO, le logo AGCO, PM360 et le logo PM360 sont des marques de commerce déposées d'AGCO Corporation.

153245



DAVID BOISSONNEAULT
Président
Fédération des producteurs
de porcs du Québec

TRIBUNE

Notre priorité : des liquidités pour les producteurs

Depuis août dernier, le conseil d'administration de la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ) met en place un plan d'action à court terme, « Le désir de durer », qui permet de répondre rapidement à la crise de liquidités actuellement vécue dans les fermes porcines québécoises. Cela se traduit par une série de mesures et d'aides obtenues tant auprès des gouvernements que de nos partenaires.

Depuis plusieurs années, les producteurs de porcs ont été confrontés à de nombreux défis. La FPPQ s'est rapidement mise en mode solutions afin de mettre en place des mesures pour aider les producteurs en difficulté.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle convention de septembre 2009, nous avons changé notre façon d'entretenir nos relations avec les partenaires. Cela a apporté de bonnes choses aux producteurs et à l'ensemble du sec-

teur, mais nous croyons que la convention peut faire encore plus pour améliorer nos revenus. Maintenant, nous travaillons sur le « comment faire » pour aller tirer davantage de revenus dans le marché.

Durant notre assemblée semi-annuelle tenue la semaine dernière à Bromont, les délégués ont eu l'occasion d'échanger et d'émettre leurs idées. On a aussi profité de leur présence pour discuter de la mise en marché et pour faire un bilan de notre convention, qui vient bientôt à échéance. Un autre enjeu de taille concerne la sécurité du revenu. La situation de crise vécue par le secteur depuis des années pèse sur les producteurs. Toujours en mode solutions, leur Fédération adopte des actions concrètes pour améliorer les revenus et réduire les coûts. Cependant, dans les circonstances actuelles, le soutien de l'État est primordial. Ce soutien doit intervenir de façon

optimale pour permettre à de nombreuses entreprises de retrouver le chemin de la rentabilité et de la viabilité. Selon nous, les gains de productivité obtenus à la ferme ne doivent pas être récupérés systématiquement par La Financière agricole, sans quoi les chances de récupération de plusieurs entreprises seront compromises.

La FPPQ poursuivra un travail acharné au cours des prochains mois, dont la poursuite du plan d'action à court terme, la mise en marché des porcs, la promotion du produit, la valorisation de la profession et, bien entendu, la sécurité du revenu. Nous sommes persuadés que nous avons un avenir prometteur, particulièrement si tous y travaillent, sans relâche, autour d'une vision partagée et dans le souci constant de progresser et de faire de notre production une activité permettant aux familles qui y œuvrent de bien en vivre.

CULTURES COMMERCIALES

La transmission des renseignements

Un bref rappel sur l'importance d'une transmission rapide, de la part des producteurs, des documents qui font état d'une entente de prix avec leur acheteur (télécopieur, sans frais, au 1 855 245-1878 ou courriel à contrat@fpccq.qc.ca). Plus vite la base de données est alimentée, plus fiables sont les compilations faites à partir de ces données, plus elles aident les producteurs à mieux effectuer la mise en marché individuelle de leurs grains. C'est un règlement, il y a donc obligation de s'y conformer. Information à l'adresse www.fpccq.qc.ca dans la rubrique « Mise en marché » sous l'onglet « Outils de mise en marché » ou au 450 679-0540 auprès de Mireille Blais, poste 8300, ou Christine Zerbisias, poste 8544.

ACÉRICULTURE

Évaluation périodique du plan conjoint

Le 15 décembre prochain se tiendront les audiences pour l'évaluation périodique quinquennale du plan conjoint acéricole devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. La FPAQ y présentera son bilan et le ministère de

l'Agriculture est actuellement à rédiger la monographie du secteur acéricole qui sera, par la même occasion, déposée.

BEAUCE

Soirée spéciale d'échanges pour les employeurs

Le Centre d'emploi agricole a fait appel à une firme spécialisée (Alia Conseil, leader en développement organisationnel) pour aborder les pistes de solutions aux problèmes fréquents de gestion d'employés. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y avait un besoin criant de pouvoir échanger sur les trucs et difficultés rencontrés. Une quinzaine d'employeurs agricoles étaient présents à cette soirée, le mercredi 12 octobre.

Comment gérer un conflit entre deux employés pour éviter d'en perdre un ou même les deux? Comment gérer un employé qui est également son frère (et pas en copropriété)? Que faire quand un employé ne comprend pas ou ne respecte pas les consignes? Comment réagir face à l'agressivité d'un employé que l'on ne veut pas perdre? Avec un taux de roulement de 30 à 50 % de main-d'œuvre dans le secteur agricole et la rareté de personnel qualifié qui s'intensifie, les entreprises tolèrent bien souvent des comportements mal appropriés. La consultante a démontré qu'il est

important de gérer ces comportements et a proposé des façons de faire pour y remédier.

Un parcours d'apprentissages comprenant de la formation, du codéveloppement et des services d'accompagnement individualisés leur a été présenté.

PORCS

Atelier technique sur le bien-être animal

À compter du 1^{er} janvier 2012, le programme Bien-être animal (BEA^{MC}) fera partie intégrante du programme AQC^{MD}. La Fédération accompagnera tous les producteurs dans cette démarche qui se doit d'être simple, efficace et mobilisatrice au sein de l'industrie. Nous vous invitons donc à assister aux ateliers techniques qui seront offerts dans les différentes régions du Québec. Pour connaître les dates, endroits et heures, veuillez consulter la page d'accueil de la section *Producteurs* sur le portail : leporcduquebec.com et cliquez sur le bouton *Bien-être animal*.

Formation Biosécurité

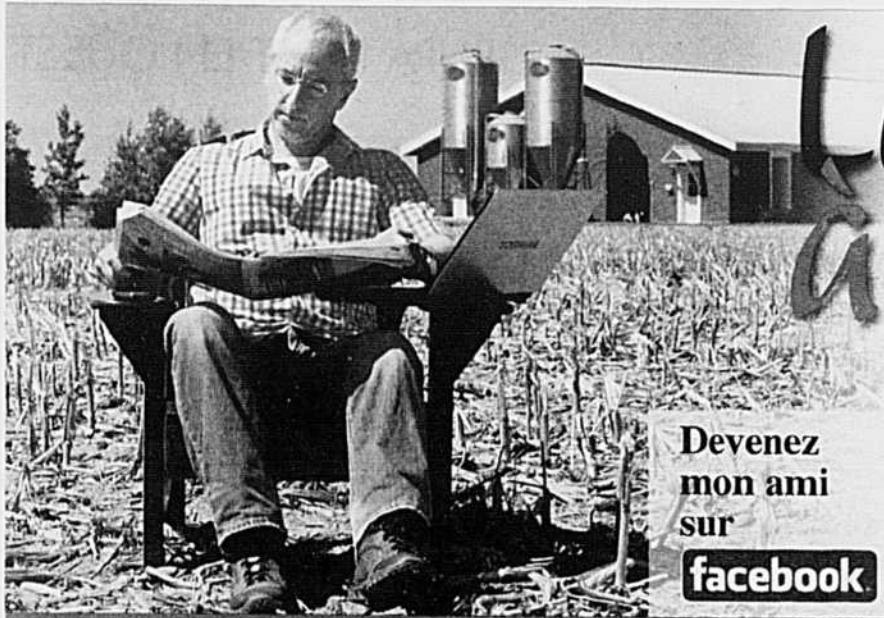
L'année 2011 se terminera bientôt et 1000 sites ont été examinés dans le cadre du programme de biosécurité du Conseil canadien de la santé porcine. Les producteurs qui n'y ont pas encore participé pourront le faire en 2012. Ils sont invités à remplir un

formulaire d'inscription en communiquant avec le Service de la mise en marché, tél. : 1 800 363-7672 (PORC) ou par courriel à reclamations@upa.qc.ca.

FRUITS ET LÉGUMES DE TRANSFORMATION

Saint-Hyacinthe aborde l'assurance récolte

Le vendredi 25 novembre 2011 se tiendra l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de légumes de transformation de Saint-Hyacinthe. Il s'agit d'un rendez-vous important qui permet aux producteurs d'échanger sur leurs préoccupations et leur production de la dernière saison. Lors de cette rencontre, la Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation (FQPFLT), présentera les principales données économiques de la saison ainsi que certains résultats des projets de recherche. Un sujet d'importance sera aussi la présentation des orientations pour la couverture d'assurance récolte 2012. Cette assemblée est aussi le moment pour faire part aux représentants de la FQPFLT de vos attentes et pour donner des mandats de travail pour la prochaine année.
DATE : le vendredi 25 novembre 2011
HEURE : ouverture à 10 h
ENDROIT : UPA de Saint-Hyacinthe, 3800, boul. Casavant Ouest



La page à Pierre

prheaume@laterre.ca

Devenez mon ami sur **facebook**

Vous avez un petit secret à me confier discrètement, une bonne nouvelle, une photo d'un événement spécial pour votre famille... N'hésitez pas à me contacter, c'est gratuit!
 Par téléphone : 450 679-0540, poste 7277
 Par courrier : La page à Pierre, La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

FINANCEMENT

0% | 60 mois*

REMISE EN ARGENT

JUSQU'À 10 000 \$

* Le programme prend fin le 30 novembre 2011.

NEW HOLLAND AGRICULTURE

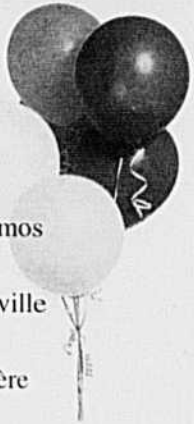
Le futur se porte bien

« Le bonheur est la seule chose qui se double, si on le partage. » - Albert Schweitzer

Bon anniversaire

Date

- 24 novembre
Emmanuel Desjardins, Amos
- 25 novembre
Réjean Comtois, Victoriaville
- 26 novembre
Jimmy Breton, La Pocatière
- 28 novembre
Joé Desjardins, Bécancour



décembre. Il conserve quelques mandats et donnera un coup de main à celui qui le remplacera. Mais je ne vous dis pas c'est qui...

Yvan Bergeron remercie tous les gens qui sont venus lui donner un coup de main à la suite de son accident : « Ça fait du bien au moral de voir cette solidarité dans l'épreuve. La route du rétablissement va être longue, mais entouré d'amis et de ma super famille, on va y arriver. Merci, merci et merci... »

Yvan xxx

Une collecte de fonds improvisée par Michel Rheault, président sortant de l'AMMAQ, a permis d'amasser 1500 \$ pour Movember. Un merci spécial à Charles Phaneuf, Hugues Thérout, André Laguë, Michel St-Pierre et Jean-François Downing.

Bonne fête à Réal Poirier pour ses 70 ans, de la part de toute sa famille, ses 8 enfants, 19 petits-enfants et sa belle Annette.

Vendredi 25 novembre, portes ouvertes à la Ferme D.G.R. Thibault inc., 2645, rang 9, Saint-Valérien-de-Milton. Venez y rencontrer Antoine Thibault et Stéphanie Ménard.

Ginette Morneau, Ferme Cabri génétique International (Christian Dubé), de Saint-Damase, sera à Paris du 3 au 14 décembre pour y exposer ses toiles.

Les professionnels de l'agriculture LGBT sont invités au souper annuel du

1500 \$ POUR MOVEMBER AU CONGRÈS DE L'AMMAQ

Où on en a aussi profité pour raser la moustache du directeur général de l'Association, Peter Maurice (sur la photo), et de Jean-Guy Rheault, du Centre agricole de Nicolet.



Club gai en agriculture, le samedi 3 décembre à 18 h, à la cafétéria de l'ITA, campus de Saint-Hyacinthe. Prix : 30 \$ par personne, incluant le souper et la location de la salle. Veuillez nous confirmer votre présence le plus tôt possible. Vos conjoints, conjointes sont invités! Dites-nous si vous venez accompagnés. Joé Desjardins: 819 383-6739, joedes232@hotmail.com ou sur Facebook.

Lors du Congrès Holstein Québec, qui se tiendra les 1^{er}, 2 et 3 février 2012 en Beauce, vous êtes invités à un tournoi amical de hockey. Pour vous inscrire, contactez votre conseiller Holstein avant le 1^{er} décembre.

Mélanie Chartrand souhaite bonne fête à Roger Chartrand, de Sainte-Agathe de Lotbinière.

Le jeudi 24 novembre, à 17 h, souper spaghetti au bar l'Entracte, de Saint-Joseph-de-Beauce, afin d'amasser des fonds pour la sœur de Christian Veilleux, qui mène un dur combat contre le cancer.

Ses neveux et nièces félicitent tante Germaine Chicoine pour ses 100 ans, le 30 novembre prochain. Née à Saint-Pie-de-Bagot, elle y a vécu plus de 90 ans. Elle aime de façon particulière le temps des sucres, et ses « grands-pères au sirop » sont légendaires.

Le Gala de la Chambre de commerce de la MRC Lac-Saint-Jean-Est a couronné Myriam Larouche, de l'Orée des Champs, production ovine et table champêtre, femme d'affaires de l'année.

FÉLICITATIONS À PATRICIA MOREAU, DE SAINT-AGAPIT!



Pour sa participation au marathon de Philadelphie, le 19 novembre, en 4 heures, 11 minutes, 57 secondes!

Blitz D'AUBAINES

FAITES-VITE! Cette offre prend fin le 30 novembre 2011

Sur les tracteurs et certains équipements de fenaison New Holland en inventaire

Il ne reste que 6 jours!

NEW HOLLAND AGRICULTURE

Le futur se porte bien



**Techniquement, c'est un 7.
Vous y verrez un gros 10.**

Voici les tout nouveaux tracteurs John Deere de série 7R

construits avec un tout nouveau châssis, un tout nouveau moteur, de toutes nouvelles options de transmission, et une toute nouvelle cabine à suspension. Tout pour assurer votre confort en effectuant plus de travail chaque jour grâce à leur polyvalence sans précédent et à leur puissance, leur capacité de soulèvement à l'attelage et leur débit hydraulique accrus. Puis il y a la capacité d'utiliser des pneus de groupe 49, un sixième distributeur arrière, ainsi qu'un attelage et une PDF avant. Et nous n'avons pas lésiné sur le raffinement – ils ont une ligne moderne et élancée et une finition intérieure tout à fait super.

Les tout nouveaux tracteurs de série 7R d'une puissance de 200 à 280 HP au moteur* (164 à 232 HP à la PDF). Examinez la série 7R sur JohnDeere.com/7R et voyez votre concessionnaire pour en faire l'essai. Dès lors, vous conviendrez que les tout nouveaux tracteurs de série 7R méritent un gros 10. Deere, c'est tout dire

*Puissance nominale au moteur (ISO) selon 97/68/EC.



JOHN DEERE

BERTHIERVILLE
Agritex Berthierville

COATICOOK
Les Équipements Laguë Ltée

DRUMMONDVILLE
Agritex Drummondville

GUIGUES
Les Machineries M. Larose Ltée

JOLIETTE
Agritex Joliette

L'ANGE-GARDIEN
Les Équipements Laguë Ltée

LAVAL
Centre Agricole J.L.D. Inc.

MIRABEL
Centre Agricole J.L.D. Inc.

PIKE RIVER
Les Équipements Laguë Ltée

RICHMOND
Agritex Richmond

SHERBROOKE
Les Équipements Laguë Ltée

ST-ANACLET
Equitrac

ST-ANNE-DE-LA-PERADE
Agritex La Pérade

ST-BRUNO
Maltais & Ouellet Inc.

ST-CÉLESTIN
Agritex St-Célestin

ST-GEORGES-DE-BEAUCE
Les Équipements Agri-Beauce

ST-GERVAIS
FRS. Goulet et Fils Inc.

ST-HYACINTHE
Les Équipements Laguë Ltée

ST-ISIDORE
Émile Larochelle Inc.

ST-JACQUES-LE-MINEUR
Agricotech Inc.

ST-NICOLAS
Agritex Québec

ST-PASCAL
Equitrac

ST-POLYCARPE
Agritex St-Polycarpe

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN
Agritex St-Roch

STE-MARTINE
Agritex (Ste-Martine) Ltée

VARENNES
Les Équipements Laguë Ltée

VAUDREUIL-DORION
Agritex Vaudreuil Dorion

VICTORIAVILLE
André Girouard & Fils Inc.

YAMASKA-EST
Agritex Yamaska

Nous sommes Pioneer

La génétique la plus puissante dans le domaine
Plus d'hectares en soya que toutes les autres marques
Soutien agronomique inégalé dans l'industrie

Dans le soya, le rendement ne dépend pas d'un seul caractère. C'est la génétique de base qui propulse la performance.

Nos investissements continus en recherche permettent d'offrir la meilleure génétique dans les champs de soyas canadiens.

Notre programme de recherche complet montre non seulement les variétés qui surclasseront les autres, mais aussi comment en obtenir le meilleur au moyen de caractéristiques agronomiques solides et testées au champ.

De plus, votre bonne régie pousse les limites de chaque hectare que vous cultivez.

Nous sommes Pioneer... Nous travaillons avec vous pour maximiser vos rendements.



PIONEER
UNE ENTREPRISE DUPONT

*Science et service :
succès assuré*

www.pioneer.com

Tous les achats sont sujets aux conditions apparaissant sur l'étiquette et les documents de l'achat. SM TM Marque de commerce et de service dont l'utilisateur autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée. © 2011 PHL 2140 PH_Soy_LaT_OCBF